

De la communauté à la diversité



image : fotolia.com

La difficile reconnaissance de l'action associative de la diversité sexuelle en Valais.

Promotion : TS ASC 10

Réalisé par : Alexandre Moix

Sous la direction de : Clothilde Palazzo-Crettol

Sierre, septembre 2014

Résumé

La communauté LGBT, en Suisse, s'organise sous une forme associative depuis presque un siècle. Ce mouvement social a connu plusieurs courants durant son histoire, en fonction d'une part des réponses de la société envers ce groupe et d'autre part, des événements sociaux de l'époque. Dans un premier temps invisibilisée de l'espace public, les mouvements révolutionnaires qui ont secoué la fin des années 60 aux Etats-Unis, puis en Europe, entraînent un mouvement de dévoilement, plus connu sous le terme de "coming out". La crise du Sida, au début des années 80 et l'engagement de cette communauté dans la prévention de ce fléau amorce un changement dans les représentations de ces personnes auprès des pouvoirs publics. La forte mortalité, liée à la maladie, visibilisera également les inégalités de droits pour les couples de même sexe et qui mèneront à l'obtention d'un statut social par la loi sur le partenariat enregistré (LPart.)

En Valais, dans un contexte réfractaire à la diversité sexuelle, deux hommes homosexuels, sous l'impulsion de l'Antenne Sida du Valais romand, créent l'association Alpagai. Cette association a pour but d'offrir un espace d'échange et de dialogue aux personnes concernées par l'orientation sexuelle et l'identité de genre mais également de lutter activement contre les discriminations vécues par cette population.

Durant vingt ans, des femmes et des hommes se sont engagés à maintenir un espace communautaire, solidaire et sécuritaire pour les personnes LGBT dans ce canton. Ils ont également apporté un visage à cette population et à leurs problématiques. Leur inscription dans différents groupes de travail dans le domaine de la prévention de la santé sexuelle et de la détresse existentielle, démontre une volonté participative des membres de cette communauté dans les réponses apportées par les pouvoirs publics aux problématiques les concernant.

Malgré ces vingt ans d'activités, les rapports entretenus avec les pouvoirs publics semblent souffrir du tabou entourant les questions liées à la sexualité, et en particulier à la diversité sexuelle, dans notre société et, de ce fait, entraîner une difficile reconnaissance de l'expertise développée sur les thématiques d'orientation sexuelle et d'identité de genre par les personnes engagées dans les actions en collaboration avec les pouvoirs publics.

Pourtant, les expériences vécues et les actions entreprises par ces bénévoles apportent une visibilité sur les stratégies et le rôle des acteurs en présence, mises en place face aux problématiques sociales soulevées par cette communauté. La rencontre et les échanges sur les pratiques issues de l'action associative pourraient favoriser le développement d'outils et de ressources dans l'accompagnement de ces personnes, par des professionnels du travail social et encore peu exploités à ce jour.

Mots clés

Communauté LGBT, association, organisation communautaire, homophobie, discrimination

Remerciements

La réalisation de ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de ma directrice de mémoire, Mme. Clothilde Pallazzo-Crettol. Merci pour ses relectures, ses bonnes questions au bon moment et ces échanges si enrichissants.

Un remerciement tout particulier aux bénévoles de l'association Alpagai qui m'ont fait confiance et ont partagé leurs expériences en toute sincérité. Un grand merci à vous !

Merci à ma famille et mes ami-e-s pour leur soutien inconditionnel dans les moments de doute et face aux difficultés durant la rédaction de ce travail.

A Damien pour m'avoir encouragé à reprendre mes études et pour la précieuse correction de ce texte.

Enfin, un énorme merci à Cyril pour sa patience, sa compréhension et ses encouragements.

Avertissement

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteur. Ce travail ne représente pas une prise de position du comité actuel de l'association Alpagai.

Sigles et acronymes

| | |
|--------|---|
| ASS : | Aide Suisse contre le Sida |
| FHAR : | Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire |
| FSF : | Femme ayant des rapports sexuels avec une femme |
| GHOG : | Groupe Homosexuel de Genève |
| HSH : | Homme ayant des rapports sexuels avec un homme |
| IPVR : | anciennement Institutions Psychiatriques du Valais romand |
| LGBT : | communauté des personnes lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, trans |
| MLF : | Mouvement de Libération des Femmes |
| PSV : | Promotion Santé Valais |
| sida : | syndrome de l'immuno déficience acquise |
| SIPE : | centres en Sexualité, Information, Prévention, Education |
| vih : | virus d'immunodéficience humaine |

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1. INTRODUCTION | 7 |
| 1.1. QUESTION DE RECHERCHE INITIALE | 7 |
| 1.2. CHOIX DE LA QUESTION DE RECHERCHE..... | 7 |
| 1.3. MOTIVATIONS..... | 8 |
| 2. CADRE THEORIQUE..... | 9 |
| 2.1. HISTOIRE DU MOUVEMENT SOCIAL LGBT | 9 |
| 2.1.1. LA CLANDESTINITE DES HOMOPHILES | 10 |
| 2.1.2. LA REVOLUTION DU PLACARD | 11 |
| 2.1.3. LA CRISE DU SIDA | 13 |
| 2.1.4. VERS LA RECONNAISSANCE | 14 |
| 2.1.5. UNE ASSOCIATION EN VALAIS | 15 |
| 2.2. LE MOUVEMENT SOCIAL ET SON ORGANISATION | 17 |
| 2.2.1. LES OUTILS DU CHANGEMENT SOCIAL | 18 |
| 2.2.2. L'ENTRAIDE AUTOGEREE | 18 |
| 2.2.3. L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE | 19 |
| 2.2.4. APPROCHES DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE | 19 |
| 2.3. L'ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF | 20 |
| 2.3.1. ASPECTS LEGAUX DE L'ASSOCIATION | 20 |
| 2.3.2. ENJEUX ET INSCRIPTION DANS L'ESPACE PUBLIC | 20 |
| 2.3.3. LES FACTEURS DE FRAGILITE DES ASSOCIATIONS | 21 |
| 2.3.4. L'ENTRAIDE ET LE BENEVOLAT | 21 |
| 2.3.5. LES MOTIVATIONS AU BENEVOLAT | 22 |
| 2.3.6. FINANCEMENT D'UNE ASSOCIATION | 23 |
| 2.3.7. ACTION COLLECTIVE ET INTERVENTION SOCIALE | 24 |
| 3. LA POPULATIONS LGBT | 27 |
| 3.1. LA POPULATION LGBT VALAISANNE..... | 27 |
| 3.2. L'IDENTITE ET LA COMMUNAUTE | 27 |
| 3.3. LES STRATEGIES IDENTITAIRES HOMOSEXUELLES. | 28 |
| 3.4. L'HETERONORMATIVITE ET L'HOMOPHOBIE | 29 |
| 3.4.1. HOMOPHOBIE INTERIORISEE | 31 |
| 3.4.2. DETRESSE EXISTENTIELLE | 32 |
| 3.5. INVISIBILITE RENFORCEE DANS LES REGIONS PERIPHERIQUES | 32 |
| 3.5.1. ISOLEMENT | 33 |
| 3.6. LES INEGALITES SOCIALES | 33 |
| 3.7. L'ENTOURAGE DES PERSONNES LGBT | 34 |
| 4. PROBLEMATIQUE | 35 |
| 5. METHODOLOGIE | 36 |
| 5.1. ECHANTILLONS DES REpondant·E·S..... | 36 |
| 5.2. GARANTIE D'ANONYMAT | 36 |
| 6. RESULTATS ET ANALYSE | 37 |
| 6.1. LES REpondant·E·S..... | 37 |
| 6.1.1. PARCOURS DES REpondant·E·S | 38 |
| 6.1.2. MOTIVATIONS ET ENGAGEMENT | 39 |
| 6.1.3. S'INVESTIR POUR CONSTRUIRE SA FIERTE HOMOSEXUELLE | 41 |
| 6.1.4. LES FACTEURS DE DESENGAGEMENT | 42 |

| | |
|---|-----------|
| 6.2. UNE ACTION ASSOCIATIVE QUI RENFORCE | 44 |
| 6.2.1. DES STRATEGIES COMMUNAUTAIRES INTEGRATIVES | 45 |
| 6.3. POPULATIONS, PROBLEMATIQUES ET REPONSES APORTEES | 46 |
| 6.3.1. LES PUBLICS DE L'ASSOCIATION | 47 |
| 6.3.2. L'EXPERIENCE DE LA SOUFFRANCE COMME OUTIL DE TRANSMISSION | 50 |
| 6.3.3. DES DIFFICULTES INTERNES A LA COMMUNAUTE | 52 |
| 6.3.4. LES REPONSES APORTEES | 54 |
| 6.4. L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ACTION ASSOCIATIVE | 57 |
| 6.4.1. EXPERIENCES DE COLLABORATION DES REpondant·e·s | 58 |
| 6.4.2. RAPPORTS ENTRE LES ACTEURS EN PRESENCE | 59 |
| 6.4.3. VERS UNE PROFESSIONNALISATION DE L'ACTION ASSOCIATIVE ? | 62 |
| | |
| 7. CONCLUSION GENERALE | 63 |
| | |
| 7.1. REPOSE A LA QUESTION DE RECHERCHE..... | 64 |
| 7.2. PISTES D'ACTION..... | 65 |
| 7.3. POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL..... | 67 |
| 7.4. POSITIONNEMENT PERSONNEL..... | 68 |
| 7.5. APPRENTISSAGES REALISES..... | 69 |
| | |
| 8. BIBLIOGRAPHIE | 70 |
| 8.1. OUVRAGES | 70 |
| 8.2. CYBEROGRAPHIE | 73 |
| 8.3. DOCUMENTAIRES | 73 |
| | |
| 9. ANNEXES | 74 |
| ANNEXE A : INVITATION « JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE » | 75 |
| ANNEXE B : AFFICHE SPECTACLE « A TAPETTES ET A ROULETTE » DE YANN MERCANTON | 76 |
| ANNEXE C : CARTE ANNIVERSAIRE « 15 ANS ALPAGAI » | 77 |
| ANNEXE D : GRILLE D'ENTRETIEN | 78 |
| ANNEXE E : LISTE DES RESSOURCES ASSOCIATIVES LGBT DE SUISSE ROMANDE | 83 |

1. Introduction

Depuis quelques années, la communauté LGBT a connu une évolution sur le plan de l'égalité des droits, grâce au travail des associations militant pour la cause de cette population. Depuis 30 ans, pour la plus ancienne de ces associations toujours en activité, en suisse romande, elles apportent un soutien, une écoute, des informations et des espaces de socialisation aux personnes concernées par l'identité de genre et l'orientation sexuelle.

Lors de mes recherches sur les questions sociétales liées à cette population, j'ai pu constater l'absence de travaux relatifs aux organisations de la société civile dans ce domaine en Suisse et plus particulièrement dans les régions périphériques. En effet, il n'existe aucune recherche liée à leur fonctionnement, leurs pratiques et les réseaux qu'elles constituent dans des contextes pouvant être réfractaires. Je pense néanmoins que ces organisations ont beaucoup à nous apprendre par les expériences vécues et le soutien qu'elles apportent à leurs membres.

A l'heure où la conscientisation des pouvoirs publics en matière de détresse existentielle en lien avec cette population semble se mettre en place en Valais et dans d'autres cantons, je me questionne sur le rôle des bénévoles de l'action associative de cette communauté.

1.1. Question de recherche initiale

Comment les bénévoles d'une association homosexuelle mixte comme Alpagai s'organisent-ils afin d'apporter un soutien face aux problématiques sociales rencontrées par la population LGBT en Valais ?

1.2. Choix de la question de recherche

Le sujet de cette recherche prend comme point de départ une question restée ouverte dans le rapport de recherche mandaté par Promotion Santé Valais (PSV) auprès des Instituts Psychiatriques du Valais romand (IPVr). Susie Rivaz Mossemann propose dans les pistes d'actions de son rapport : «*Une réflexion pourrait donc se faire autour de l'institutionnalisation des bonnes pratiques issues du milieu associatif, pensée comme un mandat de la santé publique afin d'offrir des prestations modulables aux usagers.* » (2010, p.31). Cette hypothèse d'action m'interroge sur ces bonnes pratiques issues d'une association LGBT mais également sur leur possible institutionnalisation et les modalités de participation envisageables dans une collaboration entre une organisation associative de type communautaire et les pouvoirs publics.

De plus, l'absence de recherche sur le fonctionnement et sur les pratiques des bénévoles d'une association LGBT en région périphérique m'a incité à entreprendre mon travail de Bachelor sur cette thématique. D'une part, l'analyse des expériences vécues me permet d'en observer l'évolution. D'autre part, ce travail tend à visibiliser les pratiques, les ressources, le réseau mais également les limites et les besoins exprimés par les personnes engagées auprès de cette association.

1.3. Motivations

Sur un plan personnel, le domaine associatif m'interpelle depuis de nombreuses années. Engagé dans différentes associations du domaine culturel et de l'action sociale, j'ai eu l'occasion d'observer et d'expérimenter la production de liens sociaux et l'amélioration de la qualité de vie qu'elle occasionne. De plus, la dimension de l'action communautaire dans laquelle s'inscrit Alpagai m'interpelle dans mes valeurs personnelles et professionnelles de démocratie, d'égalité et de solidarité.

Sur le plan associatif, cette recherche me touche en ma qualité de membre, ancien membre du comité durant plusieurs années et usager depuis 1998. Durant ces années, j'ai eu l'occasion de voir se succéder différents comités avec des opinions diverses et donc de me questionner sur l'évolution de l'association et sur les motivations de ces personnes à s'engager. Cette recherche me donne l'occasion d'aller à la rencontre de celles et ceux qui ont participé au fil des années et, ainsi d'essayer de constituer un fragment de mémoire de leurs pratiques.

Sur le plan professionnel, les associations de la société civile représentent des acteurs avec lesquels je vais être amené à collaborer, voire à accompagner leur création et leur développement dans le cadre de ma profession d'animateur socioculturel. Ce travail de Bachelor est l'occasion pour moi d'apporter une réflexion sur ce type de collaboration et les enjeux dont il faut tenir compte pour en assurer la pérennisation. Comme l'indique Laville, « *l'expérience des associations est à prendre en considération pour favoriser la démocratisation et la pluralisation de la société.* » (2001, p.140).

Le titre de l'article de Ferrand-Bechmann, « *Si les bénévoles faisaient grèves ?* » m'interroge quant à la pérennisation de cette forme de participation à la collectivité, dans le contexte néo-libéral d'une société comme la nôtre. Comme le souligne la sociologue en prenant exemple sur la France, « *Sans ces 13 millions de personnes engagées dans le social, la santé, la culture, le pacte social s'effondrerait.* » (2012/4, p.40).

2. Cadre théorique

Pour comprendre la situation actuelle dans laquelle les personnes de cette association évoluent, il m'a semblé important de revenir sur l'histoire des mouvements LGBT, leurs différentes organisations et leurs stratégies d'action ayant mené à une reconnaissance partielle et à l'obtention d'un statut légal, comme le démontre la loi sur le partenariat enregistré (Lpart).

Comme l'exprime Savard : « *Les mouvements sociaux ont des racines profondes qui les nourrissent. Les revendications féministes ne datent pas des années 70, pas plus que celles des Amérindiens, ou du mouvement syndical. Une conjoncture peut favoriser l'émergence de certains mouvements sociaux, mais, en général, leur force et leur permanence dépendent d'une longue tradition.* » (1997, p. 80).

Tout comme le travail social actuel découle de différents mouvements sociaux et associatifs et n'a de cesse d'évoluer, en phase avec son époque, les associations LGBT actuelles s'inscrivent, également, dans les réponses de la société envers la diversité sexuelle, et face aux inégalités et aux discriminations dont elles sont l'objet.

Les travaux de Delessert et Voegtli (2012) sur les homosexualités masculines en Suisse, fondent la base de cette partie du cadre théorique. Comme l'indiquent les auteurs, cette mise en lumière de l'homosexualité masculine n'est pas volontaire mais plutôt représentative des inégalités de traitement et de l'invisibilité des femmes lesbiennes dans l'histoire des homosexualités. Comme l'expriment les auteurs : « *l'histoire de l'activisme homosexuel se solde fréquemment par l'éviction ou le départ des lesbiennes. Comme dans le reste de la société suisse, les groupes associatifs sont eux aussi traversés par des enjeux de pouvoir et de domination.* » (2012, p.12).

2.1. Histoire du mouvement social LGBT

« Homosexualité » est un terme issu du domaine de la psychiatrie à la fin du 19^{ème} siècle en Allemagne. La médecine, en se penchant sur les caractéristiques médicales de l'homosexualité, la classe alors dans les maladies mentales. Cette évolution dans la catégorisation des personnes homosexuelles influence le cadre juridique et pénal dans lequel ces pratiques sont criminalisées. Cette médicalisation de l'homosexualité influence la dépénalisation partielle de ces pratiques et ouvre ainsi la voie à l'organisation de ces personnes sous une forme associative.

Les prochains points mettent en lumière les principaux mouvements ayant marqué l'histoire de cette communauté. Ce court résumé ne saurait donc prétendre à l'exhaustivité des formes d'organisations LGBT dans l'histoire. On peut néanmoins distinguer quatre époques sur le plan des stratégies d'action et d'organisation communautaires : la clandestinité, la révolution, la crise du sida et la reconnaissance.

2.1.1. La clandestinité des homosexuels

La première association homosexuelle de Suisse voit le jour en 1931 sous l'impulsion de deux femmes, Laura Thoma et Anna Vock. Elles fondent le « *Damenclub Amicitia* » (2012, p.50), espace de socialisation pour femmes lesbiennes. La revue « *Die Garçonne* » diffuse les informations de l'association. Exclusivement lesbienne jusqu'en 1934, l'association initie alors une collaboration avec Karl Meier, acteur et activiste zurichois, ouvrant ainsi l'association à la population homosexuelle masculine. L'association changera plusieurs fois de nom pour enfin devenir « *Der Kreis-Le Cercle* ».

En 1941, les négociations entre les médecins et les hommes politiques mèneront à une dépénalisation partielle des pratiques homosexuelles.

Delessert et Voegtli l'expliquent ainsi : « *La dépénalisation partielle a été pensée comme un moyen d'éviter certains problèmes sociaux, tels que les chantages, les scandales liés à des procès, ou encore de prévenir le développement d'un militantisme homosexuel par son lien avec un article punissant de manière générale la « publicité donnée aux occasions de débauche ». (art. 210 CPS) »* (2012, p.49).

Bien que dépénalisée à titre individuel, l'homosexualité comme identité sociale n'en est pas moins réduite à la clandestinité et à l'invisibilité dans la société. Cette condition de ne pas encourager à la débauche, inscrite dans la loi, va fortement influencer le fonctionnement de l'association.

« *En outre, il (Karl Meier) signale, le risque que la revue et les réunions au local du club à Zurich soient perçues comme de la propagande, d'où la nécessité de cultiver un certain secret pour pouvoir développer un « milieu » (« Kreis ») de camarades. »* (2012, p.55).

Cette dimension de la propagande, liée à l'orientation sexuelle, influence également les comportements de ces personnes dans leurs interactions avec la population.

Delessert et Voegtli en parlent comme d'une « *intégration des homosexuels par une adhésion à une normalité sociale extrême, pour éviter des ennuis avec la police ou avec la morale. »* (2012, p.56).

Cette « *normification* » (Goffman, 1975, p.44) des personnes entraîne la mise sur pied de stratégies auxquelles les personnes homosexuelles ont recours pour éviter d'être découvertes et discriminées. Le « *Temps Présent* » réalisé par la RTS¹ en 1971 sur la thématique des homosexuels, en est un bon exemple. Un répondant reconnaît avoir épousé une femme pour donner le change à son entourage (1971, 29.10) tout en relatant les difficultés de cette double vie. Un autre répondant s'associe à une femme lesbienne pour dissimuler réciproquement leur orientation sexuelle.

1 Temps Présent du 28.10.1971, « Etre homosexuel », archives de la RTS

La militance dans ce mouvement s'effectue principalement sous la forme d'une revue, « Der Kreis-Le Cercle ». En y introduisant une traduction française, puis grâce à des apports en anglais, la revue s'internationalise et influence le développement d'organisations similaires en Europe. En France, par exemple, un rédacteur occasionnel de la revue suisse, André Baudry, fondera la revue "Arcadie" (Jackson, 2006, p.150) emblématique du mouvement homophile francophone jusque dans les années 80.

En 1967, l'association croulant sous les dettes suite à l'interdiction par la ville de Zurich d'organiser des fêtes dans ses locaux, se dissout. Elle laisse place à de nouveaux groupes homophiles. Au début des années 70, la première association nationale voit le jour sous le nom d'Organisation suisse des homophiles (SOH) (Delessert et Voegtli, 2012, p.66).

Toutefois, les événements sociaux de la fin des années 60 aux Etats-Unis, puis en Europe, vont donner lieu à l'émergence d'une nouvelle vague militante homosexuelle, en opposition avec les stratégies des mouvements homophiles.

2.1.2. La révolution du placard

Un événement à New York, va fortement marquer la mémoire de cette communauté. La ville connaît une forte répression policière envers la population homosexuelle. La nuit du 28 juin 1969, suite à un raid de la police dans un établissement fréquenté par des hommes et des femmes homosexuel·le·s, le "Stone Wall In", des émeutes éclatent entre les client·e·s et les forces de l'ordre. Avertis par les médias, les personnes homosexuelles des quartiers voisins se joignent aux émeutes qui dureront plusieurs jours. Cet événement marquera les esprits comme la première forme d'action collective LGBT contre l'ordre établi et les discriminations vécues. L'année suivante une marche est organisée pour commémorer l'événement. La "Gay Pride" est née (Riethauser, 1999).

Cette forme de revendication publique par l'affichage de son orientation sexuelle dans la rue marque une scission avec les mouvements homophiles, également présents aux Etats-Unis. La visibilité dans l'espace public par le "coming out"² devient alors la stratégie adoptée par les mouvements révolutionnaires homosexuels.

En France également, un événement va marquer la naissance du mouvement révolutionnaire homosexuel. Le 10 mars 1971, un débat en direct sur la chaîne radiophonique française RTL portant sur le thème « l'Homosexualité, ce douloureux problème » sera interrompu par des militant·e·s homosexuel·le·s (Martel, 2002, p.33). Cet événement marquera la première action du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR). Ce groupement composé de femmes lesbiennes issues du MLF, rejointes par des membres d'Arcadie, vise une transformation radicale de la société. Quelques mois après l'émission, le FHAR défilera avec les autres mouvements sociaux lors de la marche du 1^{er} mai 1971.

² Contraction de "coming out the Closet"(sortir du placard), ce terme caractérise l'action de dévoiler publiquement son orientation sexuelle.

Blidon nous apprend : « *Leur participation au défilé du 1er mai 1971 avec des slogans comme ‘nationalisation des usines à paillettes’, ‘l’important, c’est le maquillage’, ‘CRS, desserrez les fesses’ ou ‘nous sommes un fléau social’ constitue une prise de possession collective de l’espace public et un dévoilement brutal qui provoque le départ outré de nombreux militants de gauche.* » (2009,p.3).

L'apparente subversivité et l'humour de ces slogans illustrent une figure emblématique de la lutte révolutionnaire, la "folle". Cette mise en scène du stigmatisme homosexuel s'inscrit dans une stratégie d'action désignée sous le terme de "camp". Pour Le Talec, le "camp" peut être compris comme « *un lien entre l'homosexualité et le monde, un moyen d'intégrer ce monde grâce à un système fondé sur l'humour, d'opérer une transformation d'un stigmatisme disqualifiant en une identification moins péjorative, voire positive* » (2008, p.119).

Contrairement à la marche commémorative des émeutes de Stonewall, organisée aux Etats-Unis, le mouvement révolutionnaire français s'inscrit dans les revendications des groupes sociaux découlant de mai 68. Ainsi, le mouvement des homophiles et celui des révolutionnaires, malgré leurs apparentes oppositions, se rejoignent sur l'enjeu d'une ghettoïsation de la communauté LGBT. Sibalis l'explique ainsi : « *Cependant, aussi bien Arcadie que le FHAR refusaient de voir les homosexuels confinés dans les limites de leur identité sexuelle. Leurs stratégies politiques étaient très éloignées des « politiques identitaires » et du « communautarisme » que les gays français sont aujourd'hui accusés de promouvoir* » (2010, p.13).

La stratégie de ce mouvement repose donc sur la visibilité dans l'espace public mais également sur une revendication militante de transformation de la société et des rapports sociaux englobant différentes causes. Une militante du FHAR, filmée par Carole Roussopoulos dans son documentaire sur ce mouvement, milite contre un ordre social bourgeois, patriarcal et phallocentriste, en appelant à se défendre contre les "hétéroflics" mais également les "homoflics". Cette inclusion des personnes homosexuelles démontre l'injonction à l'hétéronormativité défendue par les mouvements homophiles.

En Suisse romande, cette révolution homosexuelle va également s'observer quelques années plus tard, à Genève. Le groupement d'hommes homosexuels de Genève, le GHOG, utilise également la stratégie du "camp" pour diffuser et donner de l'impact à leur message. Dans un reportage diffusé en 1980 sur la Télévision Suisse Romande, dans le cadre de l'émission "L'antenne est à vous"³, ces militants proposent un film tract pour exprimer leur opinion. En détournant les stéréotypes et les discriminations vécues par les personnes homosexuelles et en les transposant aux hétérosexuelles, tout en jouant de manière théâtrale le stéréotype de la folle, les militants du GHOG utilisent le "camp" pour faire passer leur message.

Plus axée sur un plan politique de transformation de la société, cette organisation invite les militants à rejoindre la lutte contre l'ordre établi. Toutefois, dans un important contexte répressif envers la population homosexuelle genevoise de

³ émission proposant aux associations de se présenter.

l'époque, cette forme de militance par le corps plutôt que par la plume comme pour le mouvement homophile, rend difficile la mobilisation de nouveaux membres et l'association s'éteindra en 1982. Cette intervention télévisuelle apportera ainsi de nombreuses réactions de personnes discriminées en attente de soutien, plutôt que de militants proposant leur engagement dans la lutte.

Ce type d'organisation laisse place alors à de nouvelles formes d'organisation de type identitaire plutôt que révolutionnaire. Pour Delessert et Voegtli, « *On peut ainsi constater la naissance de nouvelles formes de participation au mouvement homosexuel, que l'on peut considérer davantage comme des mobilisations de type "identitaire", et où le terme "gay" est progressivement revendiqué comme mode positif de désignation de soi* » (2012, p.89).

Cette auto-désignation sous le terme "gay" démontre la volonté de ces groupes de s'émanciper et de défendre leurs droits. Un événement va transformer la lutte de cette communauté, comme l'expriment Delessert et Voegtli : « *C'est dans ce contexte de combat pour l'émancipation, pour la revendication de droits et pour l'affirmation d'une identité socio-sexuelle positive, qu'apparaissent les premiers cas de sida* » (2012, p.96).

Le développement de l'épidémie, principalement auprès de la population homosexuelle masculine, constitue le troisième événement secouant la communauté et favorisant le développement de nouvelles stratégies.

2.1.3. La crise du sida

Au début des années 80, les premiers cas de sida sont découverts aux Etats-Unis, puis en Europe. La population homosexuelle masculine, fortement touchée par cette infection, questionne et divise les associations homosexuelles dans leur prise de position face au virus, car elles craignent une stigmatisation supplémentaire de l'homosexualité.

Toutefois, au vu de l'ampleur de l'épidémie et de la nécessité d'informer la population homosexuelle des risques encourus, des hommes homosexuels, actifs dans les groupes de travail homosexuels, s'engagent dans cette lutte.

Comme l'expliquent Delessert et Voegtli « *Le 2 juin 1985, l'Aids-Hilfe Schweiz / Aide suisse contre le sida (ASS) est officiellement fondée à Zürich lors d'une assemblée réunissant quatorze associations homosexuelles. L'Office fédéral de la santé publique devient membre de l'ASS, ce qui constitue un fait sans précédent : c'est la première fois qu'un organe de l'Etat adhère à une association privée, qui plus est fondée par des homosexuels* » (2012, p.105).

L'une des actions de l'ASS sera d'implanter des antennes cantonales afin d'assurer un relais entre les cantons. Comme l'expliquent Delessert et Voegtli : « *A Genève, Dialogai devient la première antenne de l'ASS, et son périodique Dialogai-info sert de vecteur de communication sur la maladie dans l'ensemble de la Romandie.* » (2012, p.106). A l'heure actuelle, elle est la seule association homosexuelle romande à porter ce titre.

Sous l'impulsion des antennes sida cantonales, des associations de personnes homosexuelles voient le jour dans chaque canton romand. On peut émettre l'hypothèse que cette volonté d'un développement de groupes d'entraide et de diffusion de messages de prévention spécifiques à cette population, s'inscrit en réponse aux difficultés rencontrées par les professionnel·le·s engagé·e·s dans les antennes cantonales à identifier cette population en raison de sa clandestinité dans la société. Les difficultés et les discriminations spécifiques vécues par les personnes homosexuelles séropositives peuvent également expliquer la dimension homocentrée du développement de ce type d'association.

Un autre projet de l'ASS sera également de développer un programme de « travailleurs de proximité » issus de la scène associative homosexuelle, engagé par des antennes sida cantonales.

Avec l'évolution des représentations sur la maladie et son développement dans la population générale, Delessert et Voegtli constatent un phénomène de « *déshomosexualisation* » de la lutte (2012, p.108). Ils l'expliquent ainsi « *Ces crises mènent à une première professionnalisation au sein des associations (antennes cantonales de l'ASS), avec l'arrivée de travailleuses, puis de travailleurs de la santé et du social, et à une remise en question de l'autorité des premiers engagés.* » (2012, p.108).

Toutefois, cette maladie, bien que terrible, permettra à la communauté homosexuelle de s'engager, et, ainsi, changer les représentations la concernant, par leur mobilisation dans la lutte mais, également, par la visibilité apportée aux inégalités relatives à la reconnaissance des couples de même sexe. En effet, la relation entre personnes homosexuelles n'étant, à l'époque, pas reconnue par la loi, elle engendre des inégalités sur le droit de visite ou des prises de décisions médicales mais également, en matière de droit de succession, lors du décès de la personne.

En Suisse, les associations des femmes lesbiennes (LOS) en 1989, puis des hommes homosexuels "Pink Cross" en 1993, voient le jour. Leur mission est de militer, auprès des politiques sur le plan national, pour porter les revendications des associations auprès des pouvoirs publics. Les associations cantonales, membres de ces associations faitières, jouent un rôle de relais sur le plan cantonal. Les actions militantes menées par ces organisations mèneront au quatrième événement pour cette population, un premier pas vers la reconnaissance et l'égalité des droits, par l'entrée en vigueur de la loi sur le partenariat enregistré (LPart).

2.1.4. Vers la reconnaissance

Le 18 juin 2004, le peuple suisse donnera raison aux associations LGBT en acceptant la loi sur le Partenariat enregistré. Cette loi de type identitaire, puisque spécifique aux personnes homosexuelles, s'accompagne néanmoins de restrictions relatives à la filiation et à la procréation médicalement assistée.

Comme l'exprime Alicia Parel, secrétaire générale de Pink Cross, dans le numéro 16 de la revue Remaids, cette loi s'inscrit dans une logique « *d'apartheid* » (2013 p.11). En effet, en amenant une distinction entre le mariage civil et le partenariat

enregistré, elle place les personnes homosexuelles dans une injonction à dévoiler leur orientation sexuelle.

Toutefois, bien que les membres de cette communauté aient obtenu une reconnaissance et un statut légal spécifique par la loi sur le Partenariat enregistré, les revendications des associations LGBT romandes peinent à trouver des interlocuteurs sur le plan de la prévention et de l'éducation.

Comme l'expliquent Delessert et Voegtli : « *Par ailleurs, le suicide des jeunes reste alarmant, et, dans un grand nombre de cantons, les associations peinent à être acceptées comme des partenaires d'information et de prévention de l'homophobie dans le domaine scolaire et éducatif* » (2012, p.121).

Bien que les personnes LGBT soient mieux intégrées dans la société, le chemin pour la reconnaissance globale et les transformations nécessaires de la société face aux inégalités qu'elles subissent est encore long.

2.1.5. Une association en Valais

L'histoire de cette association est peu formalisée et pour la réalisation de ce chapitre, je me suis servi de la revue de presse du quotidien valaisan "Le Nouvelliste". Le présent chapitre ne saurait donc représenter l'ensemble des actions et activités proposées par cette association.

Un article paru le 24 novembre 1994 annonce la future création d'une association homosexuelle en Valais portant le nom d'Alpagai. L'article met en évidence l'implication de l'Antenne Sida du Valais romand dans le développement de cette organisation et les projets de collaboration annoncés avant sa constitution. L'article nous apprend que « *Pour mener à bien des actions de prévention ciblées, Alpagai et l'Antenne sida du Valais ont décidé d'unir leurs efforts. C'est d'ailleurs l'Office fédéral de la santé publique qui demande aux antennes cantonales de promouvoir des réseaux de ce type* » (Le Nouvelliste, 24.11.1994, p.13).

Ce soutien au développement d'associations de ce type peut s'expliquer par l'invisibilité de cette population dans la population générale et donc la difficile diffusion de messages de prévention adaptés aux gays. Comme l'explique Bernadette Gagliardi, coordinatrice de l'Antenne sida du Valais en 1994 : « *Dans le contexte d'une épidémie, fait-elle observer, il n'y a pas pire situation que la clandestinité* » (Le Nouvelliste, 24.11.1994, p.13).

L'association voit le jour le 19 décembre 1994. L'inauguration de ses locaux sera rapportée par le quotidien valaisan. L'article nous apprend que « *l'association est engagée dans la lutte contre le sida et le soutien aux malades, ainsi que contre toute forme de discrimination à l'égard des homosexuels* » (Le Nouvelliste, 19.12.1994, p.13).

Comme l'expliquent Delessert et Voegtli en parlant des associations sous leur forme actuelle « *Les luttes contre les discriminations demeurent centrales, mais les associations mettent en évidence, de plus en plus, la nécessité d'offrir des*

lieux de sociabilité, d'échange et d'information à la "communauté homosexuelle" ». (2012, p.96).

Cette dimension de l'action associative est également présente dans le développement de l'association Alpagai, comme l'explique Alexandre Vogt, président de l'association en 1998 : « *Dès le début, nous avons eu à cœur d'offrir un espace convivial de détente et de discussion, assorti d'une bibliothèque composée d'ouvrages et revues informatives sur l'homosexualité et le sida* » (Le Nouvelliste, 29.04.1998, p.37)

Le développement d'un espace de rencontre hebdomadaire propose aux personnes concernées un soutien apporté par des personnes concernées personnellement par les thématiques de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, et, ainsi, favoriser un partage des expériences et des informations entre les membres.

Avec les années, l'association s'est développée en tissant des liens avec les organismes et institutions en lien avec les problématiques rencontrées par cette population. Comme nous l'apprend Henry de Wolff, président de l'association en 2001, Alpagai est approchée par l'association « Parspas » spécialisée dans la problématique du suicide en Suisse (Le Nouvelliste, 06.07.2002, p.29). Toutefois, le président remarque également le travail à accomplir pour aborder la problématique de l'homophobie dans les écoles.

En 2008, une action sera réalisée en collaboration avec la Ferme Asile à Sion. Une exposition éducative réalisée par l'association Dialogai, « *Enlevez les étiquettes !* » sera présentée (Annexe A). Une rencontre avec les membres de l'association Alpagai y sera programmée le 17 mai dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie.

Les 15 ans de l'association l'année suivante, seront également l'opportunité de développer des actions visant l'ensemble de la population et les institutions publiques. Comme nous l'apprend le quotidien valaisan « *A l'occasion de ses 15 ans, Alpagai, l'association valaisanne des personnes homosexuelles a lancé une campagne de sensibilisation avec un spectacle 'A tapette et roulette', puis avec la diffusion d'une carte illustrée par Marie-Antoinette Goret.* » (Le Nouvelliste, 25.05.09, p.21) (annexe B et C).

Cette campagne a pour but « *que les autres institutions sachent que nous existons, pour qu'une collaboration s'instaure* » (Le Nouvelliste, 25.05.09, p21.), l'explique Barbara Lanthemann, alors secrétaire générale d'Alpagai.

Sur le plan de la santé, l'association s'engage auprès des organismes de la santé sexuelle, sous l'égide du département de la santé publique valaisan, comme nous l'apprend le communiqué de presse portant sur une brochure de prévention des infections sexuellement transmissibles : « *En mars de cette année, l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) a lancé une nouvelle campagne de prévention du VIH/sida qui intègre les infections sexuellement transmissibles. L'Institut Central de l'Hôpital du Valais (ICHV), les centres Sexualité Information Prévention Education (SIPE), les antennes Sida du Valais et l'association homosexuelle*

valaisanne Alpagai lui emboîtent le pas et proposent une nouvelle brochure d'informations ainsi que des affiches. »⁴

Ce développement s'observe également par l'inscription de l'association au Réseau Entraide qui regroupe les associations et les institutions actives dans le domaine de la santé mentale, principalement autour de la thématique du suicide.

Les buts actuels de l'association, annoncés sur la plate-forme du Réseau Entraide sont :

- Offrir un lieu de dialogue, d'information et de soutien pour les personnes homosexuelles. Apporter un élément de réponse face à l'ignorance, le questionnement, les réactions de crainte voire de mépris envers des personnes homosexuelles, bi ou trans (LGBT) ;
- Défendre les intérêts de ses membres et de lutter activement contre l'homophobie, la discrimination, la violence sous toutes ses formes à l'encontre des LGBT ;
- Lutter activement dans la prévention du sida et autres IST auprès de la communauté homosexuelle valaisanne ;
- Favoriser le dialogue avec les partenaires sociaux, les associations locales et les diverses institutions du canton

L'histoire de cette communauté et le développement d'une association en Valais nous appellent à observer le mouvement social et ses différentes organisations.

2.2. Le mouvement social et son organisation

Le mouvement social homosexuel, présent dans les luttes des années 60 en Europe, nous invite à développer ce point. Savard en donne cette définition : « *Un mouvement social est un ensemble organisé de groupes, de personnes et d'institutions qui militent en faveur d'une cause en dénonçant des injustices et en proposant des stratégies de changement à court et à plus long terme* » (1997, p. 76).

Le mouvement social vise donc à apporter un changement aux inégalités subies par des groupes de personnes dans la société. Le mouvement social tend à une redistribution des pouvoirs et une amélioration de la qualité de vie de ces personnes.

Pour atteindre ses objectifs de transformation de la société, le mouvement social doit recourir à différents outils favorisant la diffusion de nouvelles valeurs auprès de la population. Dans son ouvrage, Savard propose trois outils, facteurs de la transformation d'une société : l'éducation, la culture et l'Etat.

⁴ http://www.vs.ch/Press/DS_3/ACC-2011-05-17-18598/fr/Com_fr.pdf

2.2.1. Les outils du changement social

Pour Savard, l'éducation est le premier outil de la transformation sociale. Il la définit comme telle : « *On peut définir l'EDUCATION comme l'action qu'exerce une génération sur une autre pour l'amener à s'intégrer à la société* » (1997, p.181).

La culture et les valeurs d'une société sont donc transmises d'une génération à une autre par les institutions actives dans l'éducation des personnes.

Le second outil relaté est la culture. L'auteur l'explique ainsi : « *Les émotions provoquées par la musique, la poésie, la littérature, le cinéma ou l'art peuvent transformer notre façon de voir et d'agir* » (1997, p.227).

Ainsi, les œuvres artistiques influencent notre perception de notre époque et l'évolution de nos représentations sur les thématiques abordées.

Enfin, le troisième outil proposé aux mouvements sociaux, s'inscrit dans les fonctions portées par l'Etat. « *L'Etat doit notamment chercher à prévenir les problèmes sociaux et aider à en trouver les causes et éventuellement à les résoudre* » (1997, p.287).

Ces trois facteurs du changement social s'inscrivent donc dans une dimension politique pour influencer sur les messages et, ainsi, favoriser la transformation des valeurs souhaitées. Toutefois, sur ce point, Savard apporte une distinction entre la notion de la politique, comprise comme l'ensemble des institutions et outils traditionnels du pouvoir, et le politique, compris comme les interactions interpersonnelles. Il l'explique ainsi :

« *Cependant, le pouvoir n'est pas exercé seulement dans les institutions politiques, mais aussi dans la famille, au travail, à l'école, dans le quartier, c'est-à-dire partout où l'individu joue un rôle social. Ces lieux sociaux sont des lieux d'exercice du pouvoir et d'action politique en un sens qui dépasse la politique institutionnelle et rejoint le politique au sens large* » (1997, p.82).

Ce rapport au politique sur un plan individuel comprend toutes les prises de position et les interventions personnelles contre une inégalité ou une discrimination observée dans son environnement direct.

Comme nous avons pu l'observer dans l'histoire de l'association Alpagai, son organisation primaire s'est effectuée dans une dynamique d'entraide autogérée, organisée bénévolement, par et pour les personnes LGBT et leurs proches.

2.2.2. L'entraide autogérée

Au vu de son aspect d'association visant l'entraide entre les membres d'un groupe touché par des problématiques similaires, il semble utile de développer les concepts des groupes d'entraide autogérés.

Romeder en donne cette définition : « *Les groupes d'entraide sont des petits groupes autonomes et ouverts qui se réunissent régulièrement. Victimes d'une crise ou d'un bouleversement commun dans leur existence, les membres de ces*

groupes partagent un vécu commun de souffrance et un sentiment d'égalité. Leur activité primordiale est l'entraide personnelle qui prend souvent la forme de soutien moral, par le partage d'expérience et d'information, et par la discussion. Souvent aussi les membres ont des activités orientées vers les changements sociaux. Leur activité est bénévole, autrement dit, gratuite et libre » (1989, p.34).

Alpagai, de par son engagement auprès de la population homosexuelle, dans un premier temps, puis élargi aux populations LGBT ; son développement d'un espace communautaire favorisant la rencontre et le partage d'expériences, s'est organisé initialement sous une forme d'entraide autogérée, face aux difficultés rencontrées par cette population, dans un espace public fortement hétéronormatif et réfractaire à la diversité sexuelle.

Toutefois, le développement de liens et de partenariat avec des organisations privées et publiques, principalement dans le domaine de la santé et dans une moindre mesure de la culture, démontre l'évolution de l'association vers une approche d'organisation de type communautaire.

2.2.3. L'organisation communautaire

Pour Planet-Raymond : *« L'action communautaire désigne toutes initiatives issues de personnes, de groupes communautaires, de communautés (géographique locale, régionale, nationale ; d'intérêts ; d'identités) visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun » (2011, p.XII)*

Cette définition peut donc se comprendre comme l'organisation concertée d'individus volontaires, partageant des intérêts et des besoins communs, formant ainsi une communauté, dont le but est de trouver des solutions collectives à un problème et d'influer sur leur environnement pour en améliorer la situation. C'est la situation actuelle pour l'association Alpagai, comme nous l'avons observé plus haut.

Une organisation communautaire peut se développer selon différentes stratégies, en fonction des acteurs en présence et des réponses de la société à leurs revendications.

2.2.4. Approches de l'organisation communautaire

Perreault définit trois approches de l'organisation communautaire. La première consiste en la recherche d'un consensus par les pouvoirs publics. Il la caractérise comme *« une technique auxiliaire à la planification et à la prise de décision des instances de pouvoir, technique qui vise à obtenir un consensus d'une communauté sur l'organisation de certains services » (Perreault, 2013, p.19).*

L'auteur souligne toutefois les biais de cette approche. *« Quand les instances ne font que consulter sans impliquer les communautés dans les prises de décision finales, on risque de recevoir des critiques fort négatives et d'obtenir le contraire de ce qui était souhaité » (Perreault, 2013, p.19).*

Dans cette première approche, les organisations communautaires sont concertées en vue d'en obtenir l'approbation concernant des projets conçus et proposés par les institutions publiques de manière exogène à la population.

Une seconde approche s'inscrit dans le développement de son réseau afin de donner plus de poids à leurs revendications. L'auteur écrit « (cette approche) *vise plutôt l'intégration sociale en cherchant à favoriser les communications dans toutes les directions, du local au municipal, au national, voire à l'international, et en consolidant les sentiments d'appartenance par des moyens appropriés, qui peuvent varier, des loisirs aux activités politiques »* (Perreault, 2013, p.19).

La troisième approche s'appuie quand à elle sur la stratégie du conflit visant une redistribution du pouvoir. Les exemples cités par Saul Alinsky dans son action auprès des populations défavorisées de Chicago illustrent ce type d'approche. Selon Saul Alinsky : « *Toutes les organisations que l'homme connaît, du gouvernement jusqu'au bas de l'échelle, ont toujours eu pour raison d'être de s'organiser en vue d'obtenir le pouvoir, à seule fin de réaliser ou de faire avancer le projet commun »* (Alinsky, 1976, p.112).

L'organisation communautaire apparaît donc comme un moyen pour les communautés sous-représentées d'obtenir une reconnaissance de leurs revendications par les pouvoirs publics. Elles acquièrent ainsi plus de pouvoir pour mener à bien leurs projets et faire entendre leur voix dans l'organisation de la société Cette approche peut également être désignée sous le terme "action de réseau"

2.3. L'association à but non lucratif

Les membres fondateurs d'Alpagai ont opté pour la forme de l'association à but non lucratif. C'est pourquoi nous en développons ci-après quelques dimensions : aspects légaux, enjeux et inscription dans l'espace public.

2.3.1. Aspects légaux de l'association

La première forme juridique des associations découle du code civil suisse du 10 décembre 1907. Appartenant au droit des personnes, une association désigne la réunion de plusieurs personnes organisées dans un but commun.

L'association est alors considérée par la loi comme une personne morale. Nous retenons ici que selon l'article 60 du CCS, « *Les associations politiques, religieuses, scientifiques, artistiques, de bienfaisance, de récréation ou autres qui n'ont pas un but économique acquièrent la personnalité dès qu'elles expriment dans leurs statuts la volonté d'être organisées corporativement. »*

2.3.2. Enjeux et inscription dans l'espace public

Selon Laville, les associations composent un secteur spécifique entre le marché et l'Etat. « *Ce secteur caractérisé comme une réaction aux insuffisances de l'État et du marché peut se voir attribuer la tâche ambitieuse d'endiguer les perturbations affectant l'émancipation individuelle ou l'intégration sociale, dans un contexte d'effritement du salariat »*(2001, p64).

Ces associations jouent un rôle essentiel au développement démocratique de la société de par la conscientisation des problématiques sociales auxquelles elles répondent ainsi que dans la possible participation citoyenne qu'elles initient. « *L'action associative, issue de la rencontre entre personnes, ouvre à l'espace public, c'est-à-dire qu'elle offre à ces personnes la possibilité de contribuer à la construction d'un monde commun indispensable à la démocratie, à travers un engagement volontaire ménageant la pluralité des opinions, la conflictualité des intérêts et la différence des perspectives* » (Laville, 2001, p.64).

Faure et Thin affirment qu' « *En effet, dans la confrontation aux institutions et aux pouvoirs publics – confrontation qui croise recherche de reconnaissance et revendications de droits – c'est une sorte de socialisation militante en même temps qu'un capital social qui se construit* » (2007, p.79)

Pour Chaniel, l'association représente « *un espace intermédiaire, à cheval entre le privé et le public* ». Il la définit comme une « *socialité primaire* » représentant des « *espaces publics secondaires nécessaire au fonctionnement démocratique de notre société* » (2001, p.156).

2.3.3. Les facteurs de fragilité des associations

Une recherche sur les difficultés rencontrées par les associations nous permet de dégager les points importants à observer dans le fonctionnement de ce type d'organisation. L'enquête menée par Tchernonog et Vercamer, rapporte les facteurs de fragilité les plus représentés dans le monde associatif (2012, p.10) :

- *Difficultés à trouver des dirigeants bénévoles pour renouveler les structures dirigeantes*
- *Baisse des subventions publiques*
- *Baisse des financements publics de toutes formes*
- *Difficultés à trouver ou conserver les bénévoles ayant les qualifications utiles à l'association*
- *Trésorerie ou fonds de roulements insuffisants pour faire face à d'éventuelles difficultés*
- *Poids des contrôles ou contraintes croissantes imposées par les pouvoirs publics*

Ces facteurs de fragilité peuvent se regrouper en trois thématiques, essentielles au développement des associations : la dimension économique, les liens entretenus avec les pouvoirs publics et le bénévolat.

2.3.4. L'entraide et le bénévolat

A ce point, il me semble important d'apporter une précision sur les termes d'entraide et de bénévolat. Lehmann les distingue comme suit :

« *Dans une perspective d'entraide autogérée, on est d'abord tourné vers l'« aide à soi », sur un problème partagé avec d'autres personnes ; on échange des expériences, des connaissances ou des compétences. Dans le bénévolat au*

contraire, on n'a en principe pas de problème personnel. Ou du moins, ils sont tus et cachés ! » (2011, p.6)

Selon Ferrand-Bechmann (2012, pp. 39-40), la ou le bénévole se caractérise par trois critères :

- *L'invisibilité de son action*
- *La non-rémunération de son travail*
- *La liberté d'adhérer ou de quitter l'association quand bon lui semble*

L'un des enjeux principaux pour les associations est donc la valorisation des actions des bénévoles, la stimulation de leurs motivations et leur fidélisation. Etant libres de s'engager ou de quitter leur poste quand bon leur semble, leurs motivations à s'engager sont importantes à identifier.

2.3.5. Les motivations au bénévolat

La motivation à s'engager auprès d'une association peut varier d'une personne à l'autre et se composer de différents motifs plus ou moins prépondérants dans la décision de donner de son temps à un projet commun.

L'enquête de Prouteau et Wolff sur les bénévoles dans la vie associative permet d'identifier les motivations les plus citées par les bénévoles des associations participantes (2004, p.27).

- Être utile à la société, faire quelque chose pour les autres
- Rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations, se faire des amis
- S'épanouir, occuper son temps libre
- Défendre une cause
- Faire respecter ses droits et ceux des autres
- Aider, défendre les intérêts de ses enfants ou de son entourage
- Avoir accès à des renseignements ou des services, bénéficier des activités

Comme l'explique les auteurs de l'enquête, les motivations peuvent être multiples et nécessitent une évaluation pour en identifier celle qui est prépondérante dans la décision du bénévole de s'engager. Dieu les classe en trois champs : les « *motivations morales et idéologiques* » (défendre des valeurs, projet de société), « *les motivations altruistes* » (aider les autres, utilité sociale) « *et les motivations instrumentales affectives* » (élargir son réseau social et amical) « *ou utilitaristes* » (acquisition de compétence, développement de son réseau professionnel) (2011, p.3).

Un autre aspect est intéressant à observer quand à la constance de l'engagement des bénévoles dans une association. En effet, comme le remarque l'auteure précitée, « *les responsables d'associations constatent des entrées et sorties rapides (dans les deux premières années de l'engagement). Il s'agirait de volontaires qui n'ont pas 'trouvé leur place' dans l'association ou douteraient de l'efficacité de leur action.* » (2011, p.20). Ces mouvements d'entrée et de sortie peuvent également participer à la fragilisation des associations par la constante remise à jour des nouveaux engagés et de leur volonté à participer à des actions

communes. Ainsi, pour assurer une certaine pérennisation dans ces actions, l'association doit développer un réseau de bénévoles auquel se fier pour assurer les événements courants de la vie associative.

Le maintien d'un bénévole à son poste, nous l'avons vu, est un enjeu capital pour la survie et le développement d'une association. Elle doit donc mobiliser ses ressources et encourager l'engagement de ces bénévoles. Toutefois, on observe une évolution dans l'engagement des personnes auprès des associations. Au fil des années, les changements de mentalités et l'individualisation liés au courant néo-libéral du marché déstabilisent également le monde associatif. Eme constate « *De plus en plus, le processus s'inverse : c'est à partir de leur projet personnel que les individus s'engagent dans les associations où ils s'investissent de manière plus précaire, plus ponctuelle que par le passé* » (2001, p.57).

Cette évolution dans l'engagement des bénévoles pour des projets personnels peut donc fragiliser les associations dans leur fonctionnement. Comme l'indique l'auteur: « *Une polarité nouvelle entre projets associatifs et projets personnels se fait jour qui n'est pas sans interroger les modes de fonctionnements actuels des associations* » (Eme, 2001, p.31).

Le constat d'un engagement plus fractionné interpelle sur les facteurs influant le maintien de la mobilisation des bénévoles. Havard Duclos et Nicourd identifient quatre points d'ancrage dans l'engagement associatif: « *Les individus construisent dans ces espaces un sens, une signification, pour les autres (être utile, faire reculer la misère, l'injustice), mais également pour leur propre trajectoire (donner un sens à sa vie) ; ils y trouvent aussi des gratifications (des rencontres, du plaisir, des opportunités professionnelles) ; ils sont enfin en correspondance avec les engagements valorisés de leur époque* » (2005, p17).

Une évaluation des motifs de l'engagement, du maintien ou du retrait d'un bénévole dans une association pointe les éléments sur lesquels repose la pérennité de l'action associative.

La dimension économique, nous l'avons vu, est un autre facteur de fragilisation auquel les associations sont confrontées dans la réalisation de leur mission.

2.3.6. Financement d'une association

Sans but lucratif, l'association n'en reste pas moins soumise à une réalité économique pour assurer son fonctionnement et sa pérennisation. « *Les cotisations des membres et le produit de leurs activités sont les principales sources de financement internes de l'association. Les aides, les dons, les legs, les partenariats, et les subventions publiques sont les sources de financement externe de l'association* » (Collaud, 2009, p.104).

L'exemple de l'association Alpagai montre que le recours à un local pour remplir ses missions représente une charge financière supplémentaire pour celle-ci.

Pour étendre son action, l'association peut être amenée à militer auprès des pouvoirs publics en vue d'une reconnaissance de l'utilité de ses actions, sous la forme d'une subvention. Cette reconnaissance d'une problématique sociale pose

la question de la professionnalisation de l'action associative et de son éventuelle institutionnalisation.

Qu'advient-il dans ces conditions de l'autonomie et de l'indépendance ? Comment une association peut-elle conserver son droit de cité et son identité propre face aux institutions publiques qui la subventionnent ? Eme parle même d'une crise de l'association. Il l'explique ainsi :

« Cette crise est due à l'emprise grandissante des logiques technico-instrumentales (économisation, professionnalisation, esprit gestionnaire et entrepreneurial, affaiblissement des perspectives militantes, inscription dans les systèmes de pouvoir, etc.) au détriment des logiques civiques de solidarité entre leurs membres (souci de soi) ou à l'égard d'autres sujets sociaux (souci de l'autre) en fonction d'une visée politique de transformation de la société » (Eme, 2001, p.28).

Cette crise met en lumière les enjeux encourus par une association lors de sa professionnalisation institutionnelle et les contraintes relatives à cette évolution. Dans quelle mesure la professionnalisation peut-elle mettre en péril les concepts et les visions du monde qui ont précédé la création de l'association ? Et dans quelle mesure cette institutionnalisation respecte-t-elle le sens donné par les membres et les bénévoles ?

Cela étant, une prise de conscience par les pouvoirs publics d'une problématique sociale défendue par les associations peut conduire à une prise en charge et une institutionnalisation bénéfique. L'association se voit alors définie comme "association d'utilité publique" et de ce fait touche des subventions pour réaliser des actions dans le but d'atteindre les objectifs visés par les programmes cadres des institutions publiques.

La prise en charge d'une problématique sociale comme celles soulevées par les associations LGBT peut varier selon « la logique pratiquée par les acteurs en présence » (Dumas et Séguier, 1999, p.176) et peut donner naissance soit à des interventions sociales soit à des actions collectives.

2.3.7. Action collective et intervention sociale

Les auteurs mettent en évidence les rapports de pouvoir et de force entre les associations et les pouvoirs publics d'une part, ainsi que l'importance des relations interpersonnelles entre les différents acteurs en présence dans la construction des réponses apportées à une problématique sociale identifiée.

Selon ces auteurs, l'intervention sociale s'entend comme une réponse exogène à la population ciblée, portée par les professionnels du domaine concerné et relayée par les associations, dans une dynamique descendante. Cette forme place les bénéficiaires dans une position consumériste et en fait les objets de la résolution de la problématique sociale identifiée.

L'action collective, quant à elle, se réfère à la construction collective et concertée entre les professionnels, les pouvoirs publics, les institutions, les associations de

personnes concernées et, de ce fait, les bénévoles qui les animent. Cette forme d'action favorise une dynamique ascendante et participative, issue des expériences vécues par les personnes concernées et par les professionnels des domaines abordés. Cette forme d'action collective offre l'opportunité aux personnes ciblées de devenir acteurs dans la résolution des problématiques sociales identifiées.

Dans sa typologie des actions collectives, prenant comme objet d'étude le domaine du développement communautaire dans les quartiers, Carrel explicite les notions de démocratie délégative et de démocratie participative.

Selon l'auteure, « *Le modèle délégatif en vigueur se caractérise par un fonctionnement descendant, élitiste et inefficace, du fait de l'éloignement des représentants des préoccupations et de l'expertise des représentés* » (Carrel, 2007, p.97).

L'éloignement des personnes touchées par la problématique d'avec les institutions publiques présente donc le risque d'intervenir selon une conception personnelle erronée de ce qu'il serait bon pour la personne, sans tenir compte de ses besoins réels. Cette forme de prise en charge, exogène peut également participer à la perte de confiance envers les institutions publiques.

Concernant la démocratie participative, Carrel observe : « *dans ce modèle, les décisions ne sont légitimes que si elles résultent d'un processus de délibération auquel tous les individus doivent pouvoir participer et au cours duquel les volontés et les intérêts vont se former progressivement* » (2007, pp. 97-98).

Ici, la participation s'entend comme une démarche transversale aux phases du processus de création d'un projet répondant aux besoins identifiés dans un groupe de personnes cibles et négociée avec les différents acteurs du champ d'intervention.

Ces deux approches de la démocratie mises en lien avec les inégalités d'accès à la parole publique par les membres individuels d'une communauté lui permettent d'énumérer quatre types d'action collective.

Dans un modèle délégatif, dans la mesure où chaque personne a accès aux moyens d'exprimer ses opinions et faire entendre sa voix, la participation est définie comme « *inutile à organiser* » puisque égalitaire entre chaque personne. Toutefois, l'accessibilité à la parole publique peut varier selon la problématique observée ou les conditions des groupes ciblés par les actions des pouvoirs publics. Il en résulte une injonction participative, second modèle identifié par Carrel.

Dans ce modèle, « *Les habitants sont perçus comme inadaptés ; il s'agit de les mettre à niveau pour qu'ils se comportent en citoyen* » (Carrel, 2007, p.100). Cette approche vise à l'éducation du groupe cible pour l'amener à adopter l'intérêt général défendu par les institutions et ainsi « *se détacher de leurs particularités ethniques et sociales, ainsi que de leurs attachements locaux* » (Carrel, 2007, p.102).

Dans le modèle de démocratie participative, une approche égalitaire en appelle, pour sa part, au partage du pouvoir par les institutions publiques avec les organisations de la société civile. « *La démocratisation de l'action publique est vue comme une nécessité à laquelle les institutions doivent répondre par l'aménagement de procédure ad hoc* » (Carrel, 2007, p.102).

Cette démocratisation de l'action publique s'appuie sur le développement d'une dynamique inclusive de la part des institutions publiques et le partage du pouvoir avec les bénévoles.

Dans son quatrième modèle, la participation collective, Carrel souligne « *la nécessité de donner du pouvoir aux citoyens par le biais de procédures fixées par le droit, dans la conception construite, l'accent est mis sur le pouvoir d'agir collectivement : le pouvoir n'est pas considéré comme un attribut mais comme un construit collectif* » (Carrel, 2007, p.104).

Cette dernière forme en appelle à une médiation construite entre les populations concernées par la problématique et les différents acteurs des institutions publiques dans un pouvoir partagé et concerté.

L'entraide autogérée et l'organisation communautaire partagent un même idéal de transformations de la société sur des problématiques sociales touchant le groupe qu'elles représentent. Le prochain chapitre s'intéressera donc aux problématiques sociales et aux inégalités de droit rencontrées par les personnes LGBT dans notre société.

3. La populations LGBT

Alpagai, de par sa volonté d'offrir un soutien aux personnes touchées par les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre en Valais, mais également par son but de défense des intérêts de cette population, peut donc, selon moi, s'inscrire dans le type d'organisation communautaire tel que nous l'avons défini plus haut. Le présent chapitre porte sur les caractéristiques de cette population et les revendications découlant des problématiques soulevées.

3.1. La population LGBT valaisanne

Précisons ici qu'il n'existe aucune étude ou statistique objective relative à l'importance de la population LGBT en Suisse, ni en Valais. Les chercheurs, en parlant du pourcentage de personnes homosexuelles, l'estiment compris d'une manière générale entre 5% et 10%.

Cette difficulté s'explique d'une part par l'invisibilité de cette population dans la société et de ce fait, dans les enquêtes relatives à la santé générale de la population et, d'autre part, par le manque de consensus quant aux critères permettant de déterminer cette population.

En effet, selon « *L'enquête auprès des hommes qui fréquentent les lieux de rencontre extérieurs* » menée par le groupe Sida Genève en collaboration avec les antennes sida cantonales romandes, 13% des répondants valaisans se sont identifiés comme hétérosexuels alors qu'ils avaient des pratiques sexuelles avec une personne du même sexe (2011, p.9).

Cet exemple illustre les biais possibles d'une enquête portant sur l'orientation sexuelle. Elle permet également de distinguer les notions de pratiques sexuelles de celle d'identité. Les termes inclusifs HSH (homme ayant des rapports sexuels avec un autre homme) et FSF (femme ayant des rapports sexuels avec une autre femme), développés dans le domaine de la santé sexuelle, découlent de cette distinction. Toutefois, pour une meilleure lisibilité et afin de respecter la dimension sociale de ce travail, les termes LGBT seront préférés.

3.2. L'identité et la communauté

La définition identitaire des personnes LGBT représente un élément primordial dans la compréhension de ces personnes. Selon Castadena, « *L'identité se construit aussi en faisant connaissance avec ses semblables et, dans cette étape d'exploration, il est essentiel de connaître d'autres homosexuels. On apprend ainsi qu'on n'est pas seul, qu'il y a de nombreuses façons de vivre l'homosexualité et qu'il existe beaucoup de partenaires possibles. On comprend aussi qu'on appartient à une communauté, et cela est indispensable lorsqu'on fait le deuil de l'identité hétérosexuelle. Finalement, le fait de partager avec d'autres ses premières expériences homosexuelles est le premier pas dans le long travail du "coming out" ...* » (2013, p.114).

La notion d'identité homosexuelle se construit donc dans les interactions avec son environnement social. Selon Castadena, cette construction s'effectue dans un

processus portant d'abord sur l'acceptation au plan individuel, puis par le dévoilement à son environnement social.

Dans leur étude sur la construction identitaire des jeunes homosexuels au Portugal, Santos Carneiro et Menez (2006, pp.227-228), identifient quatre phases :

- Dans une première phase, les individus prennent conscience qu'ils vivent un préjudice hétérosexiste et qu'il y a une communauté semblable à eux (de gays ou de lesbiennes). La prise de conscience d'une différence par rapport aux normes hétérosexuelles caractérise cette phase, et les sujets prennent conscience que l'homosexualité peut décrire leurs sentiments et leurs émotions.
- La deuxième phase est une découverte active de la communauté homosexuelle : l'accès aux sources d'information et aux organisations est essentielle alors pour élaborer une représentation plus positive de la communauté homosexuelle et pour admettre les sentiments homosexuels.
- La troisième phase est un engagement dans la communauté gay ou lesbienne qui permet une prise de conscience plus claire des comportements et des discours oppressifs vis-à-vis de l'homosexualité. Les relations homosexuelles d'amour peuvent alors être intégrées dans la construction identitaire plus globale.
- Dans une phase finale de synthèse, l'individu accepte totalement sa propre homosexualité comme une dimension de sa personnalité, non pas de façon stéréotypée, mais en développant plutôt l'acceptation de son self.

L'identité homosexuelle, comme pour les jeunes hétérosexuel·le·s, se construit donc au travers des informations et des représentations acquises dans son cercle primaire de socialisation. Par le contact avec des organismes de personnes concernées, les personnes LGBT peuvent édifier une image positive de cette partie de leur identité, puisque selon Mellini « *Les identités sont multiples et mouvantes ; chaque identité est une combinaison unique de composantes identitaires en interaction* » (2009, p.6).

3.3. Les stratégies identitaires homosexuelles.

Mellini met en évidence quatre stratégies de construction identitaires basées sur les différents niveaux objectifs et subjectifs, de l'acceptation de soi et du dévoilement (Mellini, 2009, p.9) :

- *La stratégie identitaire du déni*

Dans ce cas de figure, l'homosexualité désirée est niée pour soi-même ainsi que pour les autres.

- *La stratégie identitaire de la clandestinité*

Cette identité et les pratiques associées sont acceptées par la personne homosexuelle mais se vivent dans le secret envers les personnes de son entourage.

- *La stratégie identitaire de l'arrangement*

Cette identité et les pratiques associées sont acceptées par la personne homosexuelle et dévoilée à un cercle restreint de personnes de son entourage.

- *La stratégie identitaire de l'affichage*

Cette identité s'entend comme la reconnaissance de son orientation sexuelle pour soi ainsi que pour les autres.

Les différentes stratégies relevées indiquent une hétérogénéité des membres de la communauté LGBT avec lesquelles une association comme Alpagai doit composer. De plus, comme le rappelle l'auteur, « *Personne n'est uniquement homosexuel* » (2009, p.6). Ainsi, chaque personne LGBT construit son identité et adapte son comportement en fonction des réponses reçues par les sphères sociales dans lesquelles elle évolue.

Ces stratégies mettent en évidence une possible contradiction entre une visibilité (l'affichage), attendue par certains membres de la communauté, et l'invisibilité (déli-clandestinité-arrangement) vécue par d'autres, comme nous avons pu l'observer dans les stratégies adoptées par les mouvements homophiles et les mouvements révolutionnaires des années 70 en France.

La notion de secret entourant certaines des stratégies identitaires s'explique partiellement par l'hétéronormativité qui peut se transformer en homophobie lors des interactions avec l'environnement.

3.4. L'hétéronormativité et l'homophobie

Selon Chamberland et Lebreton le terme homophobie est un terme issu du domaine de la psychologie, utilisé pour la 1^{ère} fois en 1972 par Georges Weinberg et diffusé par son ouvrage « *Society and the Healthy, Homosexual* ». Ce concept médical se concentre dans un premier temps principalement sur un attribut psychologique individuel et intrinsèque à une personne, sans tenir compte de la dimension sociétale dans laquelle ce comportement se construit (2012, p.19).

Borillo en donne cette définition : « *L'homophobie peut être définie comme l'hostilité générale, psychologique et sociale, à l'égard de celles et ceux supposés désirer des individus de leur propre sexe ou avoir des pratiques sexuelles avec eux. Forme spécifique du sexisme, l'homophobie rejette également tous ceux qui ne se conforment pas au rôle prédéterminé par leur sexe biologique* » (2000, p.3).

Cette définition est intéressante car elle met en lumière deux dimensions de l'homophobie, une première individuelle et psychologique relative au rejet par les personnes homophobes, mais, également, une seconde d'ordre sociétale tenant compte des normes de genre en vigueur dans l'environnement social où elle se produit.

Cette approche de l'homophobie comme une forme de hiérarchie s'exprime alors au travers du concept d'hétérosexisme (Fassin, 2008, p.76), à savoir les inégalités entre les personnes hétérosexuelles et homosexuelles.

Pour Rocchi, « *L'hétérosexisme désigne un système de domination qui hiérarchise les sexualités et fait de l'hétérosexualité la marque exclusive de la normalité. (...) Par ailleurs, la puissance du système hétérosexiste est relayée par les pouvoirs normatifs de l'hétérosexualité (hétéronormativité) et l'imprégnation du modèle hétérosexuel dans la culture occidentale, notamment dans les sciences humaines (hétérocentrisme)* » (2003, p.243).

Cette injonction à l'hétérosexualité ne porte donc pas uniquement sur les pratiques sexuelles, mais également sur les normes de genre, établies entre les femmes et les hommes. Selon Clair, « *l'hétéronormativité façonne le rapport différencié de toutes les filles et de tous les garçons à la sexualité, mais elle constitue aussi un ensemble de normes en fonction desquelles se construisent leurs identités sexuées et sexuelles pour l'ensemble de leur vie* » (Clair, 2012, p.68).

Ce qui signifie que, l'homophobie vise également les personnes transgressant, par leur attitude ou leurs comportements, les normes de genre attendues dans leur environnement social et qu'elle influence la façon dont on perçoit la réalité :

« *Les représentations homophobes tendent dès lors à fixer les limites de la « normalité » : la stigmatisation des comportements « déviants » implique la dénonciation d'une « confusion des genres », incarnée à des degrés différents par l'homosexuel « efféminé » et la lesbienne « masculine », mais aussi par le bisexuel, l'androgyné, le travesti, le transsexuel, ou le « transgenre », en général.* » (Tamagne, 2002/3, p61).

L'homosexualité masculine, représentée par le stéréotype de l'homme efféminé devient donc une figure répulsive pour les jeunes hommes dans la construction de leur identité de genre, basée sur le concept de virilité (Clair, 2012, p.69).

Ce même type de stéréotypes est rapporté par les femmes lesbiennes quant aux normes de genre attendues mais également quant à la transgression de l'idée de la nécessaire pénétration phallique lors d'un rapport sexuel.

Ainsi, pour Chamberland, l'homogénéité du concept d'homophobie largement utilisé pour regrouper le rejet des personnes homosexuelles, féminines et masculines, invisibilise les spécificités propres vécues par chaque sexe. La reconnaissance de l'orientation sexuelle d'une femme lesbienne par son entourage serait donc moins évidente à obtenir que pour un homme gay. C'est pourquoi, elle utilise les termes de lesbophobie et gayphobie (2010, p.12) pour les distinguer.

La lesbophobie se caractérise par une double discrimination, à savoir l'homophobie telle que décrite ci-dessus, liée à une orientation sexuelle hors de la norme, mais également le sexisme relatif aux rapports entre les femmes et les hommes dans un système de genre hiérarchisé comme le nôtre. L'invisibilité des revendications des femmes lesbiennes dans l'histoire des mouvements sociaux LGBT démontre les rapports de force et les inégalités reproduites entre les hommes et les femmes de cette communauté.

Pour Dayer, l'homophobie s'exprime sous différentes formes. Elle se base sur la triade conceptuelle : stéréotype, discrimination, préjugés, « *Cette dernière, analyse la façon dont les stéréotypes en tant que croyances deviennent erronés et nocifs lorsqu'ils sont plaqués sur l'ensemble des personnes sans tenir compte de leur individualité. Si le préjugé réfère quant à lui à une attitude négative ou à une prédisposition à avoir un comportement négatif envers une personne ou un groupe, la discrimination correspond à une action négative envers un groupe ou ses membres* » (2013, p.115).

Ces représentations négatives et ces actions de discrimination sont autant de facteurs stigmatisants auxquels les personnes LGBT sont parfois confrontées et peuvent influencer négativement le développement de leur identité, l'estime de soi et la santé, comme nous l'observerons plus bas.

L'étude sur les homosexualités en région périphérique en observe les effets jusque dans la scène homosexuelle masculine. Le rapport à la féminité est d'entrée jugé de manière négative dans la représentation de leur orientation sexuelle. Ce qui atteste, une intégration des normes hétéronormatives de la société (Annes, 2012, pp.231-251).

Pour Chauvin et Lerche, « *l'intériorisation de ces normes par les populations LGBT elles-mêmes, perçue par certains comme le symptôme d'une nouvelle « homonormativité » en phase avec le néolibéralisme (Duggan, 2003), tend à produire de nouvelles lignes de clivages moraux fondés sur la décence, la respectabilité ou la responsabilité et, en négatif de ces idéaux, de nouveaux pervers* » (2013, pp. 76-77)

Ce phénomène observé interroge sur les répercussions de l'hétéronormativité en matière d'exclusion des personnes ne correspondant pas aux normes en vigueur dans un groupe comme celui formé par Alpagai et nous force à observer comment ces normes se transforment dans la population homosexuelle.

3.4.1. Homophobie intériorisée

La forte injonction de l'hétéronormativité selon le contexte dans lequel évolue la personne peut entraîner une incorporation de ces normes et des préjugés liés à sa propre orientation sexuelle, occasionnant une forme d'homophobie intériorisée et influant sur la santé des personnes LGBT.

Firdion et Verdier l'expriment ainsi : « *Dans ce climat, il peut y avoir intégration de l'homophobie ambiante, avec pour conséquences le déni (jusqu'à devenir soi-même homophobe), la fuite (dans l'alcool ou la drogue par exemple) ou la volonté d'en finir le plus vite possible avec cette vie sans issue* » (2003, p.221).

Ce qui précède justifie de prendre en compte la dimension de la santé mentale des personnes LGBT, comme le démontre l'enquête mandatée par PSV sur la thématique de la détresse existentielle des jeunes en lien avec leur orientation sexuelle.

Selon l'OMS, « *Des facteurs sociaux, psychologiques et biologiques multiples déterminent le degré de santé mentale d'une personne à un moment donné.* »⁵

3.4.2. Détresse existentielle

En Valais, la réalisation d'une enquête la thématique de la détresse existentielle marque une évolution dans la conscientisation des problématiques rencontrées par cette population et publicisées par l'association. En effet, la prise en compte des facteurs sociaux comme déterminants pour la santé ouvre des perspectives sur une reconnaissance des effets négatifs des formes d'homophobie vécues par la population homosexuelle.

Riva-Mosseman rapporte dans sa recherche que « *Le rejet qui vise les jeunes LGBT est une cause de détresse existentielle. Souvent le "coming out" peut créer des conflits au sein de la famille, qui peuvent mener à une rupture relationnelle. Cette problématique de rejet rend vulnérables les jeunes LGBT qui perdent le soutien de leur famille* » (2012, p.20).

Ainsi, selon le contexte et les réponses de l'environnement à l'identité sexuelle, les différentes formes d'homophobie et d'oppression pèsent plus ou moins sur la santé et la stratégie identitaire des personnes touchées.

Selon l'enquête de Cochand et Singy 49% des répondants ont dévoilé leur orientation sexuelle à leur médecin (2001, p.19). Ce taux de dévoilement auprès d'un professionnel démontre la difficulté pour plus de la moitié des personnes interrogées à aborder les questions relatives à leur orientation sexuelle dans le cadre médical. Ce point découle certainement de la présomption d'hétérosexualité et de l'hétérocentrisme décrite plus haut.

Cette invisibilisation de l'homosexualité dans la société présente également une difficulté pour les jeunes LGBT dans la construction de leur identité par manque de figures d'identification positive.

3.5. Invisibilité renforcée dans les régions périphériques

Dans un contexte conservateur comme peut l'être le Valais, l'invisibilité des personnes découle du manque d'ouverture et de reconnaissance des diverses identités sexuelles composant la société. L'hétérocentrisme et l'hétéronormativité compliquent les interactions et renforcent l'idée d'un universalisme hétérosexuel excluant ces personnes. Ces deux phénomènes défavorisent l'émancipation personnelle, le "coming out", et la prise en compte de cette population par l'action publique. Et comme le dit Froster : « *Taire l'homosexualité, c'est implicitement lui reconnaître une illégitimité qui justifie les discriminations.* » (2012, p.2)

Le tabou qui entoure encore la sexualité et particulièrement la diversité sexuelle dans notre société a pour effet de créer un malaise auprès des professionnels et participe ainsi au sentiment d'isolement dans lequel ces populations peuvent se retrouver.

⁵ Site de l'OMS : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs220/fr/>

3.5.1. Isolement

Le contexte des régions périphériques joue également sur le développement des organisations homosexuelles (Annes, 2012). Comme nous pouvons le constater en Suisse romande, les centres urbains connaissent un développement communautaire plus important et profitent également de différents espaces de socialisation spécifiques comme des bars, des clubs, des restaurants, etc. Dans les régions périphériques ou rurales, une seule organisation est indiquée. C'est le cas pour les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Jura et Valais.

Ce constat est appuyé par la forte mobilité dont font preuve les personnes de cette communauté. Delessert et Voegtli, pour la situation valaisanne, parlent d'un « *exode gay* » (2012, p.121). Ainsi, les personnes LGBT, en raison de leur condition de vie en région périphérique, peuvent être amenées à rejoindre les centres urbains.

Chauvin et Lerch l'explique ainsi : « *La ville est un espace offrant plus d'anonymat et de liberté d'agir ainsi que des possibilités de rencontre accrues* » (2013, p.42).

Ce besoin d'anonymat, de liberté d'agir et de rencontre entre pairs exprime à contrario les difficultés rencontrées en région périphérique. L'existence d'une seule association en région rurale participe à une forme de solitude pour les jeunes LGBT valaisan-ne-s ainsi qu'à un sentiment d'isolement pour les membres de l'association dans la réalisation de leurs actions. La dimension de la rencontre entre pairs et du développement d'un réseau social et relationnel sont autant d'enjeux auxquels les associations cantonales essayent d'apporter une réponse.

Toutefois, le développement des technologies de l'information et de la communication, comme les réseaux sociaux virtuels ou les sites de rencontre par géolocalisation, apportent une nouvelle proximité aux membres de cette communauté. Par leur développement important sur Internet, les moyens de socialisation tendent à réduire l'isolement des membres de la population LGBT et offrent des outils d'organisation et de transmission d'informations très utiles pour les associations.

3.6. Les inégalités sociales

La question de l'homoparentalité se pose également en Valais et représente de nouveaux défis pour les bénévoles associatifs, dans l'accompagnement et le soutien apporté à ces familles. Les revendications de ces familles découlent principalement du manque de reconnaissance légale du partenaire (parent social) dans la cellule familiale.

En effet, sur le plan légal, l'article 28 de la LPart nous apprend : « *Les personnes liées par un partenariat enregistré ne sont pas autorisées à adopter un enfant ni à recourir à la procréation médicalement assistée.* » (ccs, 2008).

La loi, si elle est à l'évidence une avancée, démontre les inégalités à l'encontre de la reconnaissance de filiation pour les familles homoparentales et la difficulté à articuler la parenté biologique et la parenté sociale.

3.7. L'entourage des personnes LGBT

Les difficultés reportées ci-dessus, ne touchent pas exclusivement les personnes LGBT mais peuvent également avoir des conséquences sur l'entourage de ces personnes.

Le développement en Suisse de structure d'entraide et de soutien pour les parents et les proches des personnes LGBT (comme FEELS, Parents d'homo, etc.) illustre également les besoins de l'entourage des personnes LGBT dans le processus d'acceptation lié au "coming out" d'un proche.

En définitive, nous soutenons avec Coulombe que *« la meilleure stratégie pour permettre aux LGB de s'épanouir est de les aider à réaliser ce processus d'acceptation personnelle et de les aider à refuser l'homophobie et l'hétérosexisme, soit par le développement du pouvoir personnel, interpersonnel et politique. C'est en ce sens que l'empowerment apparaît comme une perspective des plus intéressantes pour venir en aide aux personnes et communautés LGB. »* (Coulombe, 2008, p.31)

4. Problématique

Les divergences entre pratiques et identité évoquées plus haut montrent la nécessité de considérer les milieux dans lesquels elles se développent. Ainsi, selon le milieu dans lequel évolue la personne, elle aura recours à différentes identités en fonction des réponses et des représentations de l'environnement ; et il est donc intéressant de se questionner sur l'action d'une association telle qu'Alpagai en Valais.

Depuis vingt ans, des femmes et des hommes se sont associés pour apporter des réponses aux problèmes rencontrés dans un contexte réfractaire aux dimensions de la diversité de genre et de l'orientation sexuelle. Malgré ces difficultés, ces personnes s'engagent bénévolement pour apporter leur soutien aux membres de la communauté LGBT valaisanne et de leurs proches.

Dans ce domaine d'intervention, pas toujours légitime, l'analyse des pratiques de ces bénévoles dans leurs interactions avec les personnes LGBT permet de mettre au jour les problématiques spécifiques et locales rencontrées par ce groupe, ainsi que leur évolution. Cette analyse nous éclaire sur les réponses apportées par cette association.

Une institutionnalisation des pratiques de cette association interroge sur les modalités et les effets d'une collaboration entre les pouvoirs publics et les bénévoles d'une association. Les approches communautaires et les actions participatives ou interventionnistes, observées dans le cadre théorique sous le chapitre 2.2.4., illustrent différents types de collaboration envisageables lors de l'institutionnalisation d'une problématique sociale rapportée par une association.

D'où l'intérêt de porter la focale, d'une part, sur le parcours et les motivations qui poussent ces personnes à donner de leur temps dans les actions de cette association et sur les astuces et les réseaux développés par ces femmes et ces hommes dans leurs pratiques en lien avec cette population. D'autre part, sur la possible articulation entre l'action collective incluant les bénévoles d'une organisation LGBT et l'intervention sociale des pouvoirs publics sur ce groupe.

5. Méthodologie

La partie empirique de l'enquête s'est déroulée sous la forme d'entretiens semi-directifs, plus adaptés pour analyser les représentations en lien avec les pratiques.

« L'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés) » (Blanchet et Gotman, 1992, p. 25).

Pour mener à bien cette étape de la recherche, une grille d'entretien est élaborée (annexe D). Les entretiens menés sont enregistrés et retranscrits. Les extraits choisis sont rendu dans leur version originale à l'exception des informations modifiées afin de garantir l'anonymat, voir point 5.2 ci-dessous

5.1. Echantillons des répondant·e·s

Dans le cadre de cette recherche, j'ai souhaité donner la parole à différentes personnes actives auprès de cette organisation. Le choix de mon panel s'inscrit dans une triple dimension.

Afin d'éviter les risques d'invisibilité de la population féminine de cette communauté, comme observé dans le développement des organisations de la société civile de ce mouvement, j'ai composé mon échantillon paritairement. Trois femmes (deux femmes lesbiennes et une femme hétérosexuelle) et trois hommes (gays) ont été interviewé·e·s.

Comme l'association est riche de vingt ans d'expériences, l'enquête a porté sur différentes étapes et époques de son activité et les répondant·e·s ont été choisi·e·s en fonction de leur période d'engagement auprès de cette association afin d'évaluer l'évolution des actions menées.

Enfin, la dernière dimension dans la sélection des répondant·e·s s'inscrit dans le rôle tenu au sein de l'association. Ainsi, il me semble utile d'interroger aussi bien des membres du comité que des personnes actives dans l'association.

5.2. Garantie d'anonymat

L'anonymat⁶ des répondant·e·s est garanti dans le cadre de ce travail. Les prénoms utilisés dans le cadre de l'analyse sont bien entendu fictifs. De plus, certaines informations ont été modifiées dans ce but également. Les enregistrements des entretiens ainsi que les transcriptions sont uniquement à la disposition de la directrice de mémoire et de moi-même.

⁶ L'espace de l'enquête étant relativement restreint, nous comptons sur la discrétion des personnes qui liraient le travail dans le cas où elles identifieraient les interviewé·e·s malgré les précautions prises.

6. Résultats et analyse

6.1. Les répondant·e·s

La première analyse des résultats porte sur les données factuelles des répondant·e·s à cette enquête. Le tableau offre une vision synthétique des différentes dimensions de l'engagement des répondant·e·s.

| Répondant·e | Karin | Lise | Marie | Marc | Luc | Eric |
|-----------------------------|----------------|---------------|------------------|--------------|------------------|------------------|
| Age | 47 ans | 36 ans | 26 ans | 35 ans | 28 ans | 35 ans |
| Orientation sexuelle | hétérosexuelle | homosexuelle | homosexuelle | homosexuelle | homosexuelle | Homosexuelle |
| Formation | Secondaire II | Tertiaire | Tertiaire | Tertiaire | Secondaire II | Tertiaire |
| titre | Membre active | Membre active | Membre du comité | Membre actif | Membre du comité | Membre du comité |
| Durée /semaine | Sur demande | 3-4h | 4h | 2h | 3h | 8h |
| Année engagement | 2008 | 2011 | 2011 | 2000 | 2006 | 1998 |
| Année interruption | - | 2013 | - | - | - | 2001 |
| Autre engagement associatif | Oui | Non | Oui | Oui | Non | Oui |
| Engagement familial | Non | Oui | Oui | Oui | Non | Oui |

Sur le plan de la pérennisation, il est intéressant de constater que plusieurs répondant·e·s sont engagés depuis plusieurs années et maintiennent leur engagement pour cette association. Toutefois, comme observé sous le chapitre 2.3.5. relatif à la durée de l'engagement bénévole, certain·e·s se sont engagé·e·s pour une courte période auprès de cette association avant d'arrêter, comme Eric et Lise.

Le temps investi par les bénévoles découle principalement des responsabilités prises dans l'organisation de l'association. Karin, par exemple, intervient uniquement sur demande alors que les autres répondant·e·s se sont investi·e·s dans des projets sur la durée, comme l'indique leur estimation du temps investi.

L'engagement auprès d'autres associations concerne 2/3 des répondant·e·s de l'enquête. Aucun d'entre eux-elles n'est affilié à un parti politique ou engagé dans ce domaine.

Enfin, il est intéressant de constater que pour 2/3 des répondant·e·s, l'engagement d'un parent dans l'action associative pourrait indiquer une reproduction sociale découlant de la socialisation primaire de ces personnes.

6.1.1. Parcours des répondant-e-s

Un premier point est intéressant à relever dans les parcours des répondant-e-s. Sur les cinq personnes homosexuelles interrogées, trois d'entre-elles relatent des expériences hétérosexuelles durant leur adolescence.

« C'est arrivée comme ça, ce n'est pas moi qui est forcément cherché à ce qui c'est passé. Et même si au fond, maintenant, avec le recul, je me dis que je le savais, depuis plus longtemps, j'ai quand même vécu pendant plus de cinq ans une relation avec un gars. » Lise

La forte injonction hétéronormative véhiculée dans et par la société semble inscrire l'acceptation de sa propre orientation sexuelle dans des contraintes auxquelles un-e jeune LGBT peut essayer de s'adapter par peur du rejet. Comme l'explique Marie :

« C'est à l'adolescence que je suis tombée amoureuse, vers les douze ans et demi, d'une fille. C'était platonique durant 4 ans. Et puis, j'ai enfoui tout ça au fond de moi. Je me suis dit : "Non, non, tu ne peux pas être comme ça, c'est pas possible". J'avais un peu honte, du coup je sortais avec plein, plein de garçons pour essayer d'inverser la vapeur ! (rire). » Marie

Les représentations négatives de l'homosexualité intégrées par une personne LGBT peuvent la conduire à ressentir de la honte lors de la découverte de son identité sexuelle différente des normes attendues par son environnement. Cette expérience montre le pouvoir de l'hétérocentrisme de notre société, influant, sans avoir recours à des moyens répressifs, sur les comportements sexuels et les pratiques des répondant-e-s. L'expérience vécue par Mari, illustre également la stratégie identitaire du déni développée par Minelli au chapitre 3.3. Elle met en évidence le cheminement et les étapes traversées par une personne LGBT dans l'acceptation et le dévoilement de son identité de genre ou de son orientation sexuelle, à soi dans un premier temps, puis aux autres.

Cette intégration des représentations négatives et des amalgames stigmatisants liés à cette population, comme par exemple la pédophilie, s'observe également dans le parcours de Karin, unique répondante hétérosexuelle, sur ses propres représentations de l'homosexualité avant sa prise de contact avec la communauté LGBT :

« Avant de connaître ce milieu, même moi, je faisais la confusion, pédophile-pédéraste, voilà, c'était des mots. Et puis voilà, que les hommes, plus particulièrement, etc. » Karin

Pour Karin, son parcours dans la découverte de cette communauté s'inscrit dans une dimension familiale. La présence d'une personne LGBT dans son entourage familial a favorisé la mise en relation avec cette communauté :

« Mon parcours, ben voilà, c'est vis à vis de... de la famille, de ma filleule qui est d'une orientation sexuelle différente, et qui est homosexuelle, et qui m'a fait prendre conscience que ça existait, alors que j'avais une image un petit peu

faussée de la question et puis par là, ben, j'ai rencontré plein d'autres personnes qui l'entouraient et qui font que, ben voilà, ça m'a beaucoup touchée et intéressée de voir que, ben voilà, dans la vie, il y a beaucoup de choses, on est différents, mais le fond, les problèmes ou la vie simplement, elle est pareille pour tout le monde, donc, une ouverture d'esprit aussi que ça amène. Et par la suite, ben ma fille qui nous a annoncé sa préférence pour les filles qui fait que comme j'étais déjà baignée là-dedans, ça m'a donné encore plus de force pour aller de l'avant et puis de vraiment mettre un point final à tous les préjugés, en essayant de ne pas trop être agressive avec les gens. » Karin

Ainsi, la fréquentation de cette communauté modifie son opinion sur la diversité sexuelle et ainsi lui donne la possibilité de s'ouvrir à ces personnes. Le partage d'expériences par la rencontre et les échanges avec les connaissances de sa filleule l'ont conscientisé sur les difficultés rencontrées par les personnes homosexuelles et lui ont permis de tolérer et d'accepter cette diversité dans son paysage social, ainsi que dans sa propre famille.

Sur le plan du dévoilement à leur entourage, plusieurs répondant·e·s rapportent les difficultés et la durée nécessaire pour aborder cette thématique avec leurs proches. Marc l'a vécu et l'explique ainsi :

« C'est un peu une question de milieu, de mon éducation catholique, aucun exemple positif d'homosexualité dans mon entourage, voir même des exemples plutôt négatifs dans le sens que c'était des gens très stigmatisés, ici à Nax. Je pense que c'est assez général en Valais. » Marc

Nous pouvons donc constater que la prise de contact avec l'association résulte de deux dynamiques chez les répondant·e·s de cette enquête. Une première est relative aux liens interpersonnels, amicaux ou sentimentaux développés avec des membres engagé·e·s dans l'association, la seconde semble découler de besoins personnels et d'une quête individuelle.

6.1.2. Motivations et engagement

Comme nous avons pu le constater sous le chapitre 2.3.5, les motivations des personnes à s'engager dans une action associative peuvent être nombreuses. Les réponses s'inscrivent principalement dans les champs thématiques par Dieu.

Les motivations rapportées par Eric peuvent ainsi s'inscrire dans la dimension des motivations altruistes.

« Mais, oui j'avais envie d'entrer dans l'assoce pour aider, pour apporter quelque chose que je n'avais pas reçu. » Luc

Cette motivation s'inscrit également, selon moi, dans un besoin de justice sociale. Par sa recherche de solutions aux difficultés qu'il a rencontrées, ce répondant reprend également du pouvoir sur son expérience tout en apportant aux autres une réparation. Ce point indique une responsabilité sociale dans leur cheminement d'acceptation de leur orientation sexuelle ou identité de genre.

La fragilité d'une association quant au maintien des bénévoles à des postes à responsabilité, comme observé au chapitre 2.3.3, se retrouve également dans les motifs ayant mené Luc à s'engager afin d'assurer la continuité de cette organisation :

« Quand je me suis engagé à l'association, c'est à la base parce que j'en avais envie depuis plusieurs années et que le comité est parti en bloc. Il fallait que quelqu'un reprenne et ça me travaillait depuis un moment, je me disais : merde, je fréquente cette assoce, je pourrais quand même m'engager un peu plus qu'avant, parce qu'à part bosser au bar, je ne faisais pas grand chose. Je trouve que c'est un pas important et ça c'est goupillé comme ça. » Luc

La fréquentation d'une association comme Alpagai tendrait à favoriser la prise de responsabilité face aux difficultés pouvant survenir dans l'association. Le passage de membre actif vers un engagement au comité de l'association représente un cap dans le développement de ce répondant. Son engagement au comité représente une étape importante dans son parcours en lien avec son orientation sexuelle, donc dans son développement personnel.

Des motivations plus « instrumentales » peuvent également être observées dans l'expérience rapportée par Eric :

« Moi, cette association, je l'avais découverte il y a trois, quatre mois et si je me suis engagé, c'est d'abord pour une question égoïste, celle de vouloir continuer à préserver cet espace d'îlot sécuritaire à Sion. » Eric

Le besoin, pour ce répondant, d'un espace sécuritaire dans son environnement a favorisé son engagement bénévole pour maintenir cette ressource. Pour ce répondant, cet engagement semble s'apparenter à de l'entraide comme défini sous le chapitre 2.3.4. par Lehmann.

L'engagement associatif correspond pour certain·e·s répondant·e·s à des besoins d'appartenance et de reconnaissance dans un groupe de pairs, comme en atteste l'exemple de Lise :

« Après, il y a un autre aspect, il ne faut pas rêver, on est tous pareil, on fait aussi les choses pour soi même, et il y a la satisfaction que tu as à organiser quelque chose et te dire, eh bien, que tu amènes une petite pierre à l'édifice. Et voilà, les gens sont contents, contents d'être là, et en avant la musique. » Lise

Cette appartenance à la communauté, avec ses droits et devoirs, fait également partie des motivations d'Eric à poursuivre son engagement dans ce domaine.

« Moi, j'avais pas l'impression de faire de l'associatif, j'avais plus l'impression d'être partie prenante de ma communauté et de permettre qu'elle survive. Il y avait un besoin de reconnaissance, au niveau de qui j'étais, de ce que j'étais vis à vis de la société, mais également de la communauté elle-même. » Eric

La possibilité de sociabiliser son expérience et modifier son regard sur la situation vécue pourrait favoriser la résistance aux discriminations rencontrées. A

l'évidence, les éléments présentés ci-dessus attestent de l'importance d'Alpagai comme ressource communautaire.

Ce qui précède montre que la mobilisation de ces bénévoles relève des mêmes catégories que celles relevées par Prouteau et Wolff, au chapitre 2.3.5. Il y a bien chez les personnes interviewées le désir d'aider, de se faire un réseau, de devenir soi-même, de se défendre et de défendre les droits de la communauté à laquelle on appartient.

Toutefois, certaines motivations utilitaristes peuvent être difficiles à supporter et peuvent blesser, comme le rapporte Lise dans le cadre de sa collaboration auprès des membres du comité de cette association :

« D'avoir des gens qui ont besoin de tirer la couverture à eux, qui font partie d'un comité, c'est eux qui vont se mettre en avant alors qu'ils n'ont rien fait. Et ça, c'est forcément le côté humain qui va toucher le plus. » Lise

6.1.3. S'investir pour construire sa fierté homosexuelle

L'engagement associatif, par les expériences et les échanges qu'il occasionne permet d'acquérir des compétences et des savoirs dans le champ investi, comme l'explique Eric :

« Je pense que ça me permettait d'asseoir, comment je le ressentais moi, ça construisait ma fierté homosexuelle. Et ça me permettait d'affiner mon discours et puis aussi ma construction, de construire mon identité, mon identité sexuelle et mon identité communautaire, mon identité de militant. » Eric

Sur le plan individuel, l'engagement de ce participant influe sur sa construction identitaire. Il favorise son sentiment d'appartenance à un groupe et la possibilité d'y faire entendre sa voix, dans une dimension militante, qui a toute son importance pour une population minorisée comme en témoigne Luc :

« Il y a dix ans, je m'occupais plus de moi et maintenant, plus de ce qui touche autour, plus pour la communauté que juste pour moi... A force de découvrir les inégalités et toutes les choses qui ne tournent pas très rond, ça mérite qu'on y soit. Qu'il y ait quelqu'un qui s'en occupe. » Luc

Après avoir répondu à ses besoins individuels, le répondant prend conscience des situations problématiques rencontrées par les populations de la communauté et des discriminations qu'elles subissent. Cette conscientisation des problématiques touchant les personnes LGBT pourrait être un facteur favorisant l'engagement militant auprès de l'association. Par ailleurs, cette conscientisation assoit aussi la légitimité de l'association comme lieu de publicisation des problèmes que les personnes LGBT peuvent rencontrer.

Marie exprime également cette dimension d'évolution personnelle vers un engagement plus militant :

« Après, je pense qu'il y a une petite part de militantisme en moi qui somnole, qui se réveille, gentiment. Comme je te l'ai dit, c'est une démarche personnelle. J'ai

évolué, maintenant, je continue à évoluer jusqu'à ce que je sois totalement émancipée et que je sois prête à faire des choses beaucoup plus concrètes, et puis, être plus visible, je pense qu'il me faut encore un petit peu de temps. » Marie

Nous pouvons constater au travers des réponses des répondant-e-s une correspondance avec ce qu'Eme appelle « *le projet personnel* » au point 2.3.5.

Comme le démontre l'expérience de Karin, ses activités dans le cadre de l'association ont influencé sa pratique professionnelle auprès de ses patient-e-s. Pour Karin, l'affichage de son engagement auprès de la communauté LGBT favoriserait la prise de contact avec des patient-e-s de manière inclusive :

« J'essaie toujours de montrer un signe extérieur parce que la raison pour laquelle je fais ça, ce n'est pas pour me donner de l'importance, c'est parce que même dans mon cabinet, j'ai une petite carte qui est visible de... que je fais partie de l'association Alpagai et avec les coordonnées d'Alpagai parce que peut-être que les personnes qui viennent chez moi, elles sont peut-être pas à l'aise pour m'en parler parce qu'elles ne connaissent pas mon sentiment. » Karin

Le développement d'un support indiquant son appartenance à l'association semble être un moyen d'exprimer à ses patient-e-s son ouverture aux questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Il est également intéressant de constater la mention de l'importance donnée à l'engagement auprès d'une association comme Alpagai. Ce point rejoint l'un des facteurs de mobilisation cités de Havard Duclos et Nicourd au chapitre 2.3.5. sur les engagements valorisés dans la société.

Pour Karin, cette réflexion sur les questions de la diversité sexuelle, s'exprime également dans une réflexion sur le recours à un vocabulaire adapté et inclusif, afin d'éviter le biais de l'hétérocentrisme dans sa prise de contact avec ses patient-e-s.

« Je ne dis jamais 'est-ce que vous êtes marié ?' 'Ou l'état civil' ça c'est une chose que j'ai totalement bannie puis que ça se peut que ce soit quelqu'un qui a une vie de couple mais pas dans le stéréotype habituel qu'on nous a inculqué, alors je pose toujours la question : 'Est-ce que vous êtes en couple, vous avez un ami ou une amie ?' Donc, comme ça, c'est une question aussi ouverte. Alors soit ils me disent 'je suis en couple' et ils me disent pas le sexe, et puis des fois, de poser la question, la personne elle se dit 'ben tient avec elle je peux parler'. » Karin

Le soin apporté par cette répondante dans le choix d'un vocabulaire incluant la diversité sexuelle semble favoriser la création du lien dans sa pratique de professionnelle à patient-e.

6.1.4. Les facteurs de désengagement

Les sources de désengagement les plus rencontrées par les répondant-e-s touchent à la dimension humaine de l'engagement associatif. Il y a une forme de désenchantement par rapport à la mobilisation dans une action associative.

Le premier type de problèmes rencontrés porte sur la non fiabilité des gens, pour le dire vite, une certaine partie des gens ne font pas ce qui est attendu d'eux, comme le disent Marc, Lise et Eric.

« J'ai assez vu, dans les assocés en général, des gens qui rentrent dans le comité et puis qui finalement ne font jamais rien. Ben, ça fait pas avancer une assoce, ça fait que l'on se décharge de la part de boulot que l'on est sensé faire sur les autres membres du comité, et puis généralement ça amène des tensions personnelles, des tensions plus globales, même des tensions entre d'autres personnes qui n'ont rien à voir avec moi. » Marc

La qualité de l'engagement des bénévoles dans ce type d'organisation joue un rôle prépondérant dans le développement de celle-ci et influence le maintien des bénévoles dans leurs activités. Cette dimension humaine, Lise l'exprime ainsi :

« D'un autre côté, tu as vu également le revers de la médaille, l'autre côté d'une vie associative, de gens qui étaient en bout de course et qui n'ont plus rien envie de faire et qui te foutent les boules parce que eux, ils tirent plus à la même corde et ça, finalement, ça été un peu usant et ça a aussi fait en sorte qu'après tu n'as plus l'envie de t'engager. » Lise

Si l'on fait partie d'une association, c'est pour une part déjouer la solitude, comme nous l'avons vu plus haut, or parfois celle-là n'est pas en mesure de palier à ce manque, comme en atteste le témoignage ci-dessous :

« Il y avait aussi une forme de ras-le-bol, de tenir tous les vendredi soir le bar et d'avoir le sentiment, parfois, d'être un peu seul et puis de le faire comme ça, de bonne volonté. » Eric

Ainsi la reconnaissance ou la non reconnaissance du travail accompli par les autres membres de l'association semble être un élément primordial dans la pérennisation de l'engagement des membres actifs ou leur défection. Les intérêts personnels de certain·e·s membres, comme exprimés par Luc, peuvent devenir source de conflit voire de désengagement pour les membres actifs de l'association.

La non-reconnaissance du travail effectué trouve également ses limites devant l'inertie des pouvoirs publics, comme l'exprime Luc :

« Oui, de voir le désintérêt des institutions, des politiques et puis même des gens autour de nous, il y en a quand même plein pour qui ça leur fait rien, ils s'en foutent, même des homo, pas que des inconnus dans la rue. » Luc

Pour ce répondant, le manque d'engagement des institutions et des pouvoirs publics sont un facteur de désengagement. L'individualisme observé également auprès des membres de la population peut provoquer un sentiment d'abandon et provoquer la défection des membres engagés dans l'action associative.

La dimension économique de l'action associative est une constante observée dans les difficultés relatées par les répondant·e·s. Cette dimension s'inscrit dans les fragilités citées sous le chapitre 2.3.4., comme l'explique Lise :

« Je pense qu'il y a eu maintenant un côté très festif, mais ce côté festif il est du au fait que tu dois engranger du fric que tu dois vendre, voilà et pour moi, moi je trouve dommage... un peu c'est normal, si tu dois louer un endroit, mais que ça soit accès beaucoup la dessus c'est dommage, je trouve que ça perd un peu de son but. » Lise

Les difficultés financières appelant des réponses commerciales pour assurer la survie de l'association influencent l'engagement des bénévoles. Une trop forte pression économique sur l'association et l'élaboration de ses activités, provoque une perte de sens pour Lise.

Une autre cause rapportée, découle de la disponibilité des répondant·e·s dans le développement des projets. Bénévoles, ces personnes n'en restent pas moins, pour la plupart, engagées dans des vies professionnelles pouvant nécessiter, par période, un investissement péjorant le temps à disposition pour l'association, comme l'explique Marc :

« Il ne faut pas oublier non plus que ben voilà, on a dans le comité des personnes qui travaillent à 100% et qui à certaines périodes se retrouvent à devoir faire des heures sup. » Marc

6.2. Une action associative qui renforce

Les expériences vécues par les répondant·e·s ainsi que le regard porté sur l'organisation associative permettent d'identifier les caractéristiques composant la dynamique associative de cette organisation. Les forces identifiées par les répondant·e·s touchent principalement à l'engagement des personnes dans l'action associative, comme l'exprime Marc:

« La principale force c'est quand même en premier lieux les membres qui s'y investissent. Parce que sans ça, ça ferait longtemps qu'elle n'existerait plus cette assoce. Donc c'est pas des forces à long terme. » Marc

Dans les thématiques spécifiques à cette population, les répondants ne peuvent compter que sur leur propre expérience et celles partagées par les autres membres de l'association. Luc l'exprime ainsi :

« On a pas tous vécu la même chose et du coup on partage nos expériences pour créer nos bases, on n'a pas le choix non plus. » Luc

Une réponse au manque de formation dans le domaine de l'action sociale semble être trouvée par le groupe sous la forme de l'intelligence partagée. Cette dimension de l'action associative apporte des réponses situées et expérientielles aux bénévoles dans leurs questionnements face aux problématiques qu'ils rencontrent.

« Les forces ? Ben, pour moi, je pense que c'est cette solidarité qui existe au sein de la communauté tout simplement. Les ressources que l'on a, ce sont toutes les personnes qui forment le comité et les personnes qui viennent. Les personnes de l'extérieur qui viennent nous proposer de monter des projets. Mais surtout les personnes qui viennent ici pour boire un verre ou avec des projets. » Marie

Les ressources de l'association ne se situent donc pas uniquement au niveau des membres du comité de l'association mais s'inscrivent dans une dynamique inclusive des personnes et de leurs projets personnels pour le développement des activités de l'association.

L'inscription de l'association dans un réseau inter-cantonal avec les autres organisations LGBT est citée parmi les forces sur lesquelles l'association peut s'appuyer pour trouver des réponses aux problématiques rencontrées.

« Il y a quand même des liens avec l'extérieur et, évidemment des liens avec les autres associations, parce que, ben, Alpagai est membre de Pink Cross et membre de la Los et membre de l'inter association romande. C'est aussi des forces qui à un moment donné permettent, je pense, de motiver un peu et d'avancer quoi. » Marc

Ce partage d'expériences permet de comparer les difficultés rencontrées et les réponses apportées par les autres associations cantonales et nationales. Cette inscription dans ce réseau tend également à sortir l'association de l'isolement vécu sur le plan cantonal.

6.2.1. Des stratégies communautaires intégratives

Les actions réalisées par les répondant·e·s découlent des stratégies communautaires mises en place dans l'association en fonction des réponses de la société envers ce groupe. Nous pouvons constater une évolution dans le dévoilement de cette association auprès du grand public, comme nous l'apprend l'expérience d'Eric durant les premières années de l'association :

« La peur. Il y avait une forme de peur. En informant la société en général de l'existence d'Alpagai, c'était également prendre le risque d'avoir des ennuis. La possibilité d'avoir des personnes pas bienveillantes qui descendent pour tout casser dans l'assoce. Il y avait cette forme de crainte, évidemment. » Eric.

Ce sentiment de peur, certainement lié à l'homophobie ambiante, semble s'être atténué au regard de la situation actuelle de l'association. En effet, jusqu'alors située en périphérie de la ville, l'association dispose aujourd'hui d'un local situé au cœur de la vieille ville de Sion. L'emménagement dans un local spacieux au centre ville s'inscrit dans une volonté de visibilité de l'association auprès de la population locale et dans le paysage culturel de la capitale valaisanne. Cette intégration à la cité est également un moyen d'élaborer des activités socioculturelles ouvertes à l'ensemble de la population, dans une perspective d'intégration à la Cité, comme l'explique Marie :

« Par exemple, on a fait un vernissage d'une expo d'une amie, ça a fait venir d'autres personnes. Donc même si on reste intra-muros, on essaye de faire en

sorte que les gens, plusieurs gens de l'extérieure viennent ici, homo, hétéro, peu importe. » Marie

Ce type d'événement a pour but de favoriser les échanges et ainsi de lutter contre les représentations et les préjugés liés aux populations LGBT et à la population hétérosexuelle en lien avec la communauté. Comme observé dans le cadre théorique, au chapitre 2.2.1, le recours à la culture est un des outils du changement social.

Il en va de même pour les activités de loisirs proposées par les membres actifs de l'association, comme l'explique Lise :

« Les tournois de cartes, on essayait de faire venir des gens qui n'étaient pas de l'association, des hétéros. Ma soeur, mon frère sont venus, il y a des collègues qui sont venus aussi. Alors voilà, c'est bien, c'est un bon échange, une acceptation. Que chacun puisse voir que nous vivons tous la même chose. » Lise

Dans ce cas, le tournoi de cartes est un moyen pour rassembler divers publics autour d'une activité commune et les amener à partager un moment d'échange convivial. Le Jass est un jeu très répandu en Valais, cette activité s'adapte donc à différents publics, quelque soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Sur le plan des compétences, l'association compte parmi les membres de son comité, un professionnel de la santé mentale. Cet engagement ouvre ainsi des perspectives dans le développement de réponses à apporter à la détresse existentielle.

« C'est pour ça qu'on a aussi un membre du comité qui a un bagage professionnel et qui est aussi disponible pour ça. Si on a un problème ou quoi, on peut l'appeler et puis s'il est pas là, on va regarder pour trouver quelqu'un de l'extérieur parce que l'on n'est pas formé sur tout ce qui touche à la détresse et puis bon arriver à calmer le jeu un petit moment, mais après, il faut vraiment faire appel à quelqu'un, l'orienter vers quelqu'un et puis là, on va regarder avec ce membre du comité vers qui l'orienter, ce qui existe en Valais. » Marie

L'engagement bénévole de professionnel-le-s du travail social et de la santé auprès du comité de l'association est une ressource en termes de pratique et de réseaux mais également un moyen de donner du poids à l'association dans ses interactions avec les pouvoirs publics. Toutefois, cette dimension professionnelle peut également favoriser le désengagement des membres sur ces thématiques, les déléguant aux professionnels, sans qu'il y ait un transfert de compétences vers les autres bénévoles engagé-e-s dans l'association puisque comme le dit bien Marie, « on n'est pas formé ».

6.3. Populations, problématiques et réponses apportées

L'action communautaire comme observé dans le cadre théorique, ambitionne de répondre aux besoins non pris en compte par les organisations publiques ou commerciales. De par la situation d'Alpagai, unique organisation LGBT romande

en Valais, l'action de cette association s'adresse donc à différents publics dans les activités qu'elle organise.

6.3.1. Les publics de l'association

Les expériences relatées par les répondant·e·s permettent d'identifier quatre groupes parmi les publics auxquels Alpagai s'adresse.

Le premier groupe comprend bien entendu les personnes LGBT. Sur ce premier groupe accueilli par l'association, il est néanmoins intéressant d'observer une évolution dans le développement et les interactions entre les populations composant la communauté LGBT :

« Oui, effectivement, peut-être qu'à l'époque on ne parlait que de gays et de lesbiennes principalement, encore on arrivait à parler de bis. Je pense que cet endroit aurait permis l'expression de tous. Même si au début on était un peu sectaire. On était entre homosexuels et il y avait pas énormément d'hétérosexuels qui venaient. » Eric

Sur ce plan, Eric démontre les divergences entre les différentes population composant la communauté LGBT. Ainsi, la population transgenre était peut représentée dans l'association à son époque. Ce point se constate toujours actuellement et questionne la participation de la population trans dans l'association.

Sur la provenance des membres de l'association, Marc en exprime toute l'hétérogénéité :

« Après dans une assoce, c'est quand même très généraliste au point de vue des milieux de provenance des gens, du point de vue de leurs opinions politiques, etc. » Marc

Ce constat tend donc à démontrer la variété des opinions portées par les membres et les visiteurs de l'association et avec lesquelles celle-ci doit composer.

Sur le plan de la mixité, les répondant·e·s rapportent, également, une évolution dans les rapports entre les hommes et les femmes LGBT dans cette organisation.

« Après, par contre, au niveau de la population concernée par l'assoce, je dirais quand même qu'il y a toujours des aspects un peu cycliques souvent liés d'ailleurs à la composition du comité. Maintenant, ça fait quand même quelques années que l'on a des comités assez mixtes et donc du coup, la population en générale, elle est plus mélangée entre les femmes et les hommes qu'elle était avant. Quand il y avait que des mecs au comité, souvent, on passait la soirée sans qu'il y ait de filles. Quelques temps plus tard, c'était un comité de fille et il y avait beaucoup moins de mecs qui fréquentaient. Là, je trouve qu'il y a un équilibre qui s'est installé. Pas juste deux ans, hein, je ne sais pas exactement, mais plus ou moins dix ans qu'on est sorti de comité unisexe. » Marc

Bien qu'appartenant à la même communauté, les populations LGBT n'en restent pas moins des groupes bien distincts, avec leurs spécificités et des discriminations

propres, comme observées par Chamberland et Lebreton au chapitre 2.4.4. Dans les métropoles romandes comme Lausanne ou Genève, des associations spécifiques se sont constituées pour répondre aux besoins spécifiques de ces différentes populations.

De par son contexte social, l'association Alpagai regroupe ces différentes populations et, de ce fait, développe principalement des activités généralistes pour l'ensemble des populations. Une division genrée a longtemps été observée dans la communauté comme le démontre l'histoire et le développement de la communauté LGBT, observé au chapitre 2.1.

Dans les interactions entre les membres, une transformation s'observe également dans la constitution des groupes d'affinité pour les générations actuelles lors des permanences hebdomadaires :

« Tu auras d'un côté les lesbiennes, tu auras d'un côté les gays et puis, éventuellement, en tout cas de ma génération, voire la génération plus âgée que moi, c'est comme ça. Et puis, tu prends la génération de maintenant, ce n'est plus comme ça. Ils se mélangent. En fait, je trouve que c'est un bel exemple, eux, cette génération, qui viennent au local. Alors, ok, ils ne se mélangeaient pas avec les vieux, mais par contre, filles-mecs ils se mélangeaient. » Lise

Cette évolution vers la mixité des interactions du groupe semble suivre les évolutions vécues par les hommes et les femmes de l'ensemble de la population. Ce constat démontre néanmoins une moindre interaction intergénérationnelle pouvant participer au manque relatif de transmission s'agissant de la culture et de l'histoire de cette communauté par ses membres.

Un second groupe est composé par les proches et les familles des personnes LGBT, comme l'illustre l'expérience de Marc :

« En l'occurrence, le cas que j'évoquais, c'était des problèmes relationnels sévères entre un père et son fils. C'est pas le père qui nous a contactés. » Marc

Face au dévoilement d'un proche, les familles et amis peuvent rencontrer des difficultés à accepter l'orientation sexuelle de la personne et ainsi, le "coming out" peut être la source d'une rupture du lien. L'association, par son réseau, permet d'apporter des réponses situées aux questions ou problématiques rencontrées par les proches d'une personne LGBT. Le partage d'expérience entre pairs pour les proches des personnes LGBT peut également jouer un rôle dans la déconstruction des représentations négatives et l'acceptation de la diversité sexuelle de son enfant ou proche, par l'intervention d'une personne ayant vécu les mêmes difficultés et les ayant surmontées :

« L'enfant a besoin d'une association comme Alpagai pour s'identifier, mais si les parents n'ont pas une association pour aller, s'ils remarquent que leur enfant est différent, peut-être même avant que l'enfant ait le besoin d'aller dans une association. Alpagai, ça peut être une clé de voûte importante, selon mon expérience. » Karin

Le parcours de cette répondante met en évidence les facteurs ayant facilité l'acceptation de l'orientation sexuelle d'un membre de sa famille. Ainsi, les relations tissées avec la communauté avant la prise de connaissance de l'orientation sexuelle de sa fille lui ont permis d'avoir des réponses à ses questions et ainsi développer une image positive de cette communauté.

Dans le cadre des demandes effectuées auprès de l'association, on peut observer des demandes d'aide provenant d'un troisième groupe, composé des professionnel·le·s des organisations en lien avec ces populations.

« Là, il y a un cas, il y a pas longtemps, un réfugié mongole, que le centre suisse immigré nous envoie... nous contacte. » Luc.

Les professionnel·le·s de l'humain peuvent être confrontés à cette dimension de l'identité d'une personne. Comme l'indique Mellini sous le chapitre 3.3, les personnes ne sont pas uniquement homosexuelles. Les difficultés observées par certain·e·s professionnel·le·s dans la prise en charge de ces personnes indiquent un manque de connaissances et d'outils pour aborder cette population.

Enfin, l'ouverture d'un local au centre-ville de Sion, semble favoriser l'ouverture de cette association à un nouveau public, peu représenté jusqu'alors dans les personnes qui fréquentent l'association. La population générale est donc le dernier groupe identifié :

« Là, maintenant, il y a plus de gens qui viennent un peu par hasard. Je pense que gentiment depuis que l'on a ce nouveau local, au centre de la vieille ville de Sion, qui a son cachet, on sent quand même qu'il y a plus de gens qui viennent

juste boire des verres, qui sont de sortie et qui passent d'un bar à l'autre. L'un des bistrots c'est l'assoce quoi. » Luc

Cette situation en centre ville donne l'occasion à la communauté LGBT de développer un espace de socialisation avec la population locale. Ces rencontres peuvent favoriser une évolution positive sur les préjugés et ainsi ouvrir à la diversité.

Ce qui précède invite à analyser plus finement les problématiques rencontrées par les membres de cette communauté au travers des expériences vécues par les bénévoles de cette association

6.3.2. L'expérience de la souffrance comme outil de transmission

Comme nous avons pu l'observer dans le cadre théorique, la population LGBT peut être confrontée à des problématiques spécifiques liées à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, comme les préjugés ou les discriminations. L'association tend à apporter des réponses à ces personnes en développant des réseaux et des savoirs situés sur cette population. La principale difficulté rapportée par les répondant·e·s touche à la dimension du capital social de ces personnes. L'isolement semble être la première problématique à laquelle l'association est confrontée :

« Ben, l'isolement, je pense que c'est l'une des premières problématiques en Valais, on le voit. Des gens qui viennent, pas forcément des vallées reculées comme on peut avoir l'image, même en ville. Il y a pas mal de gens qui sont isolés, qui ont besoin de parler, de rencontrer du monde, de ne plus se sentir tout seul. D'oser en parler à quelqu'un c'est déjà un énorme progrès pour ces personnes. C'est le premier pas après l'acceptation de son orientation sexuelle. Des problèmes, il y en a d'autres, mais l'isolement, c'est le premier, c'est ce que je vois. » Luc

Sur un plan individuel, le secret dans lequel vit la personne l'isole de son environnement. Le dévoilement de son orientation sexuelle peut alors représenter une étape anxiogène dans son processus de construction identitaire. La rencontre et le partage occasionnés par l'action associative organisée par un groupe de pairs joue un rôle de passeur entre "le placard" et la société, dans un environnement favorable, comme l'exprime Eric :

« Mais c'est vrai que je me suis retrouvé avec des personnes du Haut-Valais qui me disaient que j'étais le premier homosexuel avec qui ils parlaient, ils avaient l'impression d'être les seuls. » Eric

Une autre problématique de la réalité vécue par les personnes LGBT touche à leur propre représentation de cette communauté en raison des stéréotypes véhiculés par la société , comme l'explique Eric :

« Je n'avais que des images décalées de l'homosexualité. Le couple qui tenait le bar à Alpagai m'a énormément aidé juste en donnant l'image d'un couple homosexuel qui s'aime sans être forcément dans les clichés de ce que l'on peut

voir dans les média. Un couple normal au fait. Je me rappelle très fort de ces deux filles, une image très, très forte d'elles. J'avais une image, alors, non pas de sexe homosexuel mais d'amour homosexuel qui était... ben c'était beau de voir ces deux femmes s'aimer de cette manière là, ça donnait, effectivement, aussi... ça rassurait quelque part par rapport à la construction que l'on avait pu nous faire, ce lavage de cerveau où les homosexuels sont des dépravés qui traînent autour des parcs pour enfants, ces amalgames débiles. » Eric

Cette expérience vécue par un répondant illustre le besoin pour un jeune LGBT de pouvoir ancrer l'homosexualité dans une réalité concrète. La rencontre avec des personnes LGBT plus avancées dans leur propre processus d'acceptation et de dévoilement semble agir sur les représentations négatives intériorisées. La relation évoquée par Eric devient alors une représentation à laquelle il a pu s'identifier et, ainsi, intégrer une image positive de son orientation sexuelle et la relation entre personne de même sexe.

Cet exemple illustre également les préconstruits et les amalgames véhiculés sur la diversité sexuelle. La pédophilie, la dépravation sexuelle, la maladie mentale, sont encore autant de clichés avec lesquels les jeunes LGBT doivent composer leur identité. L'exemple d'Eric démontre également la nécessité d'un discours sur la dimension relationnelle de l'homosexualité, discours qui peut être porté par les membres lors des échanges au sein de l'association. Comme l'explique Castadena, la construction de l'identité homosexuelle s'effectue au travers des échanges entre pairs et des multiples expériences et construction identitaire en découlant.

Cette crainte du dévoilement vécue par certaines personnes LGBT s'inscrit dans les effets de la forte injonction hétéronormative. Toutefois, plusieurs répondant-e-s relèvent une évolution dans la visibilité des personnes :

« Je dirais qu'au niveau de l'acceptation globale, ça c'est beaucoup améliorée. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'indécrottables homophobes mais par contre, c'est vrai, j'ai tout de même l'impression qu'il y a plus de gens "out", aujourd'hui, donc plus de gens qui sont allés à l'école avec des personnes "out", comme le "coming out" se fait de plus en plus tôt. Et puis bon, c'est quand même ce que montrent les enquêtes, le meilleur moyen de lutte contre l'homophobie c'est de connaître des homo, ce qui fait le plus diminuer l'homophobie. » Marc

Le contact avec des personnes LGBT "out" est un moyen de lutter contre l'homophobie, mais également un élément contribuant à la transformation des représentations véhiculées dans et par la société. Cette dimension de la prise de pouvoir, hors du champ de la politique institutionnelle traditionnelle, illustre la dimension du politique, ce que Savard nomme « le politique » dans les sphères des échanges sociaux comme peut l'être l'école.

Toutefois, selon nos répondant-e-s une certaine part d'homophobie demeure, notamment dans les interactions avec les professionnel-le-s du domaine de la santé :

« Et l'on sait qu'il y a encore passablement de problème d'homophobie dans le milieu médical, que ce n'est pas forcément facile d'aborder, simplement de dire, de dire à son médecin que l'on a des rapports sexuels avec des hommes. Je pense que pour certaines personnes, ça ne doit pas être facile. » Marc

La difficulté à déconstruire les préjugés portés sur la population homosexuelle par des professionnels de la santé complexifient la redirection des personnes concernées vers des professionnel·le·s compétent·e·s et ouvert·e·s aux questions de sexualité et d'identité de genre, comme l'explique Eric :

« C'était difficile de pouvoir les diriger vers une unité psychiatrique, vers un lieu de discussion. Je pense qu'il manquait un réseau. On n'avait pas forcément de liste de médecin "gay friendly", de psy prêt à accueillir ces personnes. Moi pour avoir rencontré des personnes psychothérapeutes en Valais, il y en a certaines que je déconseille très vivement aux personnes homosexuelles parce qu'elles vont faire plus de mal que de bien, parce qu'elles ont des problèmes avec ça. » Eric

Les questions spécifiques liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre ne trouvent pas toujours des réponses adéquates. Les difficultés rencontrées par les professionnel·le·s découlent du peu d'outils mis à disposition sur ces thématiques dans les cursus de formation, nous y reviendrons.

6.3.3. Des difficultés internes à la communauté

Une autre difficulté à laquelle sont confrontées les personnes interviewées est l'homonormativité, à savoir une normalisation véhiculée par certains membres de la communauté comme l'a étudié Annes dans son enquête. Eric en témoigne ainsi :

« Je me rappelle qu'à l'époque, j'avais aussi ces critiques de certains membres de l'association Alpagai, d'un certain âge, qui avaient une définition du bon et du mauvais gay. Le bon gay, c'était celui qui avait le polo Lacoste, qui avait fait l'université, la petite coupe de cheveu avec la raie sur le côté, bien propre, bien mignon, celui que l'on a envie de présenter à sa famille. Et après, il y avait les mauvais gays, cheveux platines, habillés en Gaultier, grandes folles devant l'Eternel, qui amenaient une image tellement négative de l'homosexualité. » Eric

Les représentations du "bon" ou du "mauvais" gay s'inscrivent dans la correspondance aux normes de genre entretenues dans une société hétéronormative s'observant jusque dans la communauté LGBT elle-même.

L'image d'un mouvement comme celui-ci est centrale dans son développement, comme nous avons pu le voir dans la partie historique du cadre théorique. Cette dimension de l'image donnée à la population s'observe encore de nos jours dans le rôle porté par l'association, comme l'indique Marie :

« Je pense qu'en Valais, elle (Alpagai) a un rôle de visibilité, de rendre visible le groupe LGBT, de dire que ça existe en Valais aussi, et essayer de montrer une image positive de notre communauté. » Marie

Cette normalisation de la population LGBT tend, selon moi, à une acculturation et à une forme de perte de la culture LGBT développée durant son histoire, du moins de ses aspects transgressifs.

Pour diminuer l'aspect anxiogène du "coming out" face à l'entourage, l'engagement de proches dans l'action associative peut apporter un accompagnement dans le processus d'acceptation de l'orientation sexuelle par l'expérience partagée avec des pairs ayant été confrontés à la même situation. L'entraide solidaire est une des réponses apportées par l'association aux proches des personnes LGBT :

« Donc si je reçois des coups de fil de parents, je vais essayer de les amener à pouvoir lâcher prise, mais eux, en tant qu'individu, mais pas forcément leur dire qu'il faut s'allier à la cause et puis après avoir une banderole et de militer pour le milieu gay. Déjà, c'est déjà pour la personne elle-même, de se sentir bien avec ça pour après pouvoir se sentir bien avec son enfant, parce qu'après, somme toute, ça reste son enfant. L'important c'est ça, l'amour qui a été là, qui est toujours là, ne soient pas faussé. » Karin

Pour contrer les inégalités de perception liées au genre, dans leurs échanges avec des parents de personnes homosexuel-le-s, les membres de l'association développent des stratégies adaptatives :

« Il a fallu un complément en amenant mon mari à rencontrer ou à parler pour un cas, parce que je sentais que le papa trouvait presque trop facile que moi en tant que mère d'une fille lesbienne... que c'était pas si grave que ça. Je ne pouvais pas assez comprendre son souci [père d'un fils gay]. Donc là, mon mari, il a été d'accord de venir avec moi à cet entretien et de parler à ce papa. Apparemment, ça l'a beaucoup soulagé de parler avec un papa. » Karin

Cette citation témoigne de la division genrée dans la représentation de l'homosexualité selon que l'on parle d'un homme gay ou d'une femme lesbienne. Elle montre également le besoin de certains parents de se confier auprès d'un pair du même sexe. Une même expérience peut favoriser le cheminement vers l'acceptation de l'orientation sexuelle de l'enfant. A l'évidence, le réseau, initié par les bénévoles de l'action associative, apporte des réponses modulables et flexibles, en fonction des besoins des personnes.

Les entretiens montrent que les interventions des répondant-e-s se font dans leur groupe de pairs prioritairement. Les réponses sont marquées par l'appartenance de sexe :

« Mais question mec, euh franchement je n'ai pas d'expérience, j'ai moins eu de contact sur quelle était la problématique. » Lise

Les besoins et attentes spécifiques rencontrés par chacune des populations concernées donnent lieu à des interventions ciblées par des personnes de son propre groupe, représentatives de la pluralité de cette communauté. Ces réponses permettent la prise en charge de la complexité des situations.

6.3.4. Les réponses apportées

Les interviews de nos répondant·e·s permettent d'identifier différents niveaux dans leurs interventions. Sur le plan individuel, la prise de contact avec une organisation LGBT et l'accueil de celle-ci peut constituer la première étape à franchir, un premier pas dans le processus d'acceptation de son orientation sexuelle, mais également une prise de risque liée à son identification comme personne LGBT.

Les membres de l'association sont conscient·e·s de la difficulté à recourir à une association comme Alpagai pour l'avoir vécue à certaines occasions :

« Et puis, c'est con hein, tu te dis que tu rentres dans un lieu où les gens sont comme toi et en même temps, tu as peur d'y aller parce que... tu te dis que peut-être tu vas être rejetée aussi ou peut-être que tu vas rencontrer quelque chose qui n'est pas du tout ce que tu attendais. » Marie

Pour contourner cette difficulté, ils et elles mettent en place des tactiques d'approvisionnement :

« Ca m'est arrivé quelque fois de rencontrer des petits jeunes qui voulaient venir à l'assoce mais qui avaient un peu peur de l'image qu'ils avaient pu se construire de cette association. Il avait peur de se faire sauter dessus, se faire violer ou autre. Et la possibilité de les rencontrer dans un endroit neutre comme un café, ou autre, et de passer deux heures à discuter avec eux, en leur disant après : bon, écoute, maintenant, je dois y aller pour ouvrir l'assoce, si tu as l'envie, tu viens, si tu préfères rester croché au bar avec moi, tu restes croché au bar, j'aurai de toute façon un oeil sur toi et tu n'as pas à t'inquiéter, il n'y aura pas un vieux qui va essayer de te mettre la main au paf. » Eric

La rencontre dans un espace neutre est censée diminuer la crainte à entrer en contact avec sa propre communauté, et qui est peut-être une spécificité de cette minorité.

Ce qui précède montre bien l'ampleur de l'homophobie intériorisée, observée au chapitre 3.4.2. et qui provoque la crainte du rejet et l'impact de ses propres représentations négatives face aux personnes LGBT.

L'association joue également un rôle de médiateur pour des institutions et organisations professionnelles et répond de manière globale aux questionnements des professionnel·le·s de l'action sociale confrontés à des situations impliquant la dimension de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Mais l'association se retrouve également confrontée à la complexité des situations dans lesquelles une personne LGBT peut rencontrer des difficultés, tel que le montre l'exemple ci-dessous :

« Ce cas, ils disent qu'il va être renvoyé en Mongolie, alors que là-bas, il s'est fait tabasser et tout. Et puis, ils nous demandaient si l'on pouvait les aider. Mais... On a été obligé de transmettre à plus loin, à Pink Cross. On avait vraiment pas les compétences de pouvoir aider. » Luc

Ici, la problématique du droit d'asile pour les personnes discriminées en raison de leur orientation sexuelle demande le recours à des organisations spécialisées du réseau LGBT suisse, comme Pink Cross. L'association intervient donc comme un point d'entrée dans la communauté LGBT et les ressources communautaires issues de son réseau. Pour les personnes comme pour les professionnel·le·s en lien avec cette population, l'association semble jouer un rôle de plate forme pour trouver des réponses aux diverses problématiques rencontrées. Elle peut également proposer des intervenant·e·s ou réorienter les demandes vers des services ou des organisations compétentes. A ce titre, Alpagai joue un rôle de sentinelle pour les institutions du canton, comme le démontre l'inscription de l'association dans le réseau Entraide, groupement actif dans la lutte contre le suicide.

Les espaces et les temps organisés par les membres de l'association favorisent les échanges d'expériences entre les personnes et ainsi, propose un soutien communautaire dans le processus d'acceptation au sein d'un groupe de pairs. De plus, cette intégration à un groupe participe à la lutte contre le sentiment de rejet et d'isolement pouvant être ressenti par les personnes LGBT dans un contexte défavorable.

« Ce qui est bien, c'est que c'est éclectique, il y a des hommes, des femmes, des femmes qui ont 40 ans, des jeunes filles. Et là, tout le monde peut t'apporter son vécu et c'est ça aussi que je trouvais génial, c'est un peu comme une famille. Tu viens ici, tu n'es pas un étranger, tu es bien, tout de suite. On t'accueille et c'est important. C'est un peu l'identité de l'assocé. » Marie

Pour cette répondante, la dimension de l'accueil et celle de l'intégration au groupe sont des composantes essentielles de l'identité associative d'Alpagai. A ce titre, le groupe de pairs joue un rôle de « famille » vers laquelle la personne LGBT peut se tourner pour exprimer ses difficultés. Comme observé dans le cadre théorique, les personnes LGBT ne peuvent, à l'instar d'autres minorités culturelles, compter sur un groupe de pairs dans lequel développer positivement leur identité par le contact avec des figures d'identification positive comme peuvent l'être les membres d'une famille pour les personnes hétérosexuelles. Les relations développées dans le sein de l'association tendent à pallier à ce besoin auprès des plus jeunes.

Cette dynamique communautaire d'intégration par la mise en relation avec les membres de l'association, s'observe dans le rôle porté par cette répondante dans son engagement auprès d'Alpagai.

« Alors moi je pense que je suis plutôt là pour créer des liens entre les personnes. Vraiment, de faire en sorte quand tu accueilles, parce que l'on est souvent derrière le bar avec le comité et puis ce n'est pas genre : "Tu bois quoi ? Trois balles !" Non, c'est plutôt : " Tu viens d'où ? Comment tu as connu l'endroit la première fois ? ". C'est vraiment d'accueillir les personnes, de leur faire visiter les locaux. Des fois, quand ils arrivent, ils n'osent pas jeter un oeil, ils sont tout seuls. Alors tu fais visiter le lieu, tu montres la bibliothèque, tu expliques ce que fait l'association. Et après, le présenter aux personnes qui sont au bar. On a souvent du monde autour du bar, alors tu présentes chaque personne, enfin tu essaies de faire des liens entre les gens. » Marie

L'accès à des informations relatives aux cultures LGBT par le biais de la bibliothèque peut également favoriser la constitution du groupe sur la base d'une histoire commune. Cet élément participe au développement d'identités partagées par les personnes LGBT côtoyant l'association. La rencontre avec des personnes vivant la même orientation sexuelle joue un rôle sur l'*empowerment* de ces populations, comme l'explique Luc :

« Ca apporte du réconfort, sans doute, de la confiance en soi, à force de discuter avec les gens autour de toi, tu te rends compte que tu n'es pas seul... J'allais dire que c'est bien mais ce n'est pas le bon mot. Il y a pas de honte à être homo, ici, en Valais, ou n'importe où. Je pense que pour les gens c'est un soutien. Le seul lieu, ici, en Valais, pour rencontrer des gens comme soi et d'autres. » Luc

La rencontre entre pairs et les relations qui s'y nouent influencent manifestement l'estime de soi et le comportement de ces personnes :

« Et puis, c'est génial, tu vois l'évolution de certaines personnes qui viennent au début... Enfin, depuis que je suis au comité, on a connu des personnes qui étaient complètement introverties et qui maintenant, elles sont chez elles. Elles arrivent ici, elles font la bise à tout le monde. » Marie

Le développement d'un capital social dans son groupe de pairs et la constitution d'un groupe d'amis et d'alliés au travers de cette association apportent également une réponse face aux réactions négatives pouvant être rencontrées par ces personnes dans un espace public fortement hétérocentré, comme l'exprime Eric :

« Mais l'union fait la force et Alpagai apportait ce côté-là, c'était l'opportunité de pouvoir évoluer dans notre ville, nous permettre d'être nous-même et qu'effectivement c'était peut-être, un petit peu... c'était moins stressant de se faire traiter de pédé dans un bar quand on était dix pédés autour de la table. » Eric

A l'évidence, une organisation communautaire composée de personnes confrontées aux mêmes problématiques sociales donne l'occasion de constituer un groupe d'entraide, solidaire et sécurisé, procurant une possible appropriation de l'espace public et une réappropriation d'une forme de "normalité" :

« Je ne suis pas quelqu'un qui va me montrer avec ma copine, qui va rouler des monstres pelles sur la place du Midi. Ben ici, c'était bien, parce que je pouvais la prendre dans les bras, sans avoir la crainte de regarder à gauche, à droite et puis de me dire : il y a quelqu'un qui m'observe. Non, tu as personne qui t'observe, ici, et c'est normal. Et c'est ça, c'est peut-être ça que je recherchais au début, c'est d'être normale. Un lieu où je pouvais vivre sans être jugée et fuir un peu ce regard que les gens ont et qu'ils auront toujours parce que la différence attire le regard, ma foi. Au début, je pense que c'est important d'avoir ce genre de lieu, pour gentiment pouvoir éclore, se dire que je prends de l'assurance dans mon identité avant de m'ouvrir aux autres. » Marie

Le développement d'un espace de libre expression de sa différence joue un rôle essentiel dans un contexte peu propice aux personnes LGBT, comme le démontrent les expériences de ces répondant·e·s. La liberté de vivre son

orientation sexuelle et sa différence publiquement donne de la force aux personnes et peut influencer la construction d'une identité positive.

« Et quelque part, je trouve que dans un canton où il n'y a aucun lieu que j'appelle "safe" pour pouvoir rencontrer des homosexuels, c'est indispensable de le garder... Vogay n'a plus de local mais Lausanne dispose d'établissements dans lesquels on peut se retrouver. » Eric

L'association ne répond pas uniquement aux besoins de soutien et d'accompagnement des personnes LGBT fragilisées. Le développement d'activités de loisirs et de socialisation fait également partie des buts poursuivis par cette association. Dans les métropoles, le développement d'un quartier LGBT répond à ces besoins, portés dans les régions périphériques par les associations.

« Il y a des gens qui viennent certainement, un peu comme moi, parce qu'ils savent qu'ils vont croiser des amis ou des potes, pour passer un bon moment et boire un verre. » Marc

Cette organisation associative tend également à favoriser la sociabilisation des membres par l'expression de leur opinion sur les thématiques les concernant et sur les réponses à apporter par l'association. L'assemblée générale offre cette opportunité. Elle permet à chaque membre de prendre part à une action citoyenne les concernant.

« On voit aussi qu'il y a des gens qui ne viennent qu'une fois par année pour l'AG. Alors est-ce que c'est par altruisme parce que les gens en ont besoin ou est-ce que c'est par... Ils considèrent que c'est leur investissement politique pour la cause, je pense qu'il doit y avoir de tout. » Marc

Cette action citoyenne, portée par les membres de la communauté LGBT, peut donner naissance à des stratégies communautaires pour étendre et faire entendre les revendications.

6.4. L'institutionnalisation de l'action associative

Comme nous avons pu l'observer dans le cadre théorique, le développement d'une organisation associative tend vers l'espace public et cette dimension est d'autant plus importante à observer lorsque le contexte est peu ouvert aux revendications de l'association. Pour ce faire, l'association tend à s'intégrer aux sources de pouvoirs favorisant le changement social, pour faire entendre sa voix dans les prises de décisions concernant ses membres. L'institutionnalisation d'une problématique soulevée par l'action associative, comme a pu l'être la problématique du VIH et, plus récemment, la détresse existentielle liée à l'orientation sexuelle, peut s'effectuer sous différentes formes et stratégies mises en place par les acteurs en présence. Il est donc intéressant d'analyser les expériences de collaboration entreprises entre les membres de cette association et les institutions publiques du canton.

6.4.1. Expériences de collaboration des répondant-e-s

Comme nous l'avons vu dans le cadre théorique au chapitre 2.2., l'association vise une prise de pouvoir sur son environnement. Pour ce faire, elle cherche à se rendre visible dans l'espace public afin d'étendre la diffusion de son message d'une part et son réseau d'alliés d'autre part. Le développement d'un large réseau s'entend donc comme une approche communautaire entreprise par les membres de cette association, comme développé au chapitre 2.2.4.

Le développement de l'association sous une forme d'organisation communautaire, face à la problématique du vih, met en évidence les collaborations entreprises entre l'association et les organisations publiques en lien avec cette problématique socio-sanitaire. Or, l'expérience des répondant-e-s dans ce type de collaboration semble indiquer une forme de désengagement des institutions publiques, leur action s'inscrivant dans une démarche de subsidiarité plutôt que dans le développement d'une véritable action participative auprès des publics de l'association :

« Mais des fois j'avais l'impression, par rapport à la prévention, en tant que bénévole pour l'assoce, je m'inscris dans des projets avec des tiers mais je me demandais quel était réellement, par rapport aux gens qui fréquentent l'assoce, qui sont membres ou non d'ailleurs, quel était le bénéfice pour ces personnes et quelle était la portée de ces actions de prévention auprès de ces personnes. Finalement, c'est bien joli d'aller tenir une table de prévention en santé sexuelle dans un festival, finalement, on va croiser personne d'autre de l'assoce durant toute la soirée mais qu'est-ce que concrètement, cette organisation nous a fourni, à nous, pour nous aider à faire de la prévention au sein de l'assoce ? Et qu'est-ce que les autres membres de l'assoce retirent de la prévention, pour leur propre santé, quand moi je vais faire de la prévention ailleurs ? » Marc

Cette dynamique d'engagement unilatérale met à mal la réciprocité attendue dans la prévention santé : *« Ce n'est pas que dans la rue ou lors d'une manifestation, il faut aussi le faire au local. » Karin*

Dans l'objectif de transformer les stéréotypes portés par les populations LGBT, l'association cherche des appuis auprès des institutions favorisant le changement social, comme observé sous le chapitre 2.2.1. Dans le cas d'Alpagai, les répondant-e-s relèvent la difficulté, depuis de nombreuses années, à engager le dialogue avec des institutions publiques du canton, et en particulier dans le domaine de l'éducation.

« Parce que l'on parlait, déjà à l'époque, de pouvoir intervenir dans les écoles, pour parler de l'homosexualité, pas forcément de la sexualité homosexuelle mais dans son ensemble, contre l'homophobie. Mais comment réussir à s'introduire dans ce... et on parle de la fin des années 90. 20 ans après on en est où ? Franchement ? » Eric

Cette dimension de l'éducation au respect de la diversité sexuelle est un but visé par l'association depuis ses débuts, mais le champ reste encore quasiment inaccessible :

« De la prévention de l'homophobie, on n'a pas réussi, en dernière année du collège, des gens qui vont passer leur matu, qui sont pourtant déjà adultes, majeurs. Donc là, au niveau de la prévention auprès des jeunes, impossible absolument d'avoir ne serait-ce que quelqu'un qui veuille bien nous écouter à l'état. Au niveau de l'instruction publique, c'est fermé, c'est bouclé. Et bon, ça, vue les dernières élections cantonales, c'est pas prêt de changer. » Marc

Alors que la dimension politique joue un rôle prépondérant dans la normalisation de sujets tabous, les répondant-e-s font le constat du manque de mobilisation dans l'interpellation des pouvoirs politiques au sein de l'association, comme le souligne Marc :

« Disons ce qu'il en est, actuellement, je trouve l'association très dépolitisée, apolitique. Effectivement, je trouve que ce n'est pas du tout revendicatif. » Marc l'explique ainsi : « C'est actuellement, toute la société qui est dépolitisée... Ben voila selon les personnes qui se sont investies dans l'association et le comité, il y a plus des personnes qui ont cette fibre lobbyiste que d'autres, qui ont déjà plus un réseau aussi dans la politique cantonale pour aller s'adresser à des gens. » Marc

Ce point met en lumière la fragilité d'une organisation comme Alpagai, liée à la mouvance de ses ressources. Il semble indiquer également la difficile pérennisation des actions et des réseaux principalement basés sur des liens interpersonnels, entre les bénévoles et les professionnels dans une formalisation minimale.

6.4.2. Rapports entre les acteurs en présence

Une évolution s'observe dans les rapports entretenus avec les pouvoirs publics. La dynamique participative à la base de la lutte contre le VIH, a laissé place à une certaine professionnalisation dans ce domaine comme exprimé par Delessert et Voegtli au point 2.1.3., au détriment des associations concernées :

« Sur le plan historique, on voit très bien les conditions de la création de l'ASS en Suisse. Comment L'ASS a favorisé, au début de l'épidémie du sida, la création d'un département de l'association pour justement créer un réseau au travers de la Suisse pour faire remonter... à faire remonter le savoir, faire remonter les expériences pour qu'il y ait vraiment une mise en commun. Et comment très tôt, l'ASS a été récupéré par des gens bon chic, bon genre qui n'avaient rien à voir avec la thématique, qui n'étaient pas directement, ni d'aucune façon concernée par cette problématique mais qui commençait à trouver des postes intéressants. Finalement, quand on bosse à l'ASS, on a des contacts avec les politiques, on est invité dans les cocktails et où, finalement il y a eu un embourgeoisement qui actuellement ... on voit bien ce que fait l'ASS, elle fait plus rien. Ou alors il y a en tout cas plus rien de ces dynamiques qui ont été volontairement créées à l'origine, mais qui actuellement ont totalement disparu. » Marc

L'évolution de la dynamique initiale et la récupération du développement communautaire liées à cette problématique interrogent sur la reconnaissance des savoirs acquis et des compétences développées par la population LGTB, comme l'explique Marc :

« Quand on participe en tant que membre d'une assoce, on participait à une action de prévention par exemple, euh, et que l'on sait très bien que l'organisme avec qui on collabore, finalement, n'a que peu d'expertise, par exemple sur les questions de sexe entre hommes, pour la prévention santé, on s'attendrait à être un peu reconnu comme possédant un savoir situé. Et on n'a pas toujours cette impression-là. Et des fois, j'ai aussi l'impression que ce n'est pas pour ce savoir situé qu'on voulait collaborer avec Alpagai. Peut-être qu'il n'y avait pas que la question du rapport d'activité, qu'on avait collaboré, mais que, simplement, c'était des organisations qui avaient de la peine à mobiliser, elles-mêmes, des bénévoles et que du coup, en collaborant avec une assoce, on attend de l'assoce qu'elle apporte des bénévoles, mais pas le savoir. » Marc

Ce répondant exprime un manque de reconnaissance de son expertise, de celle de son groupe de pairs et de leurs pratiques. Cette dimension du partage de savoirs et de compétences représente, selon moi, un défi pour les travailleurs sociaux en lien avec ce type d'organisation. L'évaluation de cette expérience par ce répondant semble indiquer une instrumentalisation de l'action associative. Sur ce point, les « petits » semblent apporter leur temps et leur soutien aux tâches des « grands ».

Néanmoins, l'association peut y trouver quelque intérêt :

« Il y a quand même quelque chose que l'assoce en retire, dans le sens que lorsque l'assoce a fourni des bénévoles plusieurs fois, il y a quand même une obligation de reconnaissance de l'organisation qui a organisé ça, vis-à-vis de l'association. Et puis, dans l'histoire d'Alpagai, on voit qu'à un moment ça a quand même payé puisque deux années de suite on a touché des subventions. Mais disons que c'est pas forcément ce que je trouve le plus nourrissant au point de vue de l'investissement dans l'action associative. » Marc

La dimension financière, sous la forme d'une subvention peut transformer les rapports en une dynamique de prestation de service de la part de l'association plus qu'une collaboration participative avec les pouvoirs publics, ce qui est peu nourrissant pour le bénévole et peut expliquer une part du désengagement.

Karin observe également les effets négatifs d'une participation impliquant peu l'expertise des bénévoles engagés dans l'association :

« Alors, après, j'ai peut-être un peu abandonné avec la prévention sida. Quand ça devient politique et tout ça, c'est rébarbatif et on a l'impression que l'on donne beaucoup d'énergie et à la fin ça ne donne rien. Moi, c'est l'impression que j'ai eue. Ou après, mêmes les personnes impliquées dans l'association, elles jouent leur rôle et puis ça c'est fait, c'est bon. On sent qu'elles sont découragées dans ce qu'elles font et un moment donné, c'est presque une obligation. » Karin

Karin évalue son engagement auprès d'une organisation publique plus comme une injonction participative qu'une collaboration participative. Selon elle, ces éléments peuvent expliquer un sentiment de défiance à l'encontre des organisations publiques de par la distribution du pouvoir dans la prise en charge des personnes :

« J'ai l'impression aussi, encore une fois, il y a des personnes qui se réservent le droit ou qui se demandent comment il y a quelqu'un de l'extérieur qui n'a pas eu une formation spécifique pourrait mener à bien un entretien avec un parent. Alors est-ce que c'est le côté sécuritaire de pas dépasser une ligne ou bien justement j'ai vu lorsque j'étais à l'Antenne Sida, il fallait faire mille cours pour être à même de savoir répondre à une question d'un parent, sinon... » Karin

La professionnalisation des bénévoles de l'action associative, attendue par les institutions publiques, peut provoquer la reddition des personnes engagées du fait de la charge supplémentaire attendue et parce que cela ne répond pas toujours aux besoins des gens. Comme le soulève le rapport du Réseau Entraide sur la participation des personnes de la société civile :

« À trop vouloir professionnaliser ce type d'intervention, la société laisse croire à tort que seuls des experts spécialistes puissent intervenir en la matière, alors qu'il s'agit effectivement d'une compétence sociale inhérente à l'être humain. » (Réseau Entraide, 2013, p.11)

Les répondant·e·s remarquent l'importance des compétences et des connaissances expérientielles dans l'accompagnement de parents dans le processus d'acceptation de l'orientation sexuelle de leur enfant :

« Alors que je pense que voilà, à partir du moment que l'on a vécu une expérience et que l'on veut la partager, surtout si l'on a bien vécu le truc et que nous sommes des personnes heureuses après coup, je trouve ça important. Et un parent s'identifie plus facilement avec un parent qui vit la même chose que lui qu'avec quelqu'un de super formé dans le médico-social mais qui ne l'a pas vécu. » Karin

La professionnalisation et l'inscription de la problématique du vih dans un prisme uniquement médical peut provoquer un désinvestissement par les bénévoles associatif et contribue à l'invisibilité de cette problématique jusque dans la scène homosexuelle :

« Moi ce qui m'agace un petit peu, c'est que les associations homosexuelles se sont construites, un peu, autour du sida et qu'à l'heure actuelle, on a relayé ça au niveau médical. » Eric

De la mobilisation de départ, avec ses caractéristiques (volet militant et social pour l'entraide des personnes porteuses du virus qui a été à la base du développement des associations cantonales en Suisse), on est passé à une réappropriation par les officiels, avec des stratégies de professionnalisation exogène à l'association. Cette externalisation de la prévention de la maladie semble faire qu'elle n'est plus portée par la communauté et produit un désintérêt auprès des membres de l'association selon un de nos répondants :

« J'ai tout de même l'impression que les questions sur la sexualité intéressent peu les mecs qui fréquentent l'assoce. On n'en parle pas. » Marc

Ce constat rejoint ce que Carrel observait au chapitre 2.3.7, une intervention sociale organisée de manière descendante et externe à la communauté risque de produire les effets contraires de ceux attendus.

Comme nous pouvons le constater dans les expériences relatées par les répondant·e·s, si les actions se sont principalement situées dans le champ de la santé, les interactions avec d'autres champs, comme celui de la culture sont néanmoins entreprises pour étendre leur action et trouver de nouveaux alliés, comme l'explique Marie :

« On ne peut pas rester uniquement sur le plan de la santé et je pense qu'une évolution dans le champ culturel avec un local comme celui-ci, ça serait une idée. S'ouvrir à la population, montrer qui on est à la population, rendre compte que les temps changent et que les gens évoluent. Une assoce comme celle-ci, elle a tout à fait sa place ici, qu'on fait de mal à personne, voire qu'on fait plus de bien qu'autre chose, je pense. » Marie

La prise en compte de la dimension culturelle d'une organisation communautaire comme Alpagai apparaît comme un moyen pour comprendre les membres qui la composent et lutter contre les préjugés. Ce possible développement dans un nouveau champ semble indiquer, une fois encore, une approche communautaire du réseau afin d'étendre son action auprès des personnes LGBT et de la population.

6.4.3. Vers une professionnalisation de l'action associative ?

La perspective d'une possible professionnalisation de l'action associative, hypothèse posée par Riva-Mossman dans son rapport, occasionne des réactions mitigées, liées aux gains et aux pertes de l'engagement encourus d'un employé auprès des bénévoles de l'association.

Les gains envisageables portent principalement sur la dimension du temps accordé au développement des projets :

« Après, c'est clair, au point de vue, pour faire des choses, du moment qu'on a une personne qui travaille à 40 ou 60%, quand on veut s'engager dans un projet, ces personnes sont là, elles sont payées pour le faire donc elles seront en principe, j'espère, je ne sais pas comment ça se passe mais elles seront disponibles pour participer à des séances. Elles ne peuvent pas dire après trois mois de projet : "Ecoutez, j'ai trop de boulot, je dois me retirer du projet", non ça fait partie du cahier des charges et elles vont devoir mener le projet jusqu'au bout. Par rapport à des bénévoles, ça présente des avantages. Il n'y a aucun bénévole qui a l'équivalent d'un 40%, qui a deux ou trois jours par semaine consacrés à l'assoce. » Marc.

La pérennisation des actions de l'association assurée par une personne engagée professionnellement dans le développement de projet serait l'un des aspects positifs. En effet, la disponibilité et les ressources dans une action associative dépendent des réalités professionnelles rencontrées par les personnes engagées bénévolement auprès de l'association.

Sur le plan de l'engagement attendu de la communauté, l'engagement d'un professionnel peut avoir comme conséquence le désengagement des bénévoles dans l'association et de ce fait, il s'agit d'un aspect plutôt négatif qui est également relevé :

« D'un autre côté, je préfère qu'on continue à faire ce que l'on peut faire à notre niveau où l'on peut le faire mais qu'il y ait un engagement réel, que finalement, des professionnels qui s'installent dans un rôle, qui seront peut-être là aux séances mais qui vont, peut-être, au bout d'un moment arrêter de s'investir aussi cordialement, on va dire, que des bénévoles. » (Marc)

La crainte d'un désinvestissement de la communauté, suite à l'engagement d'un professionnel prenant le pouvoir sur l'action associative, est également présente. Le dernier souci évoqué est la perte d'autonomie induite par la mise sur pied d'un poste professionnel au sein de l'association :

« Financé par l'Etat, c'est muselé par l'Etat. » Eric

L'institutionnalisation, même minime fait craindre une récupération par les pouvoirs politiques de l'action associative. C'est un des enjeux identifiés dans une possible intégration de l'action associative autonome par les pouvoirs publics. Crainte qui, faut-il le préciser, n'est pas infondée, comme l'ont montré divers exemples dans le champ de la prévention ou de la culture.

7. Conclusion générale

Une organisation associative sous une forme communautaire, comme l'explique le parcours et les pratiques des répondant-e-s, encourage un engagement pour différents motifs. Qu'elles soient altruistes ou utilitariste, les motivations de ces femmes et de ces hommes permettent le développement d'un espace sécurisé favorisant le partage, la solidarité et la sociabilisation. L'engagement communautaire influence également le développement d'outils et de pratiques par la rencontre et le soutien apporté à cette population.

L'association Alpagai, nous l'avons vu, joue un rôle pour différents publics. Dans un premier temps, l'association s'adressait prioritairement aux personnes homosexuelles et séropositives, pour s'ouvrir par la suite aux populations LGBT. Par la mise à disposition d'outils d'information, d'un lieu de rencontre avec un groupe de pairs favorisant une image positive de la communauté, elle apporte des réponses aux besoins des jeunes LGBT découvrant leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Toutefois, la population trans n'est pas toujours identifiée dans les réponses des répondants. Les questions de mixité semblent trouver actuellement une forme d'équilibre, alors que la question intergénérationnelle semble plus complexe.

Son actuelle situation en centre-ville lui donne une plus grande accessibilité pour la population locale et joue, ainsi, un rôle d'espace de sociabilisation inclusif où chacun est le bienvenu pour échanger sur les thématiques de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Ces temps de permanence luttent également

contre le sentiment d'isolement social ressenti par certain·e·s bénéficiaires de l'association. Elle joue également un rôle de publicisation des problématiques des LGBT ainsi que de plateforme d'information pour les professionnels et toutes les personnes en lien avec cette population.

7.1. Réponse à la question de recherche

Sur le plan de la collaboration avec les institutions publiques, l'organisation des groupes de travail ne tient pas compte de la réalité professionnelle des bénévoles de l'association Alpagai et, de ce fait, elle en fait les exclus des rencontres du réseau. Comme l'exprime un répondant, ils travaillent pour la plupart à 100% et ne peuvent pas participer à des rencontres durant les horaires de bureau. Une collaboration visant un engagement communautaire, bénévole, ne doit pas s'organiser au détriment des bénévoles, engagés par ailleurs dans une vie professionnelle, au risque de provoquer le désengagement de ceux-ci.

Sur le plan de la visibilité, nous pouvons constater que l'association souffre toujours du tabou ou d'une forme d'interdit entourant les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre dans la société et dans les institutions. Malgré une expertise acquise durant les vingt ans de son existence, elle reste néanmoins toujours en périphérie de l'intervention sociale. Ainsi, bien que l'association soit dans une dynamique se rapportant à l'approche communautaire et au développement de réseaux, la réponse des institutions publiques semble plutôt s'inscrire dans une injonction participative, peu valorisante, pas toujours efficace dans les missions de l'association pour ses bénéficiaires.

La motion déposée par Mathias Reynard pour l'inscription de l'orientation sexuelle dans la loi sur les discriminations laisserait entrevoir de nouvelles perspectives dans les réponses sociales et sociétales à apporter dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes LGBT. Comme le montre l'enquête de Juster, «*Le fait de révéler son homosexualité ou bisexualité peut être bénéfique pour la santé lorsque les politiques sociales sont tolérantes et facilitent le processus de divulgation*». (2013)

Ainsi, des politiques sociales plus incluanes sont essentielles pour apporter des réponses aux problématiques de l'homophobie, pas seulement par la réparation de ses effets sur la santé des personnes LGBT, mais également par une prise en compte systémique des différents domaines où elle s'exprime, comme l'éducation, les espaces sociaux, l'emploi, l'intégration.

Sur le plan de l'espace public, les répondants indiquent les difficiles collaborations avec les institutions publiques dans le domaine de la santé, ainsi que le manque de pérennisation de ces liens. Sur certains plans, l'engagement de cette association dans le champ de la santé semble provoquer un désengagement de l'action publique envers les membres de cette association, sans pour autant leur apporter les ressources et les compétences qui permettraient de répondre aux problématiques rencontrées.

Les réponses des personnes interrogées me laissent penser que la collaboration s'inscrit dans une dynamique de publicisation des institutions publiques et s'apparente donc à une instrumentalisation des bénévoles engagés dans

l'association au bénéfice des institutions, sans contrepartie autre que financière, quand elle existe, et sans une reconnaissance publique de cet engagement.

Sur le plan de la professionnalisation, l'engagement d'un professionnel serait un gain dans le développement et la pérennisation de projets en lien avec les institutions publiques. Toutefois, la crainte d'une perte d'autonomie et d'un désengagement des membres dans l'action associative se font entendre. La vision de l'engagement d'un professionnel semble s'inscrire dans une vision interventionniste plutôt que participative par certain·e·s répondant·e·s.

7.2. Pistes d'action

L'engagement associatif des membres actifs et le maintien des personnes à leur poste demandent une attention particulière. Bien que le but de l'association soit de développer des projets en réponse aux problématiques rencontrées par la population LGBT, celle-ci ne devrait pas pour autant négliger les besoins de ses bénévoles. La supervision et le débriefing apparaissent comme des éléments nécessaires dans le cadre de leur intervention.

L'élaboration d'un espace et d'un temps mensuel de rencontre pour échanger sur les situations rencontrées permettrait une mise en commun des savoirs de chacun dans une approche d'intelligence partagée. Comme exprimé par un répondant, le manque de bases sur lesquelles élaborer son intervention auprès des personnes peut déstabiliser et fragiliser les intervenant·e·s bénévoles. La mise en commun des réponses apportées aux situations rencontrées favoriserait également le développement de connaissances précieuses pour la publicisation de ces problématiques auprès des institutions et des pouvoirs publics, et ainsi, visibiliserait l'importance de cette association pour les personnes qui y recourent.

Sur le plan de la formation, la constitution d'un groupe de travail formé d'étudiant·e·s et de diplômé·e·s de la HES-SO ayant montré de l'intérêt pour cette thématique durant le cursus de formation ou dans le cadre de leur travail de Bachelor, en partenariat avec des membres de l'association Alpagai, serait une piste à explorer. Ce projet pourrait s'inscrire dans le cadre d'un module Oasis ou du module libre de la HES-SO.

Un Kit comme celui proposé par l'Association des journalistes LGBT (AJL) pour apprendre à « *informer sans discriminer* »⁷ serait transposable au champ du travail social pour le développement d'un vocabulaire inclusif de la diversité dans nos pratiques.

Ce kit pourrait donner lieu à un label de la diversité et ainsi rendre visible l'ouverture des professionnel·le·s aux thématiques LGBT. Comme nous l'avons observé au chapitre 3.4.2., seul 49% des répondants homosexuels ont informé un professionnel de la santé de leur orientation sexuelle. Ainsi, le développement d'un signe distinctif, sous la forme d'un logo ou d'une plaquette, pourrait devenir un outil encourageant le dévoilement et, ainsi, favoriser la confiance des 51% de personnes peu à l'aise avec cette dimension de leur identité.

⁷ A consulter sur : <http://ajlgbt.info/informer-sans-discriminer/>

La promotion publique de ce label serait également un moyen d'aborder ces problématiques sociales avec l'ensemble de la population et d'apporter une visibilité à ces questions de société. Pour ce faire, il me semble nécessaire que nous nous adaptions aux contraintes pointées par les membres de l'association, afin de favoriser leur engagement dans ce projet.

Sur le plan de l'éducation, l'expérience de Karin nous démontre la volonté d'engagement de l'entourage face aux problématiques rencontrées par les familles des personnes LGBT. De ce fait, un projet sous la forme de témoignages de parents de personnes LGBT dans les écoles, en collaboration avec les animatrices et animateurs en santé sexuelle des centres SIPE, pourrait ouvrir de nouvelles perspectives dans l'éducation au respect de la diversité sexuelle ainsi que visibiliser les répercussions de l'homophobie et de la détresse existentielle sur les proches des personnes LGBT.

Sur le plan du développement de réseau, jusqu'alors très orienté dans le champ de la santé, une piste d'action serait d'ouvrir la recherche d'allié·e·s dans le domaine de l'action sociale. En effet, comme nous avons pu le constater au travers du cadre théorique et des réponses des répondant·e·s, la dimension sociale par les réponses de l'entourage des personnes LGBT peut influencer sur la qualité de vie de ces personnes. Les réponses concrètes apportées par l'association à cette dimension de la détresse existentielle pourraient s'inscrire dans le département de l'action sociale et être portée par les pouvoirs publics.

En effet, les réponses apportées par l'association Alpagai sur des thématiques comme l'isolement social, l'estime de soi, l'entraide, l'intégration à un groupe de pairs ou l'empowerment répondent, selon moi, à des besoins pouvant difficilement être pris en charge dans le cadre d'une intervention sociale organisée de manière exogène par les professionnel·le·s du domaine de la santé ou du social.

Sur cette thématique, une participation à une action comme « la semaine de la diversité » donnerait une visibilité à ces populations et aux problématiques auxquelles elles sont confrontées. De plus, cette participation pourrait favoriser le développement du réseau de l'association dans le champ de la défense des droits humains.

Sur le plan de la sensibilisation, comme nous l'avons observé dans l'histoire de cette association, la journée de lutte contre l'homophobie, le 17 mai, ou la journée du "coming out", le 11 octobre, sont des opportunités pour visibiliser la réalité vécue par les personnes LGBT. De plus, ces journées sont l'occasion de développer des projets en collaboration avec des institutions ou associations locales, comme la Ferme Asile ou la HES-SO, par exemple. Pour la journée du "coming out", un projet participatif d'exposition photographique, inspirée des témoignages des membres de l'association sur les différents "coming out" vécues (dans la famille, au travail, à l'agence de voyages ou immobilière, etc.) serait un moyen de visibiliser et d'ouvrir le dialogue sur les multiples situations du dévoilement de son orientation sexuelle.

L'anniversaire des vingt ans de l'association est également une opportunité pour visibiliser l'association auprès de la population générale et des institutions. Le

récent développement d'un outil de recherche par mots clés, proposé par le quotidien " *Le Nouvelliste* " offre l'occasion d'établir une revue de presse de cette association. Le développement d'une exposition relatant ces vingt années d'engagement au travers des articles du quotidien serait l'occasion de visibiliser et de conscientiser sur le chemin parcouru et les actions entreprises et ainsi peut-être ouvrir le dialogue entre les membres, les visiteurs et les institutions publiques sur le rôle de cette association et les moyens dont elle dispose pour remplir sa tâche.

Enfin, la Pride romande de 2015, prévue à Sion est également une opportunité pour l'association de visibiliser son action auprès de la population valaisanne. En effet, si le « village » s'organise dans la vieille ville de Sion comme lors de la Pride de 2001, la proximité du local permettrait son intégration à la manifestation et favoriserait ainsi les échanges avec les participant·e·s.

Une autre action, sur le plan politique, serait envisageable pour les prochaines élections cantonales. L'association vaudoise Vogay, lors des dernières élections du Conseil d'Etat vaudois, a développé un questionnaire précis, basé sur les politiques sociales en lien avec la communauté LGBT et l'a distribué aux candidat·e·s se présentant à l'élection pour pouvoir utiliser les réponses par la suite et les « *interpeller sur leurs prises de position* », comme l'explique Eric.

Ce questionnaire apporterait, d'une part, une visibilité à l'association auprès des politiques et, d'autre part, une publicisation des inégalités sur lesquelles la population LGBT attend des réponses, comme le domaine de l'homoparentalité ou la prévention de discriminations. Ce type d'action, en rendant les politiques attentifs à l'électorat LGBT, pourrait favoriser une prise en considération de ces thématiques dans les programmes des élu·e·s. Cet outil, enfin, permettrait aux électeurs et électrices de connaître la position des femmes et des hommes qui se présentent à ces postes et représentant leurs intérêts.

Enfin, comme observé lors du développement du cadre théorique portant sur cette association et les échanges avec les répondant·e·s, l'histoire d'Alpagai est peu fournie en documentation constituant la mémoire de ses actions et activités passées. Une piste d'action serait donc d'entreprendre une recherche historique sur la base de témoignages, depuis les membres fondateurs jusqu'au comité actuel, pour constituer une mémoire associative à Alpagai.

7.3. Positionnement professionnel

Comme le démontrent les chapitres précédents, les mouvements LGBT se sont constitués dans une approche communautaire. En Valais, né de l'impulsion de l'ASS par le biais de l'Antenne Sida du Valais romand, le développement d'un groupe d'entraide autonome dans cette population a donné naissance, au fil des ans, à des projets inclusifs et participatifs, le développant, ainsi, sous une forme d'organisation communautaire, selon les aspirations d'intégration des personnes engagées dans le comité de l'association. Ces différentes dimensions traversant cette association m'amènent à penser que ce type d'organisation gagnerait à l'engagement d'un·e professionnel·le de l'animation socioculturelle.

On l'a vu, la professionnalisation est vue d'un œil critique par les répondant-e-s. Toutefois, ma vision d'animateur socioculturel m'amène à défendre une opinion inverse. Cette association, selon moi, serait un terreau idéal pour l'animation socioculturelle, de par sa dynamique proactive et inclusive, favorisant l'estime de soi et le développement d'un capital social et culturel. De plus, les actions et projets développés dans l'association favorisent une prise de pouvoir sur les situations vécues par une possible participation à la résolution des problèmes rencontrés.

Si l'engagement d'un professionnel peut faciliter les collaborations avec les institutions publiques, il me paraît néanmoins nécessaire d'impliquer les bénévoles dans des projets co-construits et négociés avec les pouvoirs publics, afin d'éviter un effet de délégation et de désengagement des membres.

Selon mon opinion, une action participative doit s'inscrire dans une optique d'éducation populaire. Il ne suffit pas d'attendre des bénévoles des projets « clé en main » coordonnés, financés et, donc, dirigés par les institutions mais, au contraire, de mettre les outils et les compétences acquises par les professionnel-le-s au service du développement des projets des bénévoles. En ce sens, j'estime que l'animation socioculturelle trouverait une place légitime et justifiée dans le développement de pareils projets.

Toutefois, ceux-ci ne sauraient se construire de manière optimale sans une collaboration et un soutien des pouvoirs publics. L'association ne peut, comme nous l'avons constaté, supporter ce type d'investissement sur la base de l'unique bonne volonté de ses membres.

Comme observé dans le cadre théorique de ce travail, l'engagement des bénévoles dans l'action associative découle principalement d'une quête ou d'un projet personnel. Cette dynamique m'interpelle sur la dimension démocratique du développement des projets dans l'association. En effet, la population transgenre, sous représentée dans les réponses des répondant-e-s, démontre l'inégalité entre les populations composant l'acronyme LGBT. Ce point également m'interroge sur les décisions prises au nom du groupe par une minorité de personnes. En effet l'association compte une centaine de membres et sympathisant-e-s. De par sa situation d'unique plateforme LGBT du Valais romand, elle peut être amenée à prendre la parole au nom d'un groupe bien plus important, dont elle ignore parfois l'opinion.

A ce titre, l'engagement d'un-e animateur-trice socioculturel-le, conscient-e de cette hétérogénéité dans la communauté, pourrait encourager la prise de position de ceux qui n'adhèrent pas aux logiques défendues par l'association, et, ainsi, favoriser le débat d'opinion face à une pensée unique et, parfois, excluante, sur les thématiques portant sur cette communauté.

7.4. Positionnement personnel

Durant la réalisation de cette recherche, j'ai éprouvé des difficultés à maintenir une distance critique et à me décentrer de mes opinions découlant de mes expériences personnelles. L'aspect très descriptif de ce travail résulte de cette

volonté d'objectiver les réponses apportées par les répondant-e-s sans laisser interférer ma vision de cette association. De cette manière, je pense être resté le plus fidèle possible à une posture de chercheur durant ce travail.

Néanmoins, au regard du chemin parcouru par cette communauté et cette association, je peux constater une perte de la militance qui fondait les actions de cette association dans le passé. Cette dimension de l'action associative me semble pourtant essentielle pour favoriser l'engagement de nouveaux bénévoles, stimuler et donner du sens à leur engagement et ainsi favoriser le développement de projets ainsi que de nouveaux réseaux. Cette forte dimension économique portée par l'association et la menant dans des logiques de gestion m'inquiète également pour sa pérennité sans un soutien des pouvoirs publics.

Sur un autre plan, je m'interroge sur les effets d'une prise en charge de cette population basée uniquement sur la dimension médicale de la diversité sexuelle. En effet, comme nous pouvons le constater dans l'histoire de cette communauté, la médicalisation des personnes LGBT a joué un grand rôle sur les préjugés véhiculés. De la psychiatisation à la fin du 19^{ème} siècle, puis au travers de la crise du sida et, actuellement, sur le plan de la détresse existentielle, cette médicalisation de la communauté LGBT m'interpelle sur la reproduction des représentations négatives au travers du prisme de la maladie, favorisant, selon moi, le maintien de cette population dans une position de victime.

7.5. Apprentissages réalisés

La recherche historique sur les mouvements LGBT a déconstruit certaines de mes croyances personnelles sur le développement de ces mouvements, en particulier révolutionnaires, ainsi que l'implication des femmes lesbiennes dans les prises de positions lors des événements qui ont marqué la naissance de ce mouvement en Europe et, pourtant, fortement invisibilisée dans la communauté, selon mon expérience. Ce point m'interpelle donc également sur la reproduction de la domination masculine dans la communauté LGBT.

Cette recherche m'a apporté une meilleure lecture de l'hétérogénéité de la communauté, de ces fondements et des stratégies divergentes les traversant. Ce constat éclaire également en partie, les divergences d'opinion rencontrées lors de mes années au comité de cette association sur les stratégies mises en oeuvre.

Ce travail m'a également donné l'opportunité d'approfondir mes connaissances sur les différents éléments relatifs au développement communautaire et aux groupes d'entraide autonomes. Les fragilités exprimées, les motivations des bénévoles, les facteurs de leur désengagement, les approches communautaires ou les stratégies de collaboration avec les pouvoirs publics sont autant de dimensions dont je devrai certainement tenir compte dans le cadre de mon activité d'animateur socioculturel.

Enfin, ce travail m'a donné l'occasion d'établir un plan des ressources associatives de la communauté LGBT de Suisse romande. Un document contenant une présentation et les contacts de ces organismes est annexé au présent document (annexe E).

8. Bibliographie

8.1. Ouvrages

Alinsky S., « *Manuel de l'animateur social, une action directe non-violente* », Editions du Seuil, Paris, 1976.

Annes A., « *Des "gays" très "hétéros" ou comment développer une identité masculine homosexuelle quand on grandit à la campagne* », in Neveu E. et al., « *Boys don't cry ! Les coûts de la domination masculine* », Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2012

Blanchet A., Gotman A., « *l'enquête et ses méthodes : l'entretien* », Nathan, Paris, 1992

Blidon M., « *La Gay Pride entre subversion et banalisation* », Espace populations sociétés, Lille, 2009/2, consulté le 26 août 2013.
[En ligne], <http://eps.revues.org/3727>

Borrillo D., « *Que sais-je ? L'homophobie* », Presse universitaire de France, Paris, 2000

Carrel M., « *Pauvreté, citoyenneté et participation. Quatre positions dans le débat sur la participation des habitants* » in Neveu C., « *Pratiques et cultures participatives* », l'Harmattan, Paris, 2007

Castadena M., « *Comprendre l'homosexualité, clés et conseils pour les homosexuels, leurs familles, leurs thérapeutes.* », Robert Laffont, Paris, 2013.

Chamberland L., Lebreton, C., « *Réflexions autour de la notion d'homophobie: succès politique, malaises conceptuels et application empirique* » in « *Homophobie* », Nouvelles questions féministes, vol.31, 2012

Chanial P., « *4. Société civile, société civique ? Associationnisme, libéralisme et républicanisme* » in Laville J.-P. et al., « *Associations, démocratie et société civile* », La Découverte, Paris, 2001.

Chauvin S., Lerche A., « *Sociologie de l'homosexualité* », La Découverte, Paris, 2013

Clair I., « *Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel* », Agora, débats/jeunesses (n°60), 2012

Cochand P., Singy P., « *Développement identitaire et risque de contamination par le VIH chez les jeunes homosexuels et bisexuels en Suisse romande.* », Raisons de santé, Lausanne, 2001

Collaud M.-C., « *Comment créer et animer une association* », Réalités sociales, Lausanne, 2009.

Coulombe, A., « *Lutte contre l'homophobie et pratiques d'empowerment auprès des lesbiennes, gais et bisexuels(les)* » Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en travail social, 2008.

Dayer C., « *De la cour à la classe, les violences de la matrice hétérosexiste* », Recherches & éducations (n°8), Paris, 2013.

Delessert T et Voegtli M., « *Homosexualités masculines en Suisse, de l'invisibilité aux mobilisations* », Presses polytechniques et universitaires romandes, Collection Le savoir suisse, Lausanne, 2012.

Duggan L., « *The new homonormativity : the sexual politics of neoliberalism* », in Castronovo R. et Nelson D. (dir.), *Materializing Democracy*, Duke University Press, Durham, 2002.

Dumas B., Séguier M., « *Construire des actions collectives : développer les solidarités* », Chronique Sociale, Lyon, 1999

Eme B., « *Les associations ou les tourments de l'ambivalence* », in Laville J.-L. et al., « *Association, démocratie et société civile* », La Découverte « Recherches », 2001.

Faure S., Thin D., « *Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques* », Politix, 2007/2 (n°78).

Ferrand-Bechmann D., « *Si les bénévoles faisaient grève ?* », Projet, 2012/4 (n°329)

Firdion J.-M. & Verdier E., « *Homosexualités & suicide, études, témoignages & analyse* », H&O Editions, Montblanc, 2003.

Forster S., « *Homophobie à l'école : il est temps d'agir* », Educateur, Martigny, 2012,

Consulté le 10 août 2013

<http://www.mosaic-info.ch/data/dataimages/Upload/HomophobieEducateur.pdf>

Jackson J., « *Arcadie : sens et enjeux de « l'homophilie » en France, 1954-1982* », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 4/2006 (n°53-4).

Laville J.-L., « *3. Les raisons d'être des associations* », in *Association, démocratie et société civile*, La Découverte, Paris, 2001.

Le Talec J.-Y., « *Folles de France : repenser l'homosexualité masculine* », Edition la découverte, Paris, 2008.

Goffman E., « *Stigmate, les usages sociaux des handicaps* », Les Editions de Minuit, Paris, 1975

Habermas J., « *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* », Payot, Paris, 1993

Havard Duclos B., Nicourd S., « *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité* », Editions Payot & Rivages, Paris, 2005

Lehmann P., « *Les bénéfiques du bénévolat* », Curaviva, n°1, Conches, 2011.

Martel F., « *Global Gay, comment la révolution Gay change le monde* », Flammarion, Paris, 2013.

Parel A., « *Mariage gay et adoption, et la Suisse ?* », Remaids, n°16, Genève, 2013

Perreault M., « *Communautaire et communautarisme : concepts et pratiques* », VST - Vie sociale et traitements, 1/2013 (n° 117)

Planet-Raymont J., « *La pratique de l'action communautaire* », Presse de l'université du Québec, Québec, 2011

Prouteau L., Wolff F.-C., « *Donner de son temps : les bénévoles dans la vie associative* », Economie et Statistique, Paris, 2004 (n°372), consulté le 25 août 2013

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es372a.pdf

Rocchi J.-P., « *Hétérosexisme* », in Eribon D. et al, « *Dictionnaire des cultures Gays et Lesbiennes* », Larousse, Paris, 2003

Romeder J.-P., « *Les groupes d'entraide et la santé* », conseil canadien de développement social, Ottawa, 1989.

Riva-Mossmann S., « *Prévention de la détresse existentielle des jeunes Valaisan-n-e-s en orientation sexuelle : état de la situation en Valais* », Promotion Santé Valais, Sion, 2010

Savard R.G., « *Défis sociaux et transformation des sociétés.* », Edition du Renouveau Pédagogique inc., Québec, 1997.

Santos Carneiro N., Menezes I., « *La construction de l'identité des jeunes homosexuels au Portugal* », L'orientation scolaire et professionnelle, 35/2 | 2006, 225-249.

<http://osp.revues.org/1085>

Sibalis M., « *L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR)* », Genre sexualité & société, Paris 2010

<http://gss.revues.org/1428>

Tamagne F., « *Genre et homosexualité* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* (n° 75), Paris, 3/2002

Tchernonog V., Vercamer J.-P., « *Les associations entre mutations et crise économique. Etat des difficultés* », Paris, 2012

consulté le 15 août 2013

<http://www.inextenso.fr/Documents/Marches/Associations/dossier-associations-mutation-crise-economique.pdf>

8.2. Cyberographie

DIEU A.-M., « *Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations* », 2011, consulté le 18 août 2013

http://www.cesep.be/ETUDES/ENJEUX/processus_engagement_volontaire.pdf

Groupe Sida Genève, « *L'enquête auprès des hommes qui fréquentent les lieux de rencontre extérieurs* », 2011, consulté le 3 août 2013

http://www.groupesida.ch/media/documents/GSG_EnqueteHSH_web.pdf

Juster R.-P., « *Stress et orientation sexuelle : sortir du placard, c'est bon pour la santé !* », 2013, consulté le 17 janvier 2014

http://www.stresshumain.ca/documents/pdf/Actualités/RPJ_final.pdf

Réseau Entraide Valais, « *Concept du programme valaisan d'intervention face à la détresse existentielle* », 2013, consulté le 17 janvier 2014

http://revs.ch/multimedia/docs/2013/04/Concept_REVs1_.pdf

Riethauser S., « *Gay Pride* », 1999, Lambda éducation, consulté le 3 février 2014

<http://www.lambda-education.ch/content/menus/gaypride/stonewall.html>

8.3. Documentaires

RTS, « *Etre homosexuel* », Temps Présent, consulté le 20 août 2013

<http://www.rts.ch/archives/tv/information/temps-present/3447628-etre-homosexuel.html>

RTS, « *Le Groupe homosexuel de Genève GHOG* », L'Antenne est à vous, 1980, consulté le 20 août 2013

<http://www.rts.ch/archives/tv/information/antenne-est-a-vous/3447604-sortir-du-placard.html>

Roussopoulos C., documentaire « *FHAR* » 1971, in « *Caméra militante* », MétisPresses, Genève, 2010

9. Annexes

- A. *Invitation « Journée internationale de lutte contre l'homophobie »*
- B. *Affiche spectacle « A tapette et à roulette » de Yann Mercanton*
- C. *Carte anniversaire « 15 ans Alpagai »*
- D. *Grille d'entretien*
- E. *Liste des ressources associatives LGBT de Suisse romande*

Annexe A : Invitation « Journée internationale de lutte contre l'homophobie »



L'ASSOCIATION VALAISANNE ALPAGAI
PRÉSENTE L'

EXPOSITION
ENLEVEZ LES ÉTIQUETTES !
DU 22 AVRIL AU 20 MAI 2008



FERME-ASIILE

PROMENADE DES PÊCHEURS 10
1950 SION
WWW.FERME-ASILE.CH

FERME-ASILE

Annexe C : Carte anniversaire « 15 ans Alpagai »



Annexe D : Grille d'entretien

Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse, ce qui m'intéresse c'est votre avis, votre opinion et votre façon de voir la réalité, vous pouvez vous arrêter quand vous voulez. Cet entretien sera enregistré pour traiter au mieux les données recueillies.

Données factuelles

Sexe :

Age :

Origine :

Lieu de résidence :

Formation :

Etat civil :

Date d'entrée dans l'association :

Date de départ de l'association :

Temps accordé (moyenne) :

Engagement dans d'autres associations :

Engagement politique :

Engagement des proches et famille :

Questions ouvertes et de relance

Parcours et motivation

Racontez-moi votre parcours

→ **Comment avez-vous vécu la découverte de votre orientation sexuelle ou celle de votre proche ? Et maintenant comment le vivez-vous ?**

→ Comment avez-vous connu l'association ?

→ Pourquoi êtes-vous entré en contact avec cette association ?

Pourquoi donner vous de votre temps pour cette association ?

→ Quel sens donnez vous à votre engagement ?

→ Quel regard porte votre entourage sur votre engagement ?

Participez-vous aux différents événements et projets de l'association ?

→ Si oui lesquels et pourquoi ?

→ Participez-vous à des projets spécifiques ou généraux à la population LGBT ? Si oui lesquels et pourquoi ceux-là ?

Qu'est ce que votre engagement vous a apporté ou apporte-t-il à titre personnel ?

→ Du soutien ? De l'assurance ? De la confiance ? De la solidarité ? Dans quel sens ? En avez-vous des exemples ?

→ Quels ont été ou sont vos intérêts à rejoindre cette association ?

→ Ce sont toujours les mêmes ou cela a-t-il changé ? Et en quoi ?

Identité

Dans votre entourage, avez-vous été amené à dévoiler votre appartenance à cette association ?

→ Si oui dans quelles circonstances et comment cela s'est-il passé ?

→ Vos proches connaissent-ils votre engagement auprès de cette association ?

→ Vos proches participent-ils à vos projets dans l'association ?

A quelles populations et problématiques sociales êtes-vous confrontées dans vos activités ?

→ Les difficultés sont-elles les mêmes pour les gays et les lesbiennes ? Si oui ou non, qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

→ Quelles sont les difficultés les plus rencontrées par les personnes qui vous demande du soutien ?

→ Quelles autres populations demandent votre soutien ?

A votre avis ou selon vous, Quel rôle joue une association comme Alpagai auprès de la population LGBT ?

→ Qu'est-ce que cette association apporte aux personnes qui la fréquentent ?

→ A quels besoins l'association répond-t-elle ?

Personnellement, quel rôle pensez-vous jouer auprès de ces personnes ?

→ Qu'est-ce qui vous fait dire cela ? Quels sont les indices ?

Comment définiriez-vous votre engagement pour cette association ?

→ Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

Forces et ressources**Selon vous, quelles sont les forces d'une organisation associative comme la vôtre ?**

→ Bénéficiez-vous de partenaires ou de soutiens extérieurs ? Comment l'expliquez-vous ?

Quelles compétences sont nécessaires au fonctionnement de l'association ?

→ Comment trouvez-vous les bonnes personnes pour les postes spécifiques de l'association ?

→ Comment se déroule l'engagement d'un bénévole dans l'association ?

Quel réseau avez-vous établi ou intégré dans la réalisation de vos actions ?

→ Comment s'initient les liens avec les institutions publiques (SIPE ; ECOLE) ?

Faiblesses et contraintes**A votre avis, quelles sont les difficultés rencontrées par l'association dans la réalisation de ses missions ?**

→ Par exemple, s'agissant de la visibilité, trouvez-vous que l'association « en fait assez » ? Si oui ou non qu'est-ce qui vous fait dire cela ? Si oui, quelles améliorations/changements pourriez-vous proposer ?

Avez-vous été découragé par moment dans votre engagement ?

→ Dans quelles circonstances ? Comment l'expliquez-vous ? Quelles étaient les causes ? Comment avez-vous traversé cela ? Quelles ont été les issues (conflits, désengagements, départ, etc.)

Quels sont vos besoins dans la réalisation de votre mission ?

→ Disposez-vous de suffisamment de ressources ? Si oui ou non, dans quel domaine ?

→ Comment y apporter des réponses selon vous ?

Stratégie ou tactique d'engagement**Avez-vous participé à la Gay Pride de Sion en 2001? A quel titre ?**

→ Si oui ou non, pouvez-vous m'expliquer pourquoi ?

→ Participez-vous aux autres Gay Pride de Suisse romande ?

Avez-vous participé à un événement tel qu'un « Kiss in » ?

- Si oui ou non, pourquoi ?
- Ce type d'approche se retrouve-t-il dans vos projets ?
- Si oui ou non, pourquoi ?

Participez-vous ou organisez-vous des événements en dehors de vos locaux ?

- Si oui ou non, lesquels, et pourquoi ?

Participez-vous ou organisez-vous des événements en direction de la population en générale ?

- Si oui ou non, lesquels, et pourquoi ?

Institutionnalisation**J'aimerais que vous me racontiez comment se sont déroulés ces événements ?**

- Comment s'organise ce type d'événement ?
- Comment s'initient les collaborations avec d'autres organisations ?
- Constituent-ils une ressource pour votre action ? Oui ou non ? Pourquoi ?
- Quels facilitateurs ou freins avez-vous rencontré durant ces expériences ?

D'une manière générale, quelles relations entretenez-vous avec la commune et le canton (pouvoirs publics) ?

- Comment l'expliquez-vous ?
- Quelles sont vos attentes envers les pouvoirs publics ?

Et maintenant, on va s'intéresser à des organisations plus spécifiques, Quelles relations entretenez-vous avec les organisations associatives et institutionnelles LGBT comme le Check Point ou l'association Mosaic.info ?

- Représentent-elles, une menace pour l'association ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
- Organisez-vous des événements en collaboration ? Lesquels et comment cela se passe-t-il ?

En jouant à l'avocat du diable, une association LGBT comme Alpagai constituent-elles, selon vous, une forme de ghetto ?

- Si oui ou non, comment l'expliquez-vous ?

A votre avis, une professionnalisation de l'association serait-elle envisageable ?

- Si oui ou non, pourquoi ?
- Sous quelle forme pourriez-vous l'imaginer ?
- Quels enjeux ou opportunités pouvez-vous identifier dans un développement de ce type ?

Comment envisagez-vous l'avenir pour l'association Alpagai ?

- Comment envisagez-vous le développement de cette association ?

Positionnement personnel

En définitive, et après ces réflexions, Selon vous, quel pourrait être le rôle dans l'espace public d'une telle association ?

Vous voyez-vous plus comme un militant, un bénévole ou un amateur ?

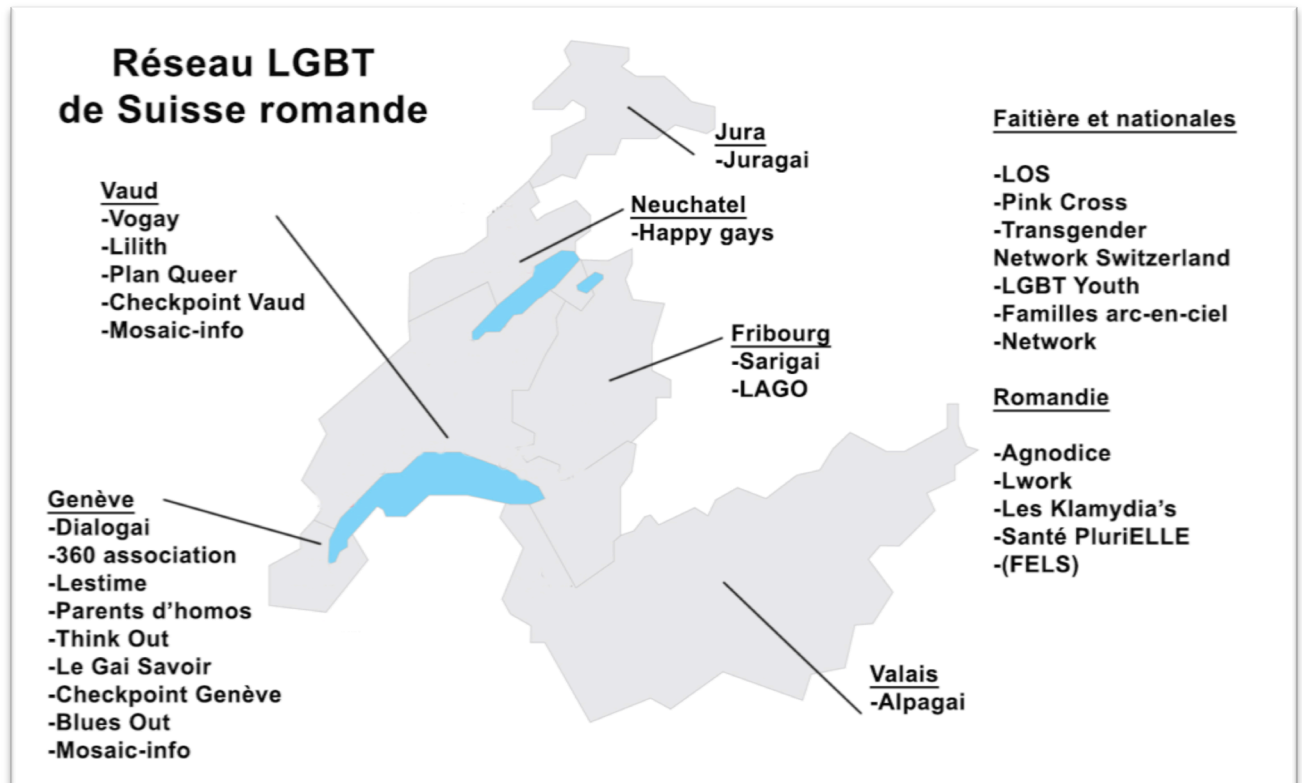
→ Pouvez-vous me l'expliquer ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

Dans un monde idéal, avec moins de contraintes, que seriez-vous prêt à faire pour soutenir le développement de l'association et la rendre plus performante ?

Vous voulez rajouter quelque chose ?

Merci de m'avoir accordé de votre temps pour la réalisation de cet entretien.

Annexe E : Liste des ressources associatives LGBT de Suisse romande



Texte : Projet Totem Jeunes LGBT
 (Fédération genevoise des associations LGBT)
www.totemjeunes.ch

Document présenté dans le cadre de la soutenance du travail de Bachelor « De la communauté à la diversité, la difficile reconnaissance de l'action associative de la diversité sexuelle en Valais » par Alexandre Moix, le 19 août 2014.

Sierre, août 2014

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1. ASSOCIATIONS LGBT CANTONALES | 86 |
| 1.1. VALAIS | 86 |
| 1.1.1. ALPAGAI..... | 86 |
| 1.2. VAUD..... | 86 |
| 1.2.1. VOGAY..... | 86 |
| 1.2.2. LIL!TH..... | 87 |
| 1.2.3. PLAN-QUEER..... | 87 |
| 1.2.4. CHECKPOINT VAUD | 87 |
| 1.2.5. MOSAIC-INFO | 88 |
| 1.3. GENEVE | 88 |
| 1.3.1. FEDERATION GENEVOISE DES ASSOCIATIONS LGBT..... | 88 |
| 1.3.2. 360 | 88 |
| 1.3.3. DIALOGAI | 89 |
| 1.3.4. LESTIME..... | 89 |
| 1.3.5. PARENTS D'HOMOS | 90 |
| 1.3.6. THINK OUT | 90 |
| 1.3.7. LE GAI SAVOIR | 91 |
| 1.3.8. CHECKPOINT GENEVE..... | 91 |
| 1.3.9. BLUES OUT | 92 |
| 1.3.10. MOSAIC-INFO..... | 92 |
| 1.4. FRIBOURG | 92 |
| 1.4.1. SARIGAI | 92 |
| 1.4.2. LAGO..... | 93 |
| 1.5. NEUCHATEL..... | 93 |
| 1.5.1. HAPPY GAYS..... | 93 |
| 1.6. JURA | 94 |
| 1.6.1. JURAGAI | 94 |

| | |
|--|-----------|
| 2. ASSOCIATIONS LGBT NATIONALES ET FAITIERE..... | 95 |
| 2.1. LOS | 95 |
| 2.2. PINK CROSS | 95 |
| 2.3. TRANSGENDER NETWORK SWITZERLAND..... | 96 |
| 2.4. LGBT YOUTH SUISSE | 96 |
| 2.5. FAMILLES ARC-EN-CIEL | 96 |
| 2.6. NETWORK..... | 97 |
| 3. ASSOCIATIONS ET FONDATIONS EN SUISSE ROMANDE | 97 |
| 3.1. LES KLAMYDIA'S | 97 |
| 3.2. SANTE PLURIELLE | 98 |
| 3.3. AGNODICE..... | 98 |
| 3.4. FELS..... | 99 |

1.

Associations LGBT cantonales

1.1. Valais

1.1.1. Alpagai

www.alpagai.ch

Alpagai est une association valaisanne mixte pour les personnes homosexuelles. Elle est actuellement l'unique plate-forme homosexuelle en Valais. Alpagai offre un lieu de dialogue avec une bibliothèque traitant de l'homosexualité et du VIH-SIDA, un espace repas / détente en musique et un petit bar sympathique et accueillant. Le bulletin trimestriel « Alpagai News » informe sur les actualités sociales et politiques, annonce les soirées organisées au local et toutes autres animations prévues dans le cadre de l'association.

Rue du Rhône 7-9 , Case postale 2051 – 1950 Sion 2

contact@alpagai.ch

1.2. Vaud

1.2.1. VoGay

www.vogay.ch

Association vaudoise, VoGay a pour objectif de rassembler les personnes concernées par l'homosexualité, qu'elles soient directement (personnes homosexuelles et bisexuelles) ou indirectement (parents, ami.e.s et sympathisant.e.s) concernées par l'homosexualité. VoGay offre plusieurs groupes de pairs – Groupe Jeunes, Groupe Parents, Groupe Chrétiens, Groupe International et Groupe Séniors. Consulter l'agenda des différents groupes pour les rencontres. VoGay gère également le PAV – Pôle Agression et Viol, un pôle d'accueil, écoute et accompagnement de personnes LGBT ayant vécu une agression portant atteinte à leur intégrité physique et/ou sexuelle.

Case Postale 1514 – 1001 Lausanne 079 606 26 36 – info@vogay.ch

1.2.2. Lil!th

Lil!th est une association de femmes homosexuelles créée en décembre 1994 à Lausanne afin de pallier l'absence de structure, de soutien et d'information pour les lesbiennes dans le Canton de Vaud. Bien que basée à Lausanne, Lil!th est actuellement forte de presque 200 adhérentes issues de toute la Suisse romande et environs.

Route Aloys-Fauquez 60 – 1018 Lausanne 021 646 26 18 –
contact@associationlilith.ch
www.associationlilith.ch

1.2.3. Plan-Queer

Axé principalement sur l'Université de Lausanne et l'EPFL, Plan-Queer propose des rencontres régulières afin de faire connaissance et d'établir des contacts, tout en mettant à disposition un lieu d'échange et des réunions régulières pour les étudiant.e.s LGBT et leurs ami.e.s. Plan-Queer a également pour but de favoriser la reconnaissance des différences sexuelles au sein des Hautes Ecoles et des Ecoles Professionnelles du Canton de Vaud et de proposer des pôles de débat et de recherche autour des thématiques LGBT, queer et du genre.

planqueer@unil.ch
www.asso-unil.ch/planqueer/

1.2.4. Checkpoint Vaud

www.checkpoint-vd.ch

Service de PROFA, Checkpoint Vaud est un centre de conseils et de dépistage des principales IST et vaccinations des hépatites A et B pour les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et pour les personnes trans*. Les services qui te sont proposés :

Espace d'écoute et de soutien / Evaluation dépression, addictions, dépendances / Dépistage / Prophylaxie Post-Exposition (PEP) au VIH / Traitements

Checkpoint Vaud reçoit sans rendez-vous les **lundis de 12h à 16h et les mercredis et vendredis de 16h à 20h. Médecin ou infirmier gay-friendly.**

La consultation dépistage VIH coûte 60.– CHF, 30.– CHF pour les moins de 26 ans. Paiement en espèces, par carte (PostCard ou EC/Maestro) ou sur facture.

Rue du Pont 22, 1003 Lausanne - 021 631 01 76 - checkpoint@profa.ch

1.2.5. Mosaic-info

www.mosaic-info.ch

Association vaudoise et genevoise. Plateforme d'information pour les jeunes, les intervenant.e.s en milieu scolaire et les parents. Fournit des outils pour lutter contre les préjugés liés à l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

CP 178 – 1066 Epalinges

info@mosaic-info.ch

1.3. Genève

1.3.1. Fédération Genevoise des associations LGBT

Initié en 2004 lors de la préparation de la Pride romande à Genève, le travail commun des quatre associations lesbiennes, gaie, bi et transgenres (LGBT) genevoises (360, Dialogai, Lestime et Think Out) s'est concrétisé par la création, le 18 mars 2008, de la Fédération genevoise des associations LGBT.

1.3.2. 360

<http://www.association360.ch>

L'association 360 constitue une plate-forme d'accueil, de discussion et de soutien à travers ses différents groupes:

Trans, Homoparents, Bi, Handicap et à travers son [service juridique](#)

Elle se fait l'écho de l'expérience de ses membres et sert de relais auprès des institutions. A travers son pôle presse, elle édite le magazine 360° et le site 360.ch. Son pôle festif 360° Fever organise régulièrement de grandes fêtes mélangées et populaires. Tous les groupes et mini-communautés sont perméables les uns aux autres et cimentés par la collaboration de leurs membres aux soirées 360° Fever, à la vie du magazine 360°, à l'animation des groupes de discussion et à bien d'autres projets encore.

36, rue de la Navigation – 1201 Genève 022 741 00 70 -
association360@360.ch

1.3.3. Dialogai

<http://www.dialogai.org>

Dialogai a vu le jour en 1982. En tant qu'association homosexuelle, elle se propose d'être un lieu d'écoute, de convivialité, de partage, de rencontre, d'information, d'accueil et de conseils. Dialogai travaille sur l'intégration des gays dans la société en tant que citoyens à part entière. Son action tend autant vers la reconnaissance des gays que vers la défense des homosexuels victimes de discriminations ou d'agressions physiques ou verbales tant dans le milieu professionnel que social, familial, environnemental, légal et dans tous les aspects de la vie. Dialogai est également une antenne de l'Aide Suisse Contre le Sida et, à ce titre, lutte contre l'épidémie VIH par des actions de terrains et de prévention, mais aussi contre la recrudescence des autres infections sexuellement transmissibles (IST) à travers deux programmes principaux : le projet Santé gaie et le centre de test [Checkpoint](#)

. Dans le cadre du projet Santé Gaie, Dialogai propose, en collaboration avec Lestime, un programme d'information et d'orientation en santé mentale pour les gays et les lesbiennes, baptisé [Blues-out](#).

11-13, Rue de la Navigation – 1201 Genève 022 906 40 40 -
info@dialogai.org

1.3.4. Lestime

<http://www.lestime.ch>

Icône de liens externes

Héritière du mouvement lesbien genevois créé en 1972, Lestime est une association qui milite pour la reconnaissance des droits des lesbiennes. Destinée aux femmes homosexuelles, bisexuelles et trans*, Lestime offre un lieu d'aide et d'accueil, d'information, de culture et de loisirs. L'association s'inscrit au cœur d'un vaste réseau composé des autres associations LGBTIQ et des associations féminines et féministes romandes, suisses et internationales.

5, Rue de l'Industrie – 1201 Genève 022 797 27 14 - info@lestime.ch

1.3.5. Parents d'homos

<http://www.parentsdhomos.ch>

Icône de liens externes

L'association Parents d'homos a essentiellement pour buts de favoriser le dialogue au sein des familles afin de permettre aux parents de comprendre, d'accepter et d'accompagner leur enfant homosexuel dans la construction positive de leur personnalité ; de participer à la lutte contre les discriminations dont peuvent être victimes les personnes homosexuelles et de réunir les familles qui poursuivent les mêmes objectifs. Elle s'efforce par des contacts téléphoniques et des rencontres personnalisées de répondre aux parents qui se posent des questions à propos de l'homosexualité de leur enfant. Elle s'engage à respecter l'identité culturelle de chacun.e, son orientation sexuelle, son mode de vie et à assurer la confidentialité et l'anonymat des personnes qui prennent contact.

022 348 53 19 ou 022 752 34 69 - info@parentsdhomos.ch

1.3.6. Think Out

<http://www.think-out.ch>

Créée en novembre 2006, Think Out est l'association des étudiant-e-s LGBT & friends de l'Université et des Hautes Ecoles de Genève. Elle se propose d'accueillir toute personne étudiant à Genève et concernée par la question de la diversité, qu'elle concerne l'orientation sexuelle

et/ou l'identité de genre, ainsi que d'améliorer la visibilité au sein du monde académique genevois en général. Elle programme aussi des soirées, et des rencontres autour d'événements telles que des expositions et des conférences.

c/o 360, 36 rue de la Navigation – 1201
Genève thinkout.unige@gmail.com

1.3.7. Le Gai Savoir

www.legaisavoir.ch

Le Gai Savoir est une association genevoise à but non lucratif créée pour proposer et promouvoir des événements culturels (conférences, festival de films LGBTIQ « [Everybody's Perfect](#) »

, expositions, performances, etc.) destinés à soutenir la communauté LGBTIQ & A (allié.e.s) et ses artistes, et à promouvoir l'égalité des droits des personnes LGBT.

Case Postale 2217 – 1211 Genève 2 022 329 54 62 - 076 317 88 49 –
info@legaisavoir.ch

1.3.8. Checkpoint Genève

www.checkpoint-ge.ch

Service de [Dialogai](#), Checkpoint Genève est un centre de conseils et de dépistage des principales IST et vaccinations des hépatites A et B pour les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes. Les services qui te sont proposés :

Entretiens de conseil et de soutien / Dépistages VIH et IST / Prophylaxie post exposition (PEP) / Traitements IST et suivi médical / Vaccination hépatites A & B / Evaluation problèmes de dépendances / Evaluation dépression.

Checkpoint reçoit sans rendez-vous les **lundis et mercredis de 16h à 20h et les vendredis de 12h à 16h. Médecin ou infirmier gay-friendly.**

La consultation coûte 50 CHF et 30 CHF pour les moins de 26 ans, y compris le dépistage VIH. Paiement comptant, pas de carte de crédit.

Rue du Grand-Pré 9, 1201 Genève - 022 906 40 30 -
info@checkpoint-ge.ch

1.3.9. Blues Out

www.blues-out.ch

Service de [Dialogai](#) et de [Lestime](#), Blues Out est une plateforme d'information et d'orientation en bien-être et santé mentale pour les gays et les lesbiennes.

Vous y trouverez des conseils, des informations et des conseils en santé mentale, des tests d'auto-évaluation ainsi qu'une liste de médecins, gynécologues, thérapeutes et services gay- et lesbian-friendly sur la région genevoise.

Cette liste est également disponible directement auprès de Dialogai (022 906 40 40 - pour la liste gay-friendly), de Lestime (022 797 27 14 - pour la liste lesbian-friendly), ou de la Fédération genevoise des associations LGBT (076 578 84 14).

1.3.10. Mosaic-info

www.mosaic-info.ch

Association vaudoise et genevoise. Plateforme d'information pour les jeunes, les intervenant.e.s en milieu scolaire et les parents. Fournit des outils pour lutter contre les préjugés liés à l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

CP 178 – 1066 Epalinges info@mosaic-info.ch

1.4. Fribourg

1.4.1. Sarigai

www.sarigai.ch

Icône de liens externes

Association fribourgeoise, Sarigai a pour buts d'offrir à toute personne concernée par des questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre une structure d'accueil, d'écoute, d'information, d'expression, de convivialité et de solidarité et de favoriser le dialogue avec toutes les composantes de la société. Sarigai agit aussi dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida et les infections sexuellement transmissibles (IST) et défend les intérêts de ses membres et de l'homosexualité en général.

Case Postale 282 – 1709 Fribourg 079 610 59 37 – sarigai@sarigai.ch

1.4.2. LAGO

student.unifr.ch/lago/fr

LAGO est l'organisation LGBT des étudiant.e.s de l'Université de Fribourg. Au programme : des réunions, des apéros, des conférences et autres activités, afin de créer une plateforme d'échange où les gens peuvent venir discuter dans un lieu sans discrimination.

Case Postale 1245 – 1701 Fribourg lago@unifr.ch

1.5. Neuchatel

1.5.1. Happy Gays

www.happygays.net

Icône de liens externes

Association LGBT du canton de Neuchâtel, son but premier est l'aide au coming-out. Elle se fixe, chaque année, des buts à atteindre pour améliorer ses actions d'aide, de visibilité à travers les médias et le public, pour faire connaître la cause LGBT, aider à l'acceptation des personnes concernées et de leur entourage et soutenir de nouvelles

personnes par l'intermédiaire d'un chat internet hebdomadaire avec des répondant.e.s formé.e.s. Elle organise régulièrement des cours de formation et d'information et des actions pour aller à la rencontre du public, prend des contacts avec les médias et les informe de nos activités lors de journées particulières (journée contre l'homophobie, journée du coming-out), organise des sorties HappyFriendly chaque semaine et des sorties avec les membres où les ami.e.s et la famille sont conviés.

info@happygays.ch

1.6. Jura

1.6.1. Juragai

www.juragai.ch

Association homosexuelle mixte de l'arc jurassien, elle a pour buts d'offrir une structure d'accueil, d'écoute, d'information et de rencontre aux personnes concernées par l'homosexualité. Diverses activités permettent d'atteindre ces buts, notamment les soirées conviviales au local les 1er et 3ème vendredis de chaque mois. Ces rencontres, auxquelles une quinzaine de personnes participent, sont toujours agrémentées d'une animation (conférence, jeux, film, débat, etc.). Les soirées se terminent autour du bar, parfois tard dans la nuit. Les activités sont ouvertes à toutes et tous, membres ou non de l'association. Juragai collabore, notamment en matière politique, avec les associations homosexuelles faîtières ainsi qu'avec le Groupe SIDA Jura pour la prévention. Juragai a également pour buts de sensibiliser la population à l'homosexualité à travers diverses actions, dont le "pôle prévention" du Jura.

CP 459 – Rue Saint-Randoald 12 – 2801 Delémont 079 342 66 52 –
info@juragai.ch

2. Associations LGBT nationales et faîtières

2.1. LOS

www.los.ch

La LOS (organisation suisse des lesbiennes) est l'association faîtière suisse des lesbiennes de Suisse. L'Organisation Suisse des Lesbiennes LOS est un groupement national d'intérêt, qui réunit des femmes lesbiennes et des groupes lesbiens régionaux ou dédiés à un sujet spécifique qui veulent avoir plus de poids sur le plan politique. L'association LOS agit au niveau national, en tant que groupe de pression en matière de politique et de société, afin d'obtenir une égalité totale des droits entre les femmes lesbiennes et leurs semblables hétérosexuelles. Dans ce contexte, le combat pour la visibilité des modes de vie lesbiens et contre toute forme de discrimination des femmes lesbiennes lui tient particulièrement à cœur.

Monbijoustrasse 73 - 3007 Bern 031 382 02 22 - romandie@los.ch

2.2. Pink Cross

www.pinkcross.ch

Pink Cross est l'association faîtière des organisations gaies suisses. PINK CROSS représente les intérêts des gais aux plans politique et administratif ainsi que face à l'opinion publique. Par un travail de lobbying politique et une présence médiatique active, PINK CROSS entend faire reconnaître le mode de vie homosexuel au même titre que les autres modes de vie.

Monbijoustrasse 73 - 3000 Berne 23 031 372 33 00 -
romoffice@pinkcross.ch

2.3. Transgender Network Switzerland

www.transgender-network.ch

Transgender Network Switzerland (TGNS) est l'association nationale suisse des personnes trans, c'est-à-dire transgenres, transsexuelles ou transidentitaires. Fondée en 2010, TGNS représente au niveau national les intérêts de toutes les personnes qui ne s'identifient pas au genre qu'elles ont reçu à la naissance. Au-delà de son travail de lobbying, l'association a pour mission de mettre en réseau les personnes trans et leurs organisations locales, ainsi que d'informer et de sensibiliser à la fois les médias et le grand public sur toutes les questions ayant trait à la transidentité. En outre, TGNS accompagne et soutient les personnes trans et leur entourage dans leur parcours individuel.

Case postale 1464 - 8021 Zürich 078 793 69 30 - info@transgender-network.ch

2.4. LGBT Youth Suisse

www.lgbt-youth.ch

LGBT Youth Suisse est une association nationale de jeunes qui donnent des outils, en particulier aux personnes hétérosexuelles, pour déconstruire les stéréotypes et parler ouvertement des thématiques LGBT.

Rue Eugène-Marziano 37, 1227 Les Acacias
info@lgbt-youth.ch

2.5. Familles arc-en-ciel

www.famillesarcenciel.ch

L'association faîtière Familles arc-en-ciel s'engage à défendre les intérêts des familles arc-en-ciel (LGBT) au niveau national auprès des autorités, du monde politique et de la société de manière générale. Elle joue également un rôle d'interlocutrice pour toutes les questions en rapport avec le thème des familles arc-en-ciel.

c/o Association 360, Rue de la Navigation 36, 1201 Genève 079 416

20 57 - info@famillesarcenciel.ch

ou Postfach 3607, 8021 Zürich 079 611 06 71 (allemand) - info@regenbogenfamilien.ch

2.6. Network

www.network.ch

Association nationale suisse des chefs d'entreprises, cadres, artistes et indépendants. L'association offre à ses membres un réseau inégalé de contacts personnels et professionnels, permet de réaliser des activités riches et variées, et sert de plateforme pour le soutien d'activités politiques et culturelles. Groupes régionaux actifs à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, au Tessin et à Zurich.

Case Postale - 8027 Zurich 044 918 30 31 - info@network.ch

3. Associations et fondations en Suisse romande

3.1. Les Klamydia's

www.klamydias.ch

Association pour la santé sexuelle des femmes qui ont des rapports sexuels avec les femmes

Des questions sur :

- les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)?
- les pratiques sexuelles à risques?
- les contrôles gynécologiques?
- le dépistage des cancers du sein et du col?
- l'entretien des sex toys?

Les Klamydia's répondent à vos questions. Les Klamydia's interviennent sur demande dans les associations pour faire de la

prévention et ont élaboré des outils de prévention sur le safe-sex : un [clip](#), un [guide](#) et un [jeu](#) qui répondront à toutes vos questions.

lesklamydias@gmail.com

3.2. Santé PluriELLE

www.sante-plurielle.ch

C/o LOS - Monbijoustrasse 73, 3007 Berne - info@sante-plurielle.ch

Service de la [LOS](#), Santé PluriELLE a pour objectif de mettre sur pied des actions de prévention et d'information sur des thèmes de santé touchant les lesbiennes et les femmes bisexuelles. Ces actions pourront aussi bien s'adresser aux femmes elles-mêmes qu'aux différents prestataires de soins.

Santé PluriELLE répond à toutes vos questions. Son site internet est également une plateforme recoupant des informations sur différents thèmes de santé concernant les lesbiennes et les femmes bisexuelles, les documents édités par Santé PluriELLE et des références de documents, sites, ouvrages et articles sur ces thèmes.

3.3. Agnodice

www.agnodice.ch

La Fondation Agnodice a pour objectifs de promouvoir en Suisse une société considérant les variations de l'identité de genre et du développement sexuel comme une richesse relevant de la diversité humaine (voir aussi [ici](#)).

CP 121, 1000 Lausanne 22 - 079 855 78 42 - info@agnodice.ch

Si vous ressentez le besoin d'information ou de soutien face aux questions difficiles et parfois angoissantes que suscite une identité de genre atypique et/ou une transition de genre, n'hésitez pas à contacter Agnodice pour un entretien de conseil. Ces entretiens sont confidentiels et gratuits.

3.4. Fels

www.fels-extern.ch/french.html

Bien avant 1997, il existait des groupes de parents d'homosexuels mais ils restaient dans l'anonymat le plus complet. C'est alors que fels a été créé par des parents courageux, ayant fait leur propre Coming-out et désireux de soutenir ouvertement et politiquement Pink Cross et Los dans leur action pour le partenariat enregistré. Le rôle de fels a été important dans la campagne pour l'acceptation de la loi sur le partenariat.

12 ans plus tard l'association, qui compte plus de 200 membres, continue à s'engager pour une acceptation de l'homosexualité par l'ensemble de la société et dans la lutte contre l'homophobie.

fels@fels-extern.ch

texte : www.fels-extern.ch